

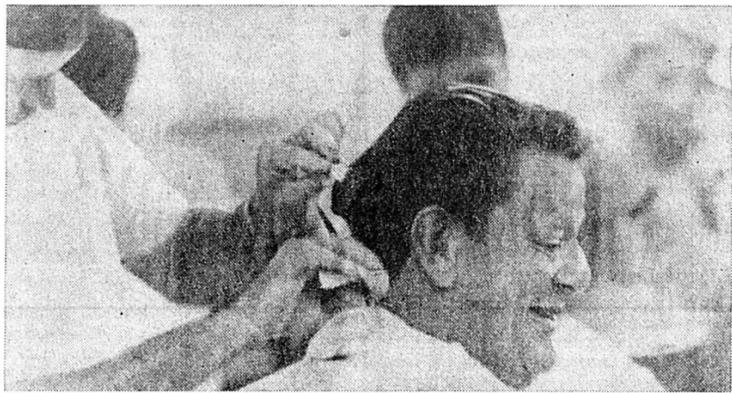
L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION | (039) 21 11 35
REDACTION



Sa première coupe de cheveux d'homme libre: M. Bucher a le sourire. (bélino AP)

Rio: M. Bucher est libre J'ai été très bien traité pendant ces quarante jours par mes ravisseurs a déclaré l'ambassadeur de Suisse

L'attente lourde d'inquiétude qui tenait Rio en suspens, a pris fin samedi à l'aube par la libération de l'ambassadeur suisse M. Giovanni Bucher, relâché par ses ravisseurs après 40 jours de détention. Cette libération fait suite à l'élargissement, par le gouvernement brésilien, des 70 détenus politiques réclamés par les ravisseurs en échange du diplomate. Libéré au milieu de la nuit dans une rue déserte de Rio, M. Bucher, 57 ans, est apparu les traits tirés et les yeux cachés derrière des lunettes noires. Avant de tenir, dimanche soir, une conférence de presse, il a déclaré aux journalistes :

« Je tiens à dire que je suis très reconnaissant pour l'aide des autorités brésiliennes (...) je suis aussi très touché par la mort de l'agent Helio (le garde du corps tombé sous les balles des ravisseurs) que j'aimais beaucoup. Je n'ai pas vu ce qui s'est passé. J'ignorais même qu'il était blessé. Je n'ai rien vu parce que j'ai eu immédiatement les yeux bandés et je n'ai aucune idée de l'endroit où j'étais. Je remercie tout le monde de tout ce qui a été fait pour ma libération... »

L'ambassadeur devait informer directement Berne par téléphone qu'il avait été « très bien traité » pendant sa détention. De divers propos tenus dans les heures qui ont suivi cette libération, on peut d'ores et déjà retracer ainsi le film des événements :

Le 7 décembre, tout s'est déroulé en quelques secondes, avant de savoir ce qui arrivait, M. Bucher s'est trouvé les yeux bandés dans une auto. Il avait été enlevé par un commando de sept membres, alors qu'il se rendait à l'ambassade, au nom de

« l'avant-garde populaire révolutionnaire ».

M. Bucher a été détenu dans une « petite maison très confortable » mais n'avait dans sa chambre qu'un lit et une chaise. Au bout de quel-

ques jours, il fut transféré dans une autre maison. Lors du voyage on lui mit des lunettes opaques et on lui confisqua sa montre afin qu'il ne puisse se faire une idée du temps.

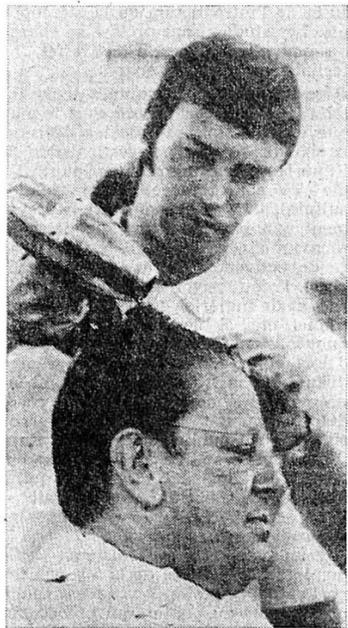
Pendant les 40 jours de détention, il n'a pas pu voir le visage de ses ravisseurs, qui se dissimulaient la tête sous une cagoule en sa présence.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Lire en page 7
les réactions en Suisse
et les commentaires
de notre correspondant à Berne.

Un ancien ministre américain arrêté pour vol à l'étalage

Un ancien secrétaire américain à l'intérieur, M. Stewart Udall, a été arrêté samedi à McLean, en Virginie, pour vol à l'étalage. M. Udall, qui fut secrétaire à l'intérieur pendant huit années dans les administrations Kennedy et Johnson et qui dirige maintenant un organisme consultatif spécialisé dans les problèmes de l'environnement, avait mis deux paquets de cigares d'une valeur d'environ 4 francs, dans sa poche alors qu'il faisait des courses dans un drugstore. L'ancien secrétaire à l'intérieur a déclaré qu'il s'agissait d'une « innocente méprise » de sa part. Il a été libéré sous caution de 250 dollars mais devra passer en justice le 28 janvier. Il risque une amende de 10 à 500 dollars et une peine maximum d'une année de prison. (ats, afp)



L'épreuve... du fœhn.

Le chancelier W. Brandt devait être abattu lors de son séjour au Kenya

Le chancelier Willy Brandt qui, après ses vacances au Kenya a regagné Bonn vendredi soir, devait être assassiné pendant son séjour dans ce pays, a annoncé hier le journal de Hambourg « Bild am Sonntag ».

Cet attentat devait être camouflé en accident, selon le « Bild am Sonntag », c'est M. Egon Bahr, secrétaire d'Etat à la chancellerie qui a fait cette révélation, en précisant : « Un gouvernement ami nous a averti que Brandt devait être abattu ».

« Bild » affirme qu'à la suite de cette mise en garde, les mesures de protection autour du chancelier Brandt ont été accrues. Au lieu de deux gardes du corps, sept hommes ont été chargés de sa sécurité pendant ses vacances. L'heure d'arrivée à Bonn de l'appareil ramenant du Kenya le chef du gouvernement fédéral, n'a pas été divulguée, par mesure de précaution. Un porte-parole du gouvernement ouest-allemand a confirmé cette information. (afp)

Raids américains au Vietnam du Nord

L'aviation américaine a effectué, vendredi et samedi, des raids contre des emplacements de missiles au Nord-Vietnam. La délégation nord-vietnamienne à Paris a publié un communiqué pour condamner « ces actes criminels des impérialistes américains » et pour exiger « la cessation définitive de toute violation de la souveraineté et de la sécurité de la République démocratique du Vietnam ».

Le raid de samedi a été effectué par un chasseur-bombardier F-105 escortant une formation de bombardiers B-52 partie bombarder la piste Ho Chi-minh. Une fusée du type « Shrike » — guidée par les radars adverses — a été tirée sur l'emplacement situé à 15 km. au nord de la zone démilitarisée et à 22 km. à l'est de la frontière laotienne.

Vendredi, deux F-105, après avoir constaté qu'ils étaient suivis par les radars nord-vietnamiens, ont tiré des fusées sur des emplacements de missiles. On ignore l'importance des dégâts.



La patrouille cambodgienne va en guerre. Sur la route, les corps de deux civils, qu'on a laissés là. (bélino AP)

Le commandement américain à Saigon a déclaré que ces raids

avaient été effectués par mesure de « protection », dans le cadre de droit inhérent à l'auto-défense car les emplacements constituent une menace pour les appareils américains qui sont suivis par les radars nord-vietnamiens. Le porte-parole a précisé que les B-52 avaient été pris pour cible à plusieurs reprises au cours des dernières semaines mais qu'aucun super-bombardier n'avait été abattu. Les pilotes ayant participé aux raids de vendredi ont cependant déclaré qu'ils n'avaient aperçu aucune fusée SAM.

Malgré la menace des missiles nord-vietnamiens. Les B-52 ont poursuivi leurs bombardements contre la piste Ho Chi-minh à la frontière entre le Nord-Vietnam et le Laos. Pendant ce temps au Cambodge où les sorties aériennes américaines ont atteint un niveau record ces derniers temps — 1700 sorties par le seul mois de décembre — les forces khméro-sud-vietnamiennes poursuivaient leur opération de dégagement de la route nationale quatre qui relie Pnom Penh à Kompong Som, seul port en eau profonde du pays.

M.T.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

(ap)

Notes D'UN PASSANT

Il paraît que cette année-ci le printemps sera court, archi-court. Et l'été long, archi-long...

Ce sont du moins les grands couturiers qui l'affirment.

Car ils ont prévu pour avril des pantacourts archi-courts qui se transformeront carrément en shorts, arrêtés (on se demande pourquoi) à la naissance des cuisses ; et pour juillet des longueurs, fendues il est vrai, en imitation de ce qu'on voit à Hong-Kong, à Bangkok ou à Manille. Du mini qui ne cache rien au maxi laissant tout entrevoir.

Vous serez servis, mes amis...

En attendant cette remontée dans le flou et la mousseline jusqu'au nombril, constatons que la grande Coco Chanel qui vient de mourir n'approuvait guère ces outrances. Dans la dernière interview qu'elle a accordée à la TV française, elle dénonce carrément un manque de pudeur qui confine au grotesque et une mode qui véritablement extravagante. Des jupes raccourcies de façon raisonnable conservaient encore à la femme son charme et sa grâce naturelle. Avec le « pantarchi-court » ce sont les dernières illusions qui s'envolent. Quant aux réalités, il faut reconnaître que les rares élégantes qui pourraient nous les offrir les cachent le plus souvent.

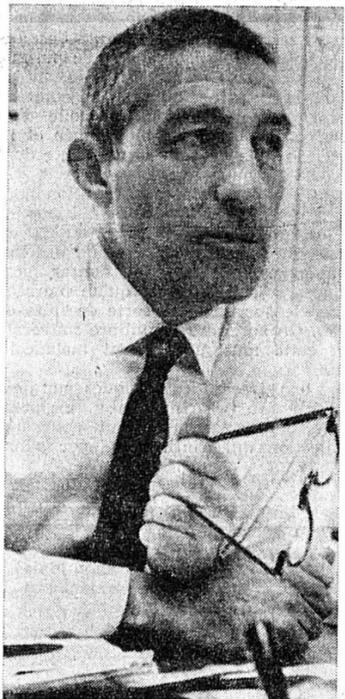
Quand donc les femmes s'habilleront-elles selon leur goût, qui est pour le quatre-vingt pour cent des cas plus sûr que celui des grands couturiers, et choisiront-elles elles-mêmes la mode qui leur convient ?

— Pas demain, en tous les cas, m'a répondu une adhérente au rase-trottoir, qui estime que « du moment que ça se lance, il faut que ça se porte ».

— Et si les femmes ont à nouveau envie de montrer leurs jambes je ne vois pas pourquoi on les empêcherait, m'a rétorqué l'aimable propriétaire d'une paire de remarquables jambonneaux...

Bref, tous les espoirs sont permis.

Suite en page 3



M. S. Udall. (bélino AP)

Tchécoslovaquie: des ennuis pour Husak

— Par Michel TATU —

Après avoir assumé depuis bientôt deux ans la charge peu enviable de « vendre » à ses concitoyens tchèques et slovaques la « normalisation » à la soviétique, le retour de la censure, la mise au pas de tous les sentiments nationaux et l'épuration générale des hommes du Printemps de Prague, M. Husak va-t-il rejoindre à son tour dans l'oubli ses anciennes victimes ? Les plus récentes nouvelles qui nous parviennent de Prague incitent à poser la question. Le chef du parti tchécoslovaque est en effet victime d'une dynamique qu'il a lui-même déclenchée et qui caractérise d'ailleurs assez bien le système stalinien de direction : lors-

qu'un « coup de barre » violent est donné dans une direction, lorsqu'un groupe remporte un triomphe total sur ses rivaux, il est très difficile d'arrêter le navire sur sa lancée : l'épurateur lui-même ne tarde pas à devenir victime de sa propre victoire et trouve toujours un « plus pur que lui » qui l'épure.

Les choses allaient commencer assez peu de temps après l'arrivée de M. Husak au pouvoir, en avril 1969. Au fur et à mesure que les têtes tombaient à la direction du parti, la pression des « ultras » du prosoviétisme et du stalinisme n'avait cessé de croître. Pour avoir été lui-même victime des répressions stali-

niennes, le chef du parti entendait bien limiter les dégâts et ne pas permettre le retour aux méthodes brutales du passé. Il réussit à empêcher, jusqu'à présent du moins, les grands procès politiques, mais il n'a évité ni les arrestations, ni les expulsions du parti et autres sanctions appliquées d'abord aux porte-parole de la « droite », puis aux « semi-droitières » et enfin aux gens dont le zèle à gauche était insuffisant. Malgré tout, son attitude est apparue trop hésitante à ceux qui veulent une revanche totale sur leurs adversaires de 1968, et plus généralement à ceux qui veulent utiliser ce courant pour accéder au pouvoir.

M.T.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

apprenti (e) droguiste

trouverait place pour ce printemps à la

droguerie tattini le locle

tél. (039) 31 22 73

LE LOCLE
ON CHERCHE
**grand
appartement**

mi-confort à proximité de la gare du Locle. Faire offre ZELTNER, gérance, Léopold-Robert 48, La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 64 77

**A LOUER
AU LOCLE**

pour le 1er février ou date à convenir,

2 STUDIOS

MEUBLÉS

Tél. (039) 31 47 47
ou 32 10 18.**MACULATURE**à vendre au bureau
de l'Impartial

A louer au centre de la ville

APPARTEMENT

de 2 chambres, cuisine, sans confort. — Libre immédiatement ou pour date à convenir.

S'adresser à :

CHOCOLAT KLAUS S.A.
Le Locle — Tél. 31 16 23**JE CHERCHE****un (e) représentant (e)****TRÈS CAPABLE**

pour créer une organisation de vente auprès de la clientèle particulière et commerçants pour un produit de nettoyage de vente facile.

Capital exigé Fr. 10 à 15.000.—
Ecrire sous chiffre OFA 9128 L à Orell Fussli - Annonces, 1002 Lausanne.**CAFÉ-RESTAURANT CHERCHE****SOMMELIÈRE**

(gain élevé) et une

**AIDE DE COMPTOIR
ET DE CUISINE**

(Salaire environ Fr. 500.— par mois — Pour les deux, chambres et nourriture, samedi et dimanche congé. — Tél. (039) 31 15 98.

Junger

Kaufm. Angestelltermit Handels- und Sekretärdiplom, sucht in La Chaux-de-Fonds eine Stelle in der Abteilug **EXPORT** oder in der Verkaufsalteilung. — Sprachen: Deutsch, Franzoesisch und einigen Englischvorkenntnissen. — Eintritt: Sofort nach Uebereinkunft. — Offertent sind zu richten DB 1012 an L'Impartial.**Occasions
garanties****VW**
1600 A 1968**VW**
1600 L 1968**VW**
1500 Sport 1970**VW**
1300 1968**VW**
1200 1968**VW**
1200 1969

Exchange-Crédit

**SPORTING
GARAGE**Jacob-Brandt 71
Tél. 039/23 18 23

On cherche

**jeunes
représentants**Débutants recevront
bonne formation.
Nous offrons: fixe,
fraîs de voyage et
forte commission.
Tél. (037) 31 16 23,
dès 19 h. 30.**...et voici
que jamais!**

une quinzaine du nettoyage à sec, plus avantageuse

pull léger
pantalon
jupe simple**2.-**
pièce**complet** 2 p.
robe simple
manteau laine**5.-**
pièce

...très bien et très vite nettoyés + détachés + repassés.

NETTOYAGE RAPIDE DE VÊTEMENTS**LA CHAUX-DE-FONDS** Tél. 23 41 41**PLACE HÔTEL-DE-VILLE****SERRE 61** (derrière le printemps)
et tous les dépôts **NET****LE LOCLE** Tél. 31 53 53 « nouveau pressing »Côte/H.-Grandjean et tous les dépôts **NET****LES BRENETS** Mme Jean Lambert, tapissier**Pour avoir
une bonne mine****Mangez des œufs-
de La Brévine****PIERRE-A. NARDIN & Cie**
Fabrique de boîtes de montres
Beau-Site 13

CHERCHE

TOURNEURS

SUR MACHINE REVOLVER

qualifiés, pouvant travailler d'une façon
indépendante, pour la réalisation de
prototypes.

Faire offres ou se présenter à :

BEAU-SITE 13 — 2400 LE LOCLE

Je cherche

**BON COIFFEUR
POUR DAMES**

pour tout de suite ou à convenir. Bon salaire.

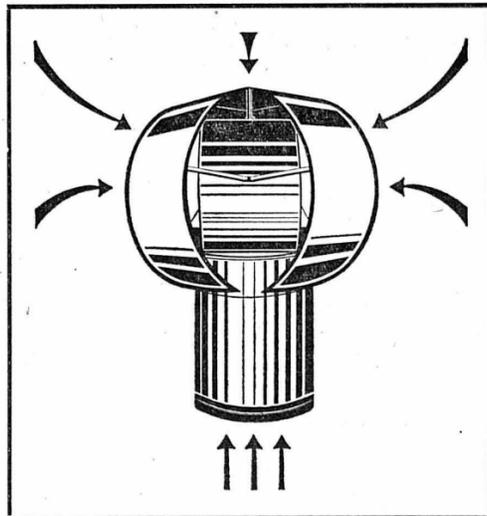
NINO - COIFFEUR - ENVERS 39 - LE LOCLE
Tél. (039) 31 35 53Vous aimez le contact humain,
l'électronique, le décolletage
vous intéressent,
vous recherchez les responsabilitésAlors faites vos offres manuscrites
avec curriculum vitae et copies de
certificats pour le poste de**chef de fabrication****FBR** département**DÉCOLLETAGE
TECHNOBAL****1860 Aigle****Prêt comptant**★ de Fr. 500.— à Fr. 25000.—, si vous
avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance,
contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolueContre l'envoi du bon ci-joint, vous
bénéficierez d'une réduction
de 20% sur le coût total des intérêts
autorisés.
Notre «service-express», téléphone
071 23 39 22, vous donne chaque soir
de 19 à 21 h. tous les renseignements
désirés sur nos prêts comptant.

Nom

Rue

Domicile

A383

Banque Rohner+Cie.S.A.9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30Si vous n'êtes pas absolument
satisfait du tirage de votre
cheminée, faites poser**la nouvelle cape BALON****Totalement antirefoulante et
aspirante quelle que soit la
direction du vent**BALON est impénétrable à la pluie latérale et
battante

BALON s'adapte à toutes les cheminées

BALON est efficace dans les situations les plus
difficiles

BALON est d'un prix très avantageux, dès Fr. 30.—

BALON peut être utilisée pour l'aération d'usi-
nes, de locaux, permettant souvent la
suppression de ventilateurs**BALON une cape antirefoulante géniale qui
rencontre un immense succès.**Adressez-vous au dépositaire Couvinoise de votre
région ou demandez une information à**LA COUVINOISE S.A.****1180 ROLLE** Tél. (021) 75 10 41

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Les truites de la Loue sont victimes de la lamproie

Qu'est-ce donc que cette maladie qui fait périr les belles truites de la Loue, se demanderont les profanes? L'information parue il y a quelques jours dans «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» et qui faisait état de cette mystérieuse maladie dont les truites étaient atteintes a soulevé l'intérêt de tous ceux qui s'adonnent à la pêche, qui font des problèmes de l'histoire naturelle leur hobby et de ceux qui aiment les promenades pédestres au bord des cours d'eau.

Aussi à la lecture de l'information, le président du Tribunal du Locle a immédiatement trouvé une explication.

Il connaît parfaitement les bords de la Loue et pour lui la cause de la déperdition des truites c'est la lamproie et non pas une mystérieuse maladie. La lamproie est un genre de poisson de forme cylindrique et allongée dont quelques espèces venant de la mer remontent les cours d'eau avec les chaudières tandis que d'autres espèces restent en eau douce. Or les lamproies marines qui par ailleurs ont une chair estimée des gourmets, se jettent voracement sur les truites au moyen d'espèces de ventouses qu'elles ont à la tête et

les sucent, d'où les blessures que présentent les truites de la Loue.

Et il ne s'agit pas d'une affirmation donnée gratuitement puisque M. J.-L. Duvel a pêché lui-même une lamproie dans la Loue près de Mongesoye, en amont d'Ornans et que le phénomène est connu, les lamproies ayant détruit toute la faune noble des grands lacs américains.

Un pêcheur qui entendait ces explications affirmait de plus avoir rencontré le même aspect de blessures chez des truites de la Suze et cela il y a trois ans déjà.

Chalet cambriolé

Un cambriolage a été commis, probablement dans la nuit de samedi à dimanche, dans un chalet situé sur les hauteurs du Locle. Lorsque le méfait a été constaté, dimanche dans la matinée, il semblait que rien n'avait été dérobé et que le malfaiteur n'avait cherché qu'un refuge pour y passer la nuit. L'enquête se poursuit.

Le conseiller d'Etat Jacques Béguin parle de l'assurance-maladie aux Ponts-de-Martel

Dans le cadre du Club des loisirs des personnes du 3e âge, le conseiller d'Etat Jacques Béguin a tenu une conférence sur le problème de l'assurance-maladie pour les personnes âgées. La personnalité du conférencier et l'importance du problème qu'il a présenté n'ont échappé à personne. On a dénombré près de 150 personnes alors que pour les réunions précédentes le record était une centaine de participants.

En ce qui concerne le problème de l'assurance-maladie, le canton de Neuchâtel est un peu le pionnier en Suisse. La nouvelle loi n'a pas encore été acceptée par le peuple. Elle sera soumise à son appréciation les 6-7 février prochains. Etant donné le progrès social qu'elle représente, il y a tout lieu de croire qu'elle sera largement acceptée par le corps électoral neuchâtelois.

Les personnes au bénéfice de l'aide complémentaire seront obligatoirement assurées, les cotisations étant prélevées sur la quotité disponible. Pour les autres personnes il y a aussi possibilité de s'assurer jusqu'en mars 1972. Selon la situation financière de certains requérants, une partie de la cotisation de 70 fr. mensuellement sera payée par le service cantonal de l'assurance-maladie.

Toutes les personnes présentes ont été vivement intéressées par les propos du chef du Département de l'intérieur. Comme de coutume, la séance s'est terminée en bavardant autour d'une tasse de thé et en jouant. Les croissants ont été offerts par un groupement local.

(ff)

Réminiscences locloises

Mettre les petits plats dans les grands

C'est ce que faisaient les responsables de la Mère-Commune des Montagnes lorsqu'il s'agissait de recevoir un hôte de sorte même qu'ils n'y allaient pas avec le dos de la cuillère, comme on dit.

DEUX MOTS D'HISTOIRE

Chacun sait qu'en 1707, la duchesse de Nemours étant morte, les Neuchâtelois se choisirent comme souverain le roi de Prusse, «assez puissant pour les protéger, assez éloigné pour ne pas les chicaner trop», affirme-t-on. Le premier gouverneur fut le prince de Metternich qui s'en retourna dans ses Allemagnes en juin 1709. Durant les cinq années suivantes, on connut une curieuse situation : les conseillers d'Etat exerçaient une espèce de régence, à tour de rôle, pendant un mois.

Puis, S.M. Frédéric-Guillaume Ier nomma comme Gouverneur François de Langet, baron de Lubières, d'origine française; celui-ci, installé dans sa charge le 28 juin 1714, fonctionna comme tel jusqu'au 29 février 1720.

QUELLE RÉCEPTION!

Le baron de Lubières ayant souhaité connaître le pays, les Loclois s'empresèrent de l'inviter à l'occasion de la monte des dîmes (samedi 4 août 1714); la visite n'eut pourtant pas lieu à cette date mais reportée en novembre, lors de la revue des troupes. Il y eut alors sonnerie de cloches, salves, banquet et bal. On fit marché avec Abram Vuagneux, des Trois Rois, qui se chargea de l'entretien de la valetaille, des militaires et des musiciens, ainsi que des soins aux 27 chevaux que comptait la suite de Son Excellence, tandis que l'aubergiste Jacques des Combes assurait le « ravitaillement » du banquet servi à la Maison de Ville. Et quel menu! Ecoutez un peu ce qui fut facturé: 30 livres de rôtis de veau, de mouton, de chevril (-chevreau), 7 livres et demie de chair bouillie, un cochon de lait, 2 lièvres, 2 langues, 3 jambons, 28 poulets, 3 oies, un coquindé (dindon), un chapon, 3 poules, 24 pigeons, du poisson tout accomodé, 3 douzaines d'œufs, câpres, asperges, pois mange-tout, salades, sans oublier toutes sortes de desserts (fruits secs, citrons, dragées, sucre, etc), 4 pâtés, 4 tartes tant en raisons qu'a cressme, des bugnets (beignets) et coffres (gaufres), ni 25 livres de pain et le vin versé à profusion puisqu'il est compté pour 130 livres (livres faibles, à 4 batz l'une).

On avait de l'estomac et... de la panse, à cette époque, aussi ne sommes-nous pas étonnés que M. de Lubières se soit déclaré satisfait. Ceux qui le furent moins, ce sont les contribuables. On s'est esmu, dit le plumitif du 25 novembre 1714, lequel ajoute que le tout revint à environ 830 Livres, soit 456 francs. A nous, gens du XXe siècle, cela paraît une bagatelle, mais au commencement du XVIIIe, l'argent était rare.

CHACUN SON TOUR

Le général Louis-Théophile de Bévillie, qui avait succédé en 1779 au baron de Lentulus comme gouverneur de Neuchâtel, s'arrêta deux fois au Locle: le 24 septembre 1786 et le 24 avril 1798.

Grâce à un opuscule d'une quarantaine de pages, on peut suivre l'auguste visiteur dans ses déplacements de 1786. En voici la première page:



VOYAGE
DE
MONSIEUR
DE BEVILLE,
Dans les Montagnes de Valais.

Le 24 septembre, Monsieur de Bévillie arriva au Locle; à son approche des limites de cette Juridiction, aux environs des Replattes, on commença à sonner les cloches. Meilleurs les Officiers du Département du Locle attendaient à cheval, l'épée nue à la main. Monsieur le Colonel Gaudin qui vint avec

Une gravure de Alexandre Girardet (reproduite ici-même, le 4 avril 1970), rappelle l'événement. Après avoir parcouru le village, M. de Bévillie se rendit chez M. David Courvoisier, l'un des notables capable d'héberger un tel visiteur. M. Courvoisier demeura à la Grande Rue l'immeuble portant aujourd'hui, le no 16; il était le beau-frère et l'associé de Jacques-Frédéric Houriet, l'illustre horloger, et parent du fondateur de la «Feuille d'Avis des Montagnes».

Le Doubs: une grande patinoire naturelle



(photo Impar-Bernard)

Depuis près d'un mois déjà, le Doubs offre aux sportifs une magnifique patinoire naturelle de Villers-le-Lac au Saut-du-Doubs. Quelque 65 hectares de glace sur lesquels s'ébattent chaque jour plusieurs milliers de patineurs et de promeneurs à pied et même à ski de fond dans un cadre unique.

Le froid persistant fait que la couche de glace ne cesse d'augmenter. Elle atteint actuellement environ 40 centimètres d'épaisseur et procure ainsi toute sécurité.

Si le froid et le soleil font le bonheur des sportifs, il n'en va malheureusement pas de même pour les agriculteurs et les responsables du service des eaux. A la montagne les citernes sont vides et le débit des sources alimentant le village a sensiblement diminué.

De ce fait, nous rappelons les recommandations des services compétents qui devraient permettre d'assurer une distribution suffisante pour ces prochains jours et de maintenir une réserve normale en cas d'incendie.

● Economiser l'eau dans la mesure du possible.

● Interdiction formelle de laver les véhicules automobiles.

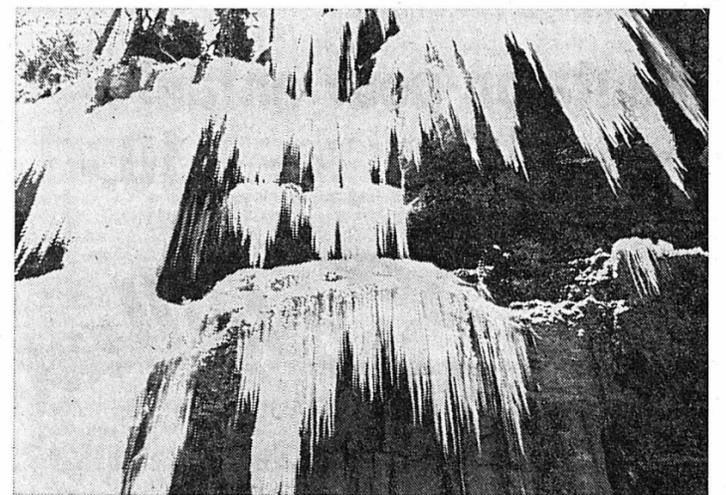
● Interdiction d'arroser les places pour en faire des patinoires.

L'observation scrupuleuse de ces dispositions éviteront des restrictions de distribution plus sévères.

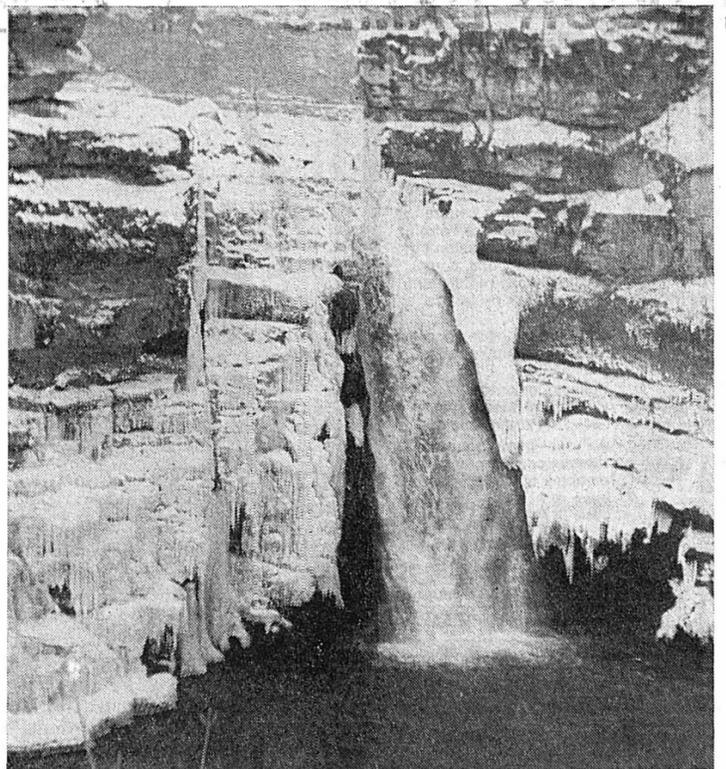
Le Syndicat d'initiative et la commune ont fait balayer une piste du Prédou au Saut-du-Doubs, afin de faciliter le trajet aux patineurs. (li)

«La prochaine fois je vous chanterai» ce soir au Casino-Théâtre

Le spectacle que le Théâtre de Carouge vient de présenter à La Chaux-de-Fonds (voir «L'Impartial»), de jeudi 14 janv., puis à Delémont et à Porrentruy, est à l'affiche ce soir à 20 h. 15 du Casino-théâtre (Société des Amis du théâtre). Rappelons que l'auteur en est James Saunders, le metteur en scène Philippe Mentha et que la distribution réunie est l'une des plus prestigieuses que le théâtre romand puis se s'offrir. La pièce, curieusement, tourne autour de l'histoire d'un ermite, mais comme dans Pirandello, il s'agit de théâtre dans le théâtre, où les acteurs sont amenés à préciser ce qu'est pour eux le faux-semblant et le semblant. (Imp.)



(photo Guyot)



Le Saut-du-Doubs. (photo li)

Il faut apprendre à se servir d'un congélateur

Au nombre des activités des groupements des consommatrices, en plus de l'information objective dans tous les domaines, le groupement loclois, de création assez récente mais dont l'utilité s'est révélée aussitôt appréciable, a mis au programme de la saison un cours donné à toutes les ménagères afin qu'elles apprennent «à congeler». Et avec la vogue croissante de la congélation, nombreuses seront celles qui se rendront mardi soir au Buffet de la Gare pour y apprendre les règles et les subtilités d'une congélation bien faite.

A l'époque où l'on parle beaucoup de recyclage, le domaine de la ménagère a besoin également de directives nouvelles et c'est le mérite du groupement des consommatrices de donner à toutes la possibilité de se perfectionner.

Accrochage

Une collision s'est produite, samedi, à 12 h. 15, alors que la voiture conduite par M. S.E., de la ville, débouchait du parc du restaurant de la Jaluse au moment où arrivait sur sa gauche l'automobile pilotée par M. D.B., du Locle également, roulant en direction des Replattes. Dégâts matériels.

MEMENTO

Le Locle

LUNDI 18 JANVIER

Casino-Théâtre: 20 h. 15, Théâtre, La prochaine fois je vous le chanterai. Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Moderne, ensuite le tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 17 renseignera.

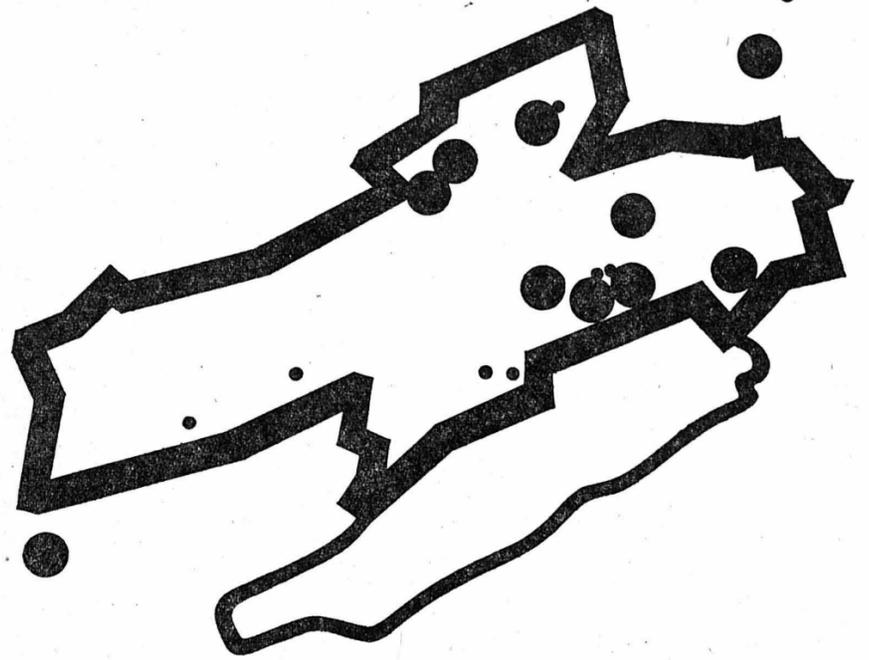
FR. JUNG.

Quinzaine du pantalon!

Autorisée par la Préfecture du 15 au 28 janvier 1971

- pantalon lainage 15.- moins 10%
- pantalon lainage 40.- moins 10%
- pantalon térylène 49.75 moins 10%
- pantalon térylène 59.75 moins 10%
- pantalon trévira 65.- moins 10%
- pantalon trévira 69.- moins 10%
- pantalon trévira 72.50 moins 10%
- pantalon pour enfants
lainage 10.- moins 10%

aux Travailleurs
STAUB & Cie
Place Hôtel-de-Ville 7 Balance 2



ACTION

3
pour

2
+ la qualité
EHINGER
NOTRE TEINTURIER

La Chaux-de-Fonds :
Place Neuve 8 (Immeuble boucherie che-
valine Schneider)

Le Locle :
Avenue de la Gare (vis-à-vis confiserie
Bersot)

Autres dépôts :
Mercerie Alexandre Jeanmaire, Jardinière 41, La Chaux-de-Fonds - Chez Arlette, Mlle Béguelin, rue de la Balance 14, La Chaux-de-Fonds - Charles Frutiger - Confection et Textiles, rue Andrié 3, Le Locle - Louis Sieber, Nouveautés, Les Brenets - Mlle J. Thiébaud, rue du Collège 1, Les Ponts-de-Martel.

DAME

sérieuse, sans formation spéciale, cherche travail à temps partiel, en tant que réceptionniste chez un médecin, dentiste, (éventuellement bureau ou fabrique). Ecrire sous chiffre AV 1069 au bureau de L'Impartial.

Mécanicien

A DOMICILE
cherche tournage pour tour 102, fraisage, perçage, montage.

Faire offres sous chiffre AP 1058 au bureau de L'Impartial.

JE CHERCHE

PERSONNE

aimant les enfants pour garder un bébé de 3 mois, pendant la journée.

Tél. (039) 23 27 03 (heures de bureau).

M. DONZÉ

TAILLEUR

Réparations

Transformations

Rue Jardinière 15
La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 22 58 77

JE PAIE CHER

voitures accidentées

avec ou sans douane, modèles récents.
Pierre GROSS, 2013 Colombier (NE)
Tél. (038) 41 11 73.

**GELÉE ROYALE
POLLEN**

aliment 100 % naturel
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Documentation gratuite sur demande à
CEDISA, 1022 CHAVANNES-RENEIS
Tél. (021) 35 48 22

**Fantastique:
800 modèles de
rideaux différents!**

Les dessins les plus récents!
En teintes splendides! Aux
prix les plus avantageux!

3 possibilités de commande:

1. Si vous aimez coudre, ne commandez que l'étoffe.
2. Vous mesurez selon et vos instructions, nous vous livrons rapidement les rideaux prêts à la pose.
3. Vous demandez conseils et échantillons gratuits à domicile.

Renseignements:
Service-rideaux Suhr
064-331133 (Interne 544)
A l'avant-garde pour les
rideaux comme pour les
meubles et les tapis:

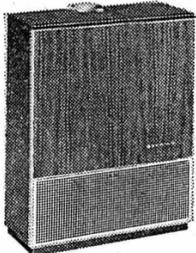
Pfister
ameublements sa

Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne
Delémont, BE, BS, ZH, LU, SG, ZG
Winterthur, pizol-park Mels-Sargans

Fabrique-exposition à SUHR 11 Aarau

SENKING

le CALORIFÈRE A MAZOUT
de réputation mondiale
Très grand choix
Toujours des améliorations
techniques



Service de dépannage rapide
INSTALLATION - VENTE
Une expérience de plus de 1000
calorifères à mazout vendus.

TOULEFER S. A.
Place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. (039) 23 13 71

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

37

**L'OISEAU-
SÉSAME**

MIREILLE
KUTTEL

ÉDITIONS
DU
PANORAMA

C'est regrettable. Je nous vois, nous contentant de lire les journaux avec un étonnement à peine dissimulé, comme si tout ce qui se passait de par le monde ne nous concernait pas directement ou indirectement. Nous ne nous sommes jamais engagés dans une voie plutôt que dans une autre, nous n'avons jamais milité pour une idée, nous nous sommes laissés vivre, confits lamentablement en une coquille qui pourrait bien ne plus nous contenir un jour, car nous nous faisons lourds pour elle qui est vieille et sèche et fêlée et qui résistera jusque à quand aux incessants coups de boutoir de la réalité? Clarisse t'en aurait fait sortir, qui aurait dû renaître à elle-même pour que tu vives selon l'idée de ce

qu'elle se faisait de l'homme et du fils de son choix. Nous ne nous sommes attachés qu'à l'écume de la vie. La vie profonde, l'essentiel des êtres et des choses nous ont toujours échappé parce que nous sommes réfractaires à tout effort.

Ta mère, Albin, si tu l'avais vue le matin de ta naissance, criant sa joie trop grande, l'oeil soudain sauvage lorsque je m'approchai; mes mains malpropres, mon souffle impur, la brutalité de mes gestes, arrière l'important! Qu'était-elle devenue la petite femme dolente dont les langueurs m'agaçaient? J'avais maintenant devant moi, éreintée, efflanquée, mais radieuse, la plus magnifique des lionnes faite femme. Dans son exaltation, elle n'en finissait pas de me houspiller, de rire et de s'exclamer, penchée sur le moine tiré auprès de sont lit. Moi, je découvrais qu'elle était belle et non touchante, que ses dents étaient éclatantes, qu'elle avait le geste nerveux, que ses cheveux jusqu'alors si ordonnés s'épanouissaient en crinière autour de son visage où la fièvre allumait déjà son feu destructeur.

Tout se passa très vite. Aujourd'hui, les antibiotiques auraient eu raison de la fièvre puerpérale dont ta mère est morte... Jusqu'à son dernier souffle, elle a penché sur toi son beau masque de lionne mortellement blessée, s'essayant même parfois à chanter les berceuses de son enfance qu'elle avait réappries pour

toi... Cela dura trois jours interminables. Le dernier, elle t'arracha de force à ton moine et te garda serré contre elle, sans cesser de me surveiller entre ses cils baissés. Pendant tout ce temps, jamais elle ne m'adressa la parole; je n'existais plus pour elle maintenant que tu étais là. Je me demandais même si elle ne caressait pas le désir de t'emporter avec elle dans ce néant dont elle se sentait progressivement envahie et contre lequel elle luttait de toutes ses dernières jeunes forces. Je me souviens de ce geste de la jambe qu'elle avait pour repousser ma main posée sur elle. Je lui en voulais de t'accaparer, de s'accrocher à toi, à ta vie commençante, comme si tu n'étais que sien et non pas nôtre. A plusieurs reprises j'ai essayé de te détacher d'elle, mais elle se débattait, resserrait son étreinte à t'étouffer et son cri sourd à chacune de mes tentatives était comme celui d'une bête qu'on attaque et qui se défendra. Il ne me restait que de veiller, que d'attendre que tout finisse. Je n'en pouvais plus d'entendre son souffle rauque, de voir sa tête rouler de droite à gauche, ses bras se contracter sur toi. Une haine aussi violente qu'incompréhensible me dressait tout à coup contre cette femme que sa mort prochaine me rendait étrangère et qui ne voulait pas céder, cette femme pourrissante qui ne te lâchait pas, qui s'agrippait à tes langes...

Quand tout fut terminé, je t'emportai en courant hors de la chambre. En t'arrachant

enfin à ses bras devenus mous, si mous, j'eus l'impression, terrible, de lui voler plus que la vie qui venait de lui être ôtée...

Lorsque je revis Clarisse un moment plus tard, la sage-femme lui avait fait sa toilette, avait tendu le lit des draps les plus beaux qu'elle avait trouvés dans l'armoire. Elle reposait sur ses oreillers, déjà tellement éloignée de nous... Toute ressemblance avec la lionne révélée par la maternité avait disparu de son visage qui était redevenu celui d'une petite fille. Avec son cou et ses bras si maigres croisés sur sa poitrine et qui ne retenaient maintenant qu'une brassée de fleurs ôtées des vases épars dans la chambre, elle me parut aussi fragile qu'un oiseau...

Je lui ai fermé les yeux, mais ils se rouvrirent imperceptiblement presque aussitôt. Un sourire que je ne lui avais jamais vu errait sur ses lèvres...

J'avais honte de me sentir si soulagé.

Suis-je un monstre pour que le spectacle de la mort et de son approche me mette dans un tel état d'agressivité à l'égard de ceux qu'elle choisit?

Car s'il y a eu ta mère, il y eut aussi mon père. En ce qui le concerne, je n'avais pas d'excuse. Il ne s'accrochait pas à la vie d'un autre pour mourir le plus lentement possible...

(A suivre)

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Un ancien président du Grand Conseil solidaire de la paysannerie

Un « congé militaire » refusé qui en dit long

Cent francs d'amende pour atteinte à l'honneur : c'est la peine qu'a requise le ministère public cantonal contre M. Jean-Louis Luginbuhl, président du Conseil communal de Boudevilliers, ancien président du Grand Conseil, ancien député et président de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz. Il sera jugé mardi par le Tribunal de police de Cernier et l'audience, à en croire la population agricole du district, promet d'être suivie par un public nombreux et attentif : les paysans n'apprécient pas qu'on leur marche sur les pieds et encore moins qu'on les prenne pour des Jean-foutre. S'ils donnent l'impression d'être terriblement susceptibles, ils ont peut-être quelques raisons d'avoir les nerfs à fleur de peau.

En novembre de l'an passé, M. Marcel Challandes, agriculteur, 30 ans, trois enfants en bas âge, qui fait tourner avec sa femme un domaine de soixante pièces de bétail et de cinquante hectares, commence un cours de répétition en Valais, avec l'état-major du groupe aérodrome 4. Dans sa grange, il a 25 tonnes de pommes de terre que le gel menace de rendre inconsommables, et qu'il n'a pas eu le temps de trier. Il présente donc une demande de congé de trois jours pour s'acquitter de ce travail. Le papier lui revient, portant la mention : « Congé refusé — Ce travail peut s'effectuer le samedi et le dimanche ». L'annotation est signée du lieutenant Winteregg, officier instructeur-auto à Payerne. Outré, le sdt Challandes fait le point dans sa poche. Il a entendu parler de la semaine de cinq jours, mais il n'a guère eu l'occasion de la pratiquer et il en ira de même tant que les vaches feront du lait sept jours sur sept. Rentré le week-end à Boudevilliers, il montre le papier à son président de commune, qui vérifie le tas de pommes de terre, évalue la perte possible à 5400 francs et empoigne sa plus belle plume : « Je

trouve cette réponse honteuse de la part d'un officier ; il est malheureux de nos jours d'être commandé par un officier de votre espèce ».

Et il signe : « Luginbuhl, président de commune, ancien président du Grand Conseil ». Le lundi, rentré à son unité, le sdt Challandes remet la demande annotée au lieutenant Winteregg, qui la soumet à son tour au major Koelliker, avocat à Lausanne, qui commande le groupe aérodrome 4 et qui dépose une plainte pour atteinte à l'honneur auprès de la justice neuchâteloise, en précisant que le lieutenant a agi par ordre. Averti des événements par son administré, M. Luginbuhl laisse aller et refuse catégoriquement de présenter des excuses.

Le lendemain, le sdt Challandes met au courant par téléphone le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du Département de l'agriculture. Le mercredi à midi, le sdt Challandes prend le train pour Neuchâtel afin d'aller trier ses patates jusqu'au vendredi soir. Il restera à Reckingen le week-end suivant, comme corvée de cuisine, mais au moins le travail aura-t-il été fait.

Reste cette atteinte à l'honneur qui sera jugée mardi. Solidaires avec leur président, les agriculteurs du Val-de-Ruz ont décidé d'assister en foule à l'audience, mais ils ne bloqueront pas l'entrée de la salle comme le suggéraient certains extrémistes de l'UPS. Maladresse provoquée par une maladresse, elle oblige M. Luginbuhl à durcir sa position et il était très ferme samedi soir, lorsque nous l'avons atteint par téléphone :

— « J'ai fait toute la « mob », trois

cours avant, j'ai été appointé - aide-fourrier, je me suis occupé des congés, mais une réponse comme celle du lieutenant Winteregg, je ne peux pas l'admettre. La semaine de cinq jours, d'accord, nous ne l'avons pas et d'autre l'ont. Mais dire que ce travail peut se faire le samedi et le dimanche, à notre époque, et bien, il peut aller se faire f... »

— « Si le lieutenant a agi par ordre, c'est peut-être un manque d'information ou éventuellement d'intelligence ; mais si un major a ordonné ces commentaires, après un refus de congé, c'est plus grave. Je ne suis pas antimilitariste, mais je ne me laisse pas marcher sur les pieds. D'ailleurs, si le congé avait été simplement refusé, j'aurais écrit que ce travail était urgent, comme un président de commune doit le faire, et je n'aurais pas fait les commentaires qu'on me reproche... »

L'affaire en est là et il est encore possible qu'elle puisse se terminer dans le calme par un retrait de plainte ou des concessions mutuelles. Sinon, elle pourrait s'envenimer : M. Luginbuhl a manifesté son intention de ne pas payer un sous d'amende et de faire des arrêts le cas échéant. Selon M. Challandes, les agriculteurs pourraient alors manifester plus bruyamment qu'ils ne voulaient de le faire à Cernier. Et ils soulignaient avec raison, hier matin, en demandant un peu plus de considération pour les agriculteurs, que la Suisse n'a qu'une matière première : l'herbe. On l'a peut-être trop longtemps oubliée pour ne pas voir exploser parfois, aujourd'hui, ceux qui l'exploitent.

A. B.

Un scooter se jette contre une voiture à Couvet

Un mort et un blessé



Le scooter sur lequel avaient pris place les deux victimes.
(photo Impar-sh)

Hier, peu après 14 heures, un automobiliste chaux-de-fonnier, M. J. M. L., circulait sur la route cantonale 10, à Couvet, en direction de Travers lorsque, à la hauteur du carrefour de l'Aigle, il eut sa route coupée par le scooter piloté par M. Georges D'Epagnier, 57 ans, domicilié à Travers, qui traversait la route du nord au sud. Le scootériste et son fils, Jean-Paul, 12 ans, qui avait également pris place sur l'engin, ont dû être hospitalisés à Couvet. M. D'Epagnier, souffrant d'un traumatisme crânien et de plusieurs fractures de jambe, devait malheureusement décéder en fin d'après-midi. Son fils, quant à lui, a subi une forte commotion cérébrale et des plaies au visage.

Issue mortelle à Fleurier

Nous avons relaté dans l'édition de vendredi, l'accident qui avait provoqué l'hospitalisation de M. René Christe. Ce dernier est décédé hier, à la suite d'une fracture du crâne et d'une commotion cérébrale. Ce Fleurisan fort connu par

sa popularité au Val-de-Travers, exerçait la profession de peintre dans une entreprise de Couvet. M. Christe était encore célibataire. Nos condoléances.

(rq)

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

M. Bucher rentrera prochainement en Suisse

Dès la nouvelle de la libération, samedi matin, de l'ambassadeur de Suisse au Brésil, M. Giovanni Enrico Bucher, connue et confirmée, chacun au Palais fédéral a exprimé sa très grande satisfaction et son extrême soulagement. Toutefois, on s'est refusé à toute déclaration officielle, en laissant la priorité au Conseil fédéral, qui s'est exprimé, à 15 h. 30, au cours d'une conférence de presse, par le truchement du chef du Département politique fédéral, M. Pierre Graber.

Au début de cette conférence de presse, une déclaration écrite a été remise aux journalistes, exprimant la satisfaction du Conseil fédéral. Cette déclaration ajoute que « l'ambassadeur Giovanni Enrico Bucher rentrera prochainement en Suisse pour se remettre de sa détention de plusieurs semaines ». Elle précise encore que M. Max Feller, dont le rôle au Brésil est terminé, regagnera sous peu son poste à Luxembourg et que l'ambassade de Suisse au Brésil sera gérée à titre intérimaire par M. William Roch, conseiller d'ambassade. Le conseiller fédéral Graber a ensuite relaté les circonstances de la libération de M. Bucher.

Parlant de la situation à Berne depuis le 7 décembre, date de l'enlèvement, M. Graber a indiqué que

l'inquiétude avait été vive à deux moments particuliers, tout d'abord, lors de l'enlèvement lui-même, avant que le gouvernement brésilien ait donné les assurances selon lesquelles tous les efforts nécessaires seraient entrepris pour obtenir la libération de l'ambassadeur et que rien ne serait fait qui puisse mettre en danger la vie de celui-ci.

L'autre moment d'inquiétude a été celui où ce même gouvernement a refusé la libération de certains prisonniers.

M. Graber a précisé qu'aucune décision n'avait été prise quant au maintien de M. Bucher au Brésil. Il a ajouté que le déplacement de notre ambassade de Rio à Brasilia était prévu pour la fin de cette année. (ats)

Soulagement passager

— De notre correspondant à Berne, Michel Margot —

La libération de l'ambassadeur Bucher ne met pas un terme à la liste déjà longue des actes de piraterie, des rapt et des assassinats politiques. Le soulagement que ressentent les autorités suisses et l'homme de la rue à l'idée que M. Bucher peut à nouveau vivre en homme libre marque tout au plus la fin d'un épisode de la guerre révolutionnaire. Demain, ou après-demain, d'autres enlèvements se produiront, dont seront victimes des innocents.

La Suisse n'a pas payé une fois pour toutes son tribut. Voyez l'Allemagne occidentale : combien de diplomates s'est-elle vue déjà ravir ou tuer ? Il faut s'attendre donc à de nouvelles attaques contre notre pays. Le soulagement que nous avons éprouvé ce week-end n'est que passager, malheureusement.

Dès lors, la première question qui vient à l'esprit est celle-ci : comment se prémunir à l'avenir des coups de la guérilla ? Pour la troisième fois, M. Graber va adresser des directives à ses missions diplomatiques à l'étranger. Ces nouvelles instructions

seront en partie calquées sur le modèle néerlandais, très précis et très rigoureux. Mais cela ne suffira pas. Ni à La Haye ni à Berne on ne se fait d'illusion : une sécurité totale est impossible.

Alors ? En ce qui concerne le Brésil, certains milieux prônent l'intervention de la Confédération dans les affaires que font dans ce pays les entreprises privées, les plus fortes de Suisse. Oui, peut-être. Mais l'introduction d'un tel dirigisme en matière de relations économiques avec l'étranger conduit ni plus ni moins qu'à une refonte complète de nos structures politiques.

Le Conseil fédéral a d'ailleurs eu la sagesse de ne point intervenir de manière trop insistante dans une affaire qui, en définitive, concernait surtout le Brésil. Il a su, aux bons moments, rappeler la grande inquiétude qu'il ressentait à l'égard de M. Bucher et l'extrême intérêt qu'il portait à sa prompte libération. Il s'est trouvé toutefois, ces derniers jours, des personnes pour lui reprocher de ne pas exercer des pres-

sions plus fortes sur le gouvernement de Rio. Mais quelles pressions ? Et de quelle nature ?

En revanche, il ne s'est trouvé personne pour inciter le régime brésilien à faire preuve de fermeté, donc à « lâcher » notre ambassadeur, au nom du respect du droit. On est loin de Zerka et des belles envolées lyriques des politiciens de Cabinet qui recommandaient au Conseil fédéral de ne pas céder au chantage palestinien.

N'empêche que l'enlèvement de M. Bucher — Pierre Graber dit — pourrait être le dernier à se terminer de manière aussi heureuse. Les gouvernements victimes de chantages se raidissent. L'expérience enseigne diverses parades. Par exemple, les autorités brésiliennes ont constamment gardé le commandement des négociations, contrairement à ce qui s'était passé jusqu'ici. Les révolutionnaires n'ont obtenu finalement que la libération de 70 des leurs, et encore n'étaient-ce pas les plus importants. Là aussi, le gouvernement a choisi. Mais à ce durcissement du pouvoir pourrait bien correspondre aussi un durcissement des guérilleros.

Or, ses ravisseurs l'ont révélé à M. Bucher son rapt n'était pas la première tentative opérée sur sa personne. Le diplomate suisse était visé depuis longtemps. Et à travers lui, notre pays. Pourquoi ? C'est ce que le rescapé va sans doute raconter au chef du Département politique lors de son prochain séjour en Suisse. Ses ravisseurs ont dû le lui confier.

Comme dans le cas de Zerka, notre pays a été choisi intentionnellement. C'est donc qu'on avait quelque chose à lui reprocher. Or, curieusement, si le public s'était extrêmement ému des détournements d'avions de septembre, il est resté extrêmement calme, voire passif en l'occurrence. Il est vrai que le nombre des otages et le côté spectaculaire des choses variaient fortement d'une fois à l'autre. Dans les deux cas, pourtant, il y avait matière à réflexion et à réaction. Et je ne crois pas — comme l'estime le chef du Département politique — que ce soit à cause du ton mesuré dont a usé la presse en rapportant les événements du Brésil et en les commentant que l'opinion publique suisse est restée aussi sereine. Il y avait en elle une part indiscutable et prépondérante d'indifférence. Et bien, cette indifférence est aussi coupable qu'une trop vertueuse et fracassante indignation. L'enlève-

ment de M. Bucher était une excellente occasion de mesurer notre place dans le monde et d'apprécier la manière dont nous l'occupons.

Si, sous le couvert de la neutralité, nous nous sommes rendus coupables de complicité dans les injustices et les tortures commises dans le monde (et nous le payons aujourd'hui), le temps est venu, au nom de la démocratie et par solidarité avec les peuples qui aspirent à sortir de l'asservissement, de quitter notre réserve facile et calfeutrée pour dénoncer à la face du monde les excès du pouvoir, quels qu'ils soient et où qu'ils soient perpétrés. Ne serait-ce pas, finalement, la meilleure protection — et la plus honnête — contre les agissements, ignobles d'ailleurs, des « esperados » ?

M. M.

Canton des Grisons

Une usine détruite par le feu

Un incendie qui s'est déclaré très tôt dans la matinée d'hier a complètement détruit l'usine à chaux de Domat-Ems située entre l'ancien et le nouveau village. Personne n'a été blessé. En revanche, les dégâts matériels atteignent probablement un demi-million de fr. L'incendie a été volontairement provoqué par un pyromane qui a été arrêté et a reconnu les faits. L'enquête en cours s'efforcera d'établir s'il est responsable d'autres incendies. (ats)

■ LAUSANNE. — Le comité directeur du Parti suisse du travail s'est réuni samedi à Lausanne et a publié une déclaration confirmant son plein appui à la cause de l'égalité politique de la femme en Suisse, qu'il n'a jamais cessé de défendre. Il insiste auprès de tous les travailleurs pour qu'ils contribuent à assurer l'institution du droit de vote des femmes en matière fédérale, en votant « oui » les 6 et 7 février prochains.

■ LUCERNE. — Lors de son congrès annuel qui s'est tenu ce week-end à Lucerne, la Jeunesse radicale suisse, placée sous la présidence de M. Urs Marti, de Berne, s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'introduction du droit de vote et d'éligibilité de la femme sur le plan fédéral.

COFFRANE

Une voiture se jette contre un arbre

Samedi vers 22 h. 30, M. E. Luthy, de Payerne, circulait à bord d'une voiture sur la route de Coffrane en direction de Valangin. Au tournant de Botte, il perdit le contrôle de sa voiture, qui fut déportée sur la droite, sortit de la route et percuta un arbre. Le conducteur, ainsi que sa passagère, Mlle Schweizer, de Neuchâtel, tous deux blessés, ont été conduits à l'Hôpital de Landevaux. Le permis de conduire de M. Luthy a été séquestré. Les dégâts matériels sont importants. (mo)

MEMENTO

Neuchâtel

LUNDI 18 JANVIER

Aula de l'Université : 20 h. 30, conférence de M. J.-P. Daloz, professeur.

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 h., pharmacie Montandon, rue des Epancheurs.
Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

CINÉMAS

Apollô : 14 h. 30, 20 h., La bataille de Neretva,
17 h. 30, La route de Corinthe.

Arcades : 14 h. 45, 20 h. 30, Disons un soir à dîner.

Pio : 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45, Flesh.
Palace : 20 h. 30, Le mur de l'Atlantique.

Rez : 20 h. 30, Pornorama.
Studio : 14 h. 45, 20 h. 30, Le lion en hiver.

CHRONIQUE HORLOGERE

Nouvelle convention dans l'horlogerie

Les syndicats et les associations patronales de l'industrie horlogère ont annoncé samedi dans un communiqué commun la signature d'une nouvelle convention collective concernant quelque 60.000 travailleurs. Cette nouvelle loi est valable jusqu'en 1975. Les nouveaux textes sont marqués par trois caractéristiques : améliorations d'accord ancien, introduction d'accords nouveaux et enfin la réouverture de négociations concernant une série de points précis en cours de convention.

SOLDÉ

... pour vous !!

Vente autorisée par la Préfecture du 15 au 30 janvier

TUNIQUE JEUNES FILLES

en lurex, manches longues

~~79.-~~ **27.-**

BLOUSONS JEUNES FILLES

imitation fourrure, teintes mode

~~129.-~~ **87.-**

ROBES POUR DAMES

en lainage imprimé de fleurs plates, sans manche

~~69.-~~ **37.-**

ROBES MIDI

en jersey imprimé, « grand chic »

~~98.-~~ **57.-**

TAILLEURS

en lainage pied de coq, façons classiques

~~189.-~~ **97.-**

GILETS

en crochet, très confortables

~~49.-~~ **27.-**

ROBES CHEMISIER

en jersey imprimé, manches longues

~~79.-~~ **57.-**

ENSEMBLES

Robes à manches longues, avec gilets

~~198.-~~ **127.-**

TAILLEURS

en lainage, genre tricot, longueur midi

~~239.-~~ **147.-**

JUPES

en jersey jacquard, belle qualité

~~59.-~~ **37.-**

ENSEMBLES PANTALON

en jersey laine. Tunique à manches courtes ou sans manche

~~109.-~~ **57.-**

TRAININGS dames ou messieurs

en Hélanca

~~65.-~~ **35.-**

COLLANTS

en nylon stretch

~~3.95~~ **2.-**

COLLANTS

en laine, côtes derby

~~9.90~~ **6.-**

DRAPS

en percale blanche, bordure écossaise, pour lits français. Gr. 240 x 290 cm.

~~34.90~~ **23.-**

TRAVERSINS

en tissus écossais. Gr. 60 x 90 cm.

~~9.90~~ **5.-**

LINGES DE BAIN

en tissus éponge à grands carreaux

~~19.90~~ **10.-**

LINGES DE TOILETTE

en tissus éponge couleur

~~5.95~~ **3.-**

TAIES AMÉRICAINES

en percale fleurie

~~10.90~~ **6.-**

BONNETS D'HIVER

pour dames en laine, ou crylor

~~19.90~~ **9.-**

CHAPEAUX DAMES

en feutre

~~52.-~~ **12.-**

ÉCHARPES

laine

~~10.90~~ **4.-**

JAQUETTES POUR BÉBÉS

en acryl

~~9.90~~ **5.-**

BONNETS POUR ENFANTS

en laine, orlon, acryl

~~5.95~~ **3.-**

CHEMISES FILLETES

6-12 ans, en coton

~~4.-~~ **2.-**

SLIPS POUR FILLETES

en coton

~~3.95~~ **2.-**

PANTIES FILLETES

6-12 ans, en dentelle stretch

~~11.90~~ **5.-**

CALEÇONS COURTS

en lancofil pour garçons de 4 à 14 ans

~~7.95~~ **3.-**

CASAQUES FILLETES

en coton, orlon ou nylon, uni ou fantaisie

~~24.90~~ **13.-**

TABLIERS-SHIFTS

en coton fantaisie, manches trois-quarts

~~27.90~~ **15.-**

GAINES-CULOTTES

en tulle Lycra

~~39.50~~ **18.-**

TISSU DE DÉCORATION

pour rideaux

le mètre ~~7.95~~ **4.-**

TAPIS DE MILIEU

dessins persans

~~298.-~~ **199.-**



Tramelan, station d'hiver

Inauguration de nouvelles installations

Tramelan est certainement la cité qui forme l'une des plus belles stations jurassiennes. Il est vrai que sa position géographique y contribue largement, mais c'est néanmoins à la volonté d'hommes décidés que le résultat enregistré aujourd'hui est dû. Et, parmi ces promoteurs, les membres de la Société anonyme du téléski tiennent une place particulière. En effet, si Tramelan peut être fier de sa piscine chauffée, de son manège des Reussilles et de ses courts de tennis, ses installations sportives d'hiver lui valent un renom nullement usurpé.

Cette satisfaction toute légitime, M. Laurent Boillat, président du Conseil d'administration de Télési SA se devait de la déclarer samedi dernier à ceux qui avaient été invités à inaugurer la mise en service — si l'on peut dire — d'une seconde remontée mécanique et l'ouverture de la nouvelle buvette, notamment MM. les maires de Tramelan et Mont-Tramelan, M. Marc Haegeli, député, et M. Henri Gorge, président de Pro-Jura.

DES POSSIBILITÉS MULTIPLES

L'idée de construction d'un moyen de remontée mécanique aux abords de Tramelan remonte à 1961, la solution étudiée se concrétisant l'année suivante. D'emblée, le succès du nouveau téléski dépassa toute espérance; il répondait vraiment à un besoin. Les possibilités offertes par les cinq pistes balisées, l'entretien impeccable de ces pistes — grâce notamment à l'acquisition d'une dameuse — ont attiré dès le début une foule impressionnante de skieurs non seulement de Tramelan et des environs, mais de Bâle, de Soleure, de Bienne, de l'Ajoie et de la Franche-Comté.

Avec ses 1410 mètres de longueur, le téléski de la Combe-Les Roches — qui demeure le plus long du Jura — offre une dénivellation de 310 mètres. Malgré son débit horaire de 800 personnes, il devait bien vite s'avérer incapable d'empêcher de longues files d'attente à la station de départ. Pour éviter cet inconvénient, il fut décidé

de le doubler. En créant la remontée mécanique Les Fontaines-Les Roches, longue de 760 mètres, avec 170 mètres de dénivellation, on supprimait non seulement ce fâcheux temps d'attente, mais on satisfaisait ceux qui préféreraient le parcours supérieur et, surtout aussi, on offrait la possibilité d'une activité plus longue, la neige tenant plus longtemps dans le haut que dans le bas.

Ces améliorations devaient inévitablement s'accompagner de deux autres réalisations indispensables: la mise à disposition d'un restaurant suffisamment grand et l'aménagement d'une place de parc spacieuse. C'est maintenant chose faite. A l'ancienne buvette a été accolé un local de débit self-service offrant 220 places assises au total. L'intérieur est simple, mais ne manque nullement de cachet et de chaleur. Un local d'hospitalisation et de premiers secours — 12 pistards spécialement formés assurent l'évacuation rapide des éventuels accidentés et la surveillance des pistes — permet d'accueillir les blessés jusqu'à l'arrivée du médecin ou de l'ambulance. Quant au parc, le nombre de ses places a été porté de 300 à 800.

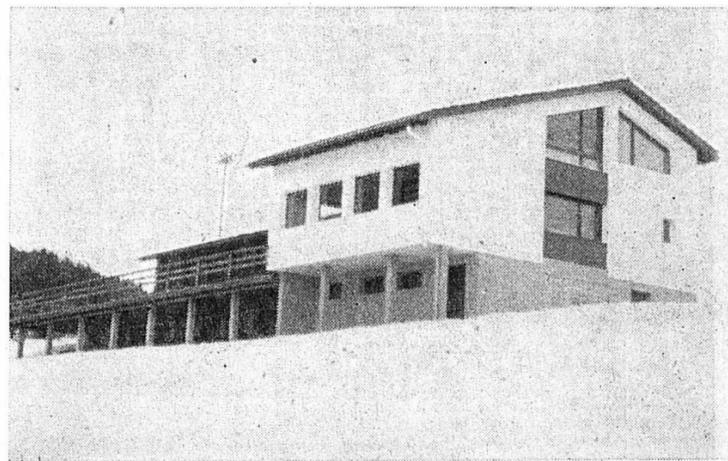
Des possibilités d'hébergement destinées à des groupes ou à des familles existent dans trois chalets qui disposent de places pour 120 personnes.

Grâce à sa situation et à ses installations, la station d'hiver de Tramelan peut offrir aux skieurs des conditions idéales de pratique de leur sport. Les adeptes de vitesse y trouvent leur

compte comme les amateurs de randonnées ou de ski de fond. De nombreux itinéraires permettent en outre de rejoindre Tavannes, le vallon de Saint-Imier, Mont-Soleil ou le plateau des Franches-Montagnes.

La seule chose qui fait actuellement défaut à Tramelan, c'est naturellement la neige. Certes, les responsables de la station peuvent se consoler en se disant qu'ils ne sont pas les seuls à souffrir de cet hiver désespérément clément, mais ils ne peuvent s'empêcher de se souvenir de l'hiver dernier où les conditions d'enneigement exceptionnelles permirent le fonctionnement ininterrompu du téléski du 25 novembre au mois d'avril.

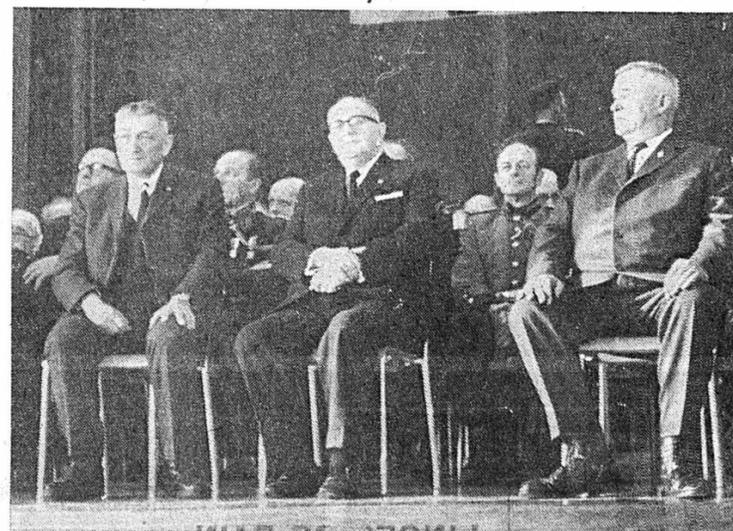
A. F.



La nouvelle buvette. (photo Impar-fx)

La Fédération jurassienne de musique se donne un nouveau président central

Courgenay, grâce à la collaboration de ses deux fanfares, a accueilli hier, dans les sentiments d'une hospitalité tout ajoulote, plus de 300 délégués des fanfares du Jura et invités. La Fédération jurassienne de musique a désigné 3 nouveaux membres d'honneur du comité central et s'est donné un nouveau président. Elle a également honoré ceux qui l'ont servie durant près d'un quart de siècle et fêté ses vétérans.



De gauche à droite: au premier plan, les trois membres d'honneur proclamés hier, soit MM. Joseph Berdat, de Cormoret, Roger Cattin, des Breuleux et Edmond Staehli, La Neuveville, entourés des vétérans de 35 et 50 ans. (photos Impar-fx)

En ouvrant la 89e assemblée générale de la Fédération jurassienne de musique, M. Roger Cattin, des Breuleux, s'est plu à saluer une présence record de délégués des fanfares du Jura ainsi que, parmi les invités, MM. Simon Kohler, conseiller d'Etat, Jean Jobé, préfet, Paul Monnin, maire, Charles Baertschi, de Saint-Imier, président d'honneur, Fridolin Aebi, de Fribourg, président central fédéral des musiques, Lachat, Sommer et Muller, délégués des associations jurassiennes de gymnastique, de chant et de tir. M. Raval, président de l'Ancienne de Courgenay, souhaite ensuite la bienvenue avant que ne soit entamé un copieux ordre du jour qui ne comportait pas moins de quatorze points.

DES PREUVES DE VITALITÉ

Les comptes, présentés une dernière fois par M. Joseph Berdat, de Cormoret, furent acceptés sans autre. Ils bouclent avec un modeste bénéfice de 265 francs sur un total de recettes de 27.300 francs, dont 4590 francs versés par les organisateurs de la Fête jurassienne de Porrentruy. La fortune globale de la fédération s'élève à 22.394 francs, soit une diminution prévisible de 4000 francs environ due principalement à l'achat de la nouvelle bannière.

Le budget 1971, qui est plus modeste, est équilibré, avec un montant de 10.500 francs, les fanfares de Courtelary et de Cortébert fonctionneront comme vérificatrices des comptes.

Dans son rapport présidentiel, M. Roger Cattin, dans un style empreint de beaucoup d'humanité et de cordialité, rendit tout d'abord hommage aux disparus, en particulier à Léon Membrez, vice-président d'honneur. Il se plut à relever l'extraordinaire succès de la 29e Fête jurassienne de musique de juin 1970 et félicita les fanfares qui avaient célébré des jubilés. Il salua l'admission de « La Liberté » de Vendincourt comme il se devait. 74 fanfares font maintenant partie de la Fédération jurassienne qui compte près de 2500 membres. Il a été organisé cinq cours de perfectionnement décentralisés qui ont réuni 110 participants dont 95 ont obtenu le certificat final. Sur ce point, M. Paul Montavon, président de la Commission de musique, devait fournir un rapport complet et annoncer que, cette année, la suite de ces cours serait donnée à Bienne, Le Noirmont, Delémont et Porrentruy. L'an prochain sont prévus des cours du troisième degré ainsi qu'un cours pour batteries.

Le rapport sur la Fête jurassienne de Porrentruy a été présenté par M.

Edmond Montavon qui se dit fort heureux d'avoir enregistré un succès complet, tant sur le plan musical — 43 sociétés au concours de marche, 38 en salle — que financier. M. Hugo Henz donna connaissance des comptes qui, avec 114.069 francs de recettes, ont laissé un bénéfice net de 19.358 francs. Les Journées musicales de 1972 ont été attribuées à Alle, aux Pommerats, Le Noirmont s'étant désisté — et à Diesse. Désormais, les bannerets pourront recevoir les distinctions qui marquent la vétéranie, à la suite d'une modification des statuts.

DES FORCES JEUNES

Le point principal de l'assemblée résidait dans le renouvellement d'une partie du comité central et la nomination du président. MM. Roger Cattin, membre du comité depuis 24 ans et président depuis 8 ans, Edmond Staehli, La Neuveville, vice-président, en charge à l'exécutif depuis 20 ans, et M. Joseph Berdat, successivement secrétaire et caissier depuis 1934, se retirent pour faire place à de plus jeunes. Alors que MM. René Bilat, Le Noirmont, René Tschan, Perrefitte, Bernard Monnin, Bassecourt, et Amelio Canale, Saint-Ursanne, sont réélus à leurs postes pour quatre ans, MM. René Liechti, Corgémont, et Roger Daverio, Bienne, entrent au comité central. M. Norbert Girard, maître professionnel, directeur de la « Municipale » de Porrentruy, membre de la Commission de musique depuis huit ans, âgé de 41 ans, est appelé à la présidence qui, bien que passant en mains ajoulotes, demeure toutefois franc-montagnarde, puisque M. Girard, natif des Pommerats, fut instituteur et directeur de la fanfare de ce village avant de changer de localité. Brillant élève de tous les cours organisés par la fédération, comme se plut à le souligner M. Paul Montavon, il a toutes les qualités pour présider aux destinées des musiciens jurassiens.

M. Roger Cattin fut ensuite acclamé vice-président d'honneur de la fédération, tandis que MM. Staehli et Berdat étaient applaudis membres d'honneur. Un hommage spécial, au cours duquel furent relevés leurs mérites particuliers, devait d'ailleurs leur être rendu au cours de la cérémonie de proclamation des 95 vétérans jurassiens et fédéraux qui se virent remettre une médaille pour leurs 25, 35 et 50 ans d'activité et qui furent cordialement félicités par M. Aebi, président central fédéral.

Au cours du banquet qui suivit l'apéritif offert par la municipalité, M. Girard, major de table, donna la parole à plusieurs orateurs, MM. Simon Kohler, conseiller d'Etat, Paul Monnin, maire, André Goy, pasteur, Jean Sommer, au nom des associations-sœurs, Amez-Droz, de Saint-Imier, pour l'Association cantonale bernoise de musique et Bovet rédacteur romand à la « Revue suisse des musiques ».

Le manque de place nous oblige à renvoyer à une prochaine édition la publication de la liste des nombreux vétérans fêtés hier.

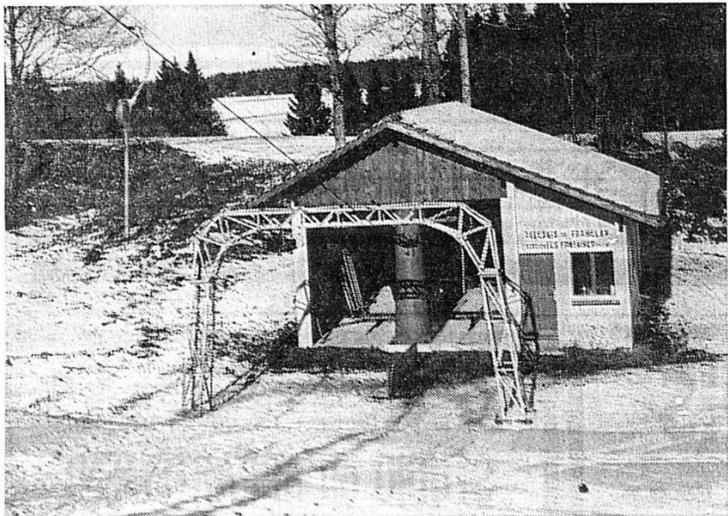
A. F.

REUCHENETTE

Attention au verglas !

Samedi, à 12 heures, une voiture conduite par M. Francesco Montinardi, de Birsfelden, qui descendait la route de Reuchenette, a dérapé sur du verglas peu avant l'entrée du tunnel. Elle est entrée en violente collision avec une automobile venant en sens inverse, pilotée par M. J. Obermayr, domicilié à Malleray. Une deuxième voiture montante, conduite par M. S. R., de Péry a encore heurté la précédente. Il en est résulté pour 12.000 francs de dégâts. Une passagère du véhicule tamponné, Mme Cramatte, de Malleray, a subi diverses blessures à la tête et au visage et a dû être hospitalisée à Bienne. MM. Montinardi et Obermayr, coupés au front, ont été soignés sur place par un médecin. La circulation a dû être détournée par l'ancienne route pendant plusieurs heures. (ac)

Voir autres informations jurassiennes en page 23



Le nouveau remonte-pente. (photo Impartial)

BIENNE

Chute à vélomoteur

Samedi soir, place de la Croix, M. Emile Linder, 66 ans, domicilié en ville, a fait une chute sur le verglas alors qu'il circulait à vélomoteur. Ayant subi une fracture de jambe, l'infortuné a été hospitalisé à Beaumont. (ac)

Que de monde sur le lac !

A Bienne, au cours du week-end, il y avait une foule de patineurs et de promeneurs sur la rade du lac gelé. Il en fut de même à La Neuveville, où quelques intrépides se hasardèrent même à traverser le lac, jusqu'à Cerlier. (ac)

Election pastorale

Par suite de titularisation du poste, M. Marcel Maeder, depuis 1962 pasteur auxiliaire, a été élu hier pasteur de la paroisse française de Bienne-Ville. (ac)

Une voiture dans une vitrine

Samedi soir, à la place Guido-Muller, une voiture a dérapé et est montée sur le trottoir. Elle a défoncé une vitrine de magasin près du Restaurant de la Gabel. Les dégâts s'élèvent à 4000 fr. (ac)

LES BREULEUX

Une passante renversée

Hier à 13 h. 30, alors qu'il croisait une voiture à l'entrée sud du village, un automobiliste de Tavannes a renversé une passante qui cheminait sur la droite de la chaussée. Heureusement; le véhicule roulait à vitesse réduite. La passante, Mlle Juliette Baume, âgée de 65 ans, souffre d'une commotion. Elle a été hospitalisée à Saignelégier. (y)

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Etat civil

QUATRIÈME TRIMESTRE 1970

Naissances

Octobre 2. Mainolfi Adriano, fils de Italo, et de Isabel née Barjola. — 20. Strauss Joëlle, fille de Frédy, et de Martine née Bueche. — Novembre 10. Mastaglia Gian Dario, fils de Angelo, et de Carmen née Odorizzi. — 23. Slongo Luciana, fille de Federico, et de Letizia née Gregori. — 25. Rosselet Marc André, fils de Ernest, et de Doreen née Smith. — 29. Ghelfi Jean-Yves, fils de André, et de Gisèle née Monachon. — 30. Chambaz Jacques Herbert, fils de Roger, et de Suzanne née Schneider. — Décembre 6. Stanga Graziella, fille de Salvatore, et de Anna née Palumbo. — 27. Hirschy Christophe, fils de Fernand, et de Paulette née Frei.

Mariages

Octobre 30. Wäcker Willy, à Bienne, et Monnin Florence, à Sonceboz. — Novembre 26. Bibler Anton, à Sonceboz, et Hofer Gladys, à Lausanne. — Décembre 24. Lerch Pierre André, à Sonceboz, et Schindelholz Gabrielle, à Bienne.

Décès

Octobre 6. Vuille Adèle née Redard-Jacot, en 1890. — 7. Obrecht René, né en 1896. — 24. Leresche Olympe née Grosjean, en 1899. — 27. Ris Lydie, née en 1893. — Décembre 10. Muggli Willy Albert, né en 1953. — 25. Bernel Louis, né en 1894.

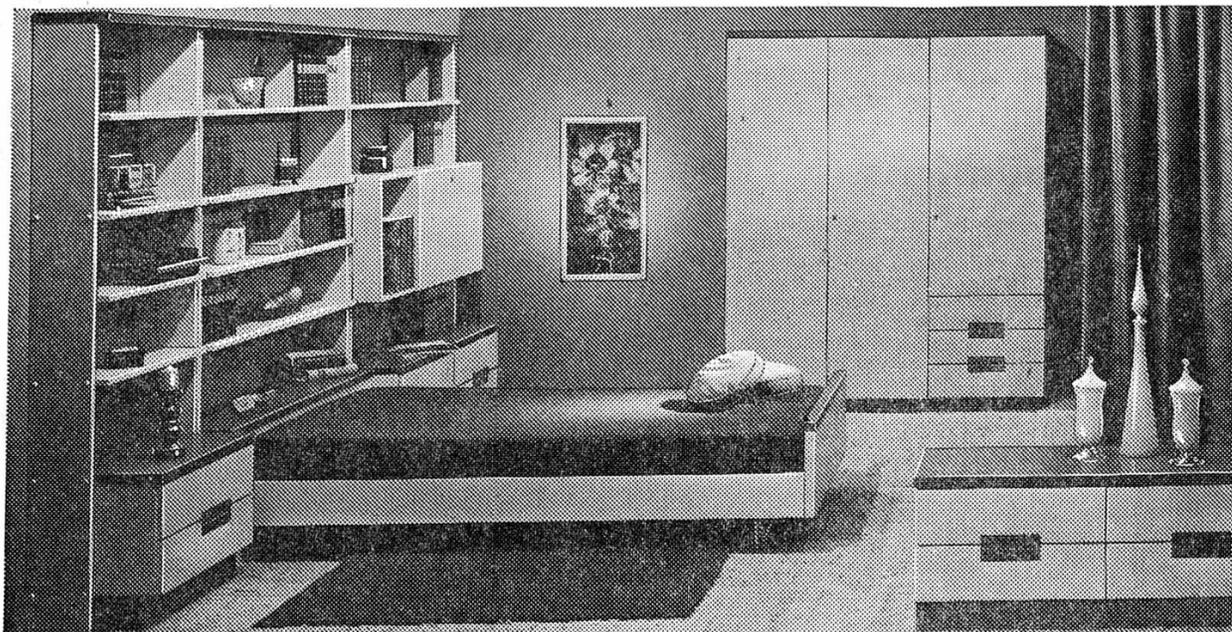
SAINT-IMIER

Accrochage

Hier, une collision s'est produite entre deux voitures, à l'intersection des rues de la Suze et du Midi, vers 14 h. 30, ne provoquant heureusement que des dégâts matériels, qui se montent à quelque 1500 francs. (ni)



Le nouveau président, M. Norbert Girard, adresse ses remerciements aux délégués qui viennent de l'élire. A sa gauche, son prédécesseur, M. Roger Cattin.



DOUCEUR de VIVRE

En choisissant des meubles vous créez votre climat. C'est important!

Deux ensembles vraiment «in» qui enchantent les jeunes

De notre programme «color»
Meubles blancs avec plateaux, socle et poignées de couleurs.
Combinaisons de teintes : bois et blanc
vert et blanc
rouge et blanc
ou entièrement teinte noyer

A disposition :
Bibliothèques par éléments — Armoires combinables 2, 3, 4, 5 portes, etc. — Coffre à literie — Lits ou couchs — Bureau.

De notre programme «varia»
Ils seront conquis par cet autre ensemble de notre programme par éléments lavables, interchangeable, de toutes dimensions. On en fait ce qu'on veut!
A disposition :
Grand lit ou lits jumeaux — Couch — Commodes — Armoires — Bureaux — Bibliothèques murales — Tables de chevet, etc.

Avantage appréciable : entretien facile.
Studio complet avec literie déjà à partir de **Fr. 480.-**



meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

grande exposition
sur 6 étages — 30 vitrines

Crédit jusqu'à 30 mois
Livraison franco domicile

BON Envoyez-moi votre catalogue sans engagement et sans frais

Nom _____ Prénom _____
Rue et N° _____
N° postal _____ Localité _____
Je m'intéresse à _____



Jeune homme quittant l'école au printemps cherche place comme

APPRENTI MÉCANICIEN

dans un garage. — Faire offre à François Beuret, tél. (039) 55 12 67, Soubey.

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi

vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 4 N'examinez pas seulement le coût des intérêts, mais aussi la largeur de vue de votre partenaire pour le cas où il vous arriverait de ne pas pouvoir tenir vos engagements ponctuellement. Tout retard peut sans cela vous coûter beaucoup d'argent et beaucoup d'ennuis.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5¼% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9¼% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle
Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande

Veillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 383

OCCASIONS

RENAULT R 4	1968-69-70
RENAULT R 6	1969-70
RENAULT R 10	1966-67-69
RENAULT R 16	1966-67-68-69-70
MERCEDES 220 S	1962 gris foncé
MERCEDES 220 SE	1965 grise
MERCEDES 200	1969 rouge foncé, radio
MERCEDES 200	1969 gris blanc, radio
FORD Cortina GT	1966 blanche
SIMCA 1501	1969 gris mét.
CITROËN Dyane 6	1970 jaune peu km.
VW 1500	1963 blanche mot. neuf

VENTE - ÉCHANGE - CRÉDIT

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.

Léopold-Robert 21 a Fritz-Courvoisier 54
Tél. (039) 23 52 22 Tél. (039) 23 52 22
LA CHAUX-DE-FONDS

Importante entreprise de la branche horlogère, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

nickeleur-trempeur

capable de travailler d'une façon indépendante.

Faire offre de services sous chiffre FG 765, au bureau de L'Impartial.

NOUS CHERCHONS A LOUER
pour le 1er février à LA CHAUX-DE-FONDS

STUDIO ou APPARTEMENT

1 ou 2 pièces, confort.

Faire offres à Fabrique des Montres ZODIAC,
2400 Le Locle, tél. 31 23 42.

DROZ & AGASSIZ

Jardinière 131 — Tél. (039) 23 61 19

COUVERTURE RÉVISION RÉPARATION

des toits en tous genres.

VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien!

RENOVADAIM S.A.

CASE POSTALE 2000 NEUCHÂTEL 8

Médecin-dentiste de La Chaux-de-Fonds
cherche

demoiselle de réception

active et consciencieuse (aide au fauteuil, stérilisation, réception).

Jeune fille s'intéressant à la profession serait mise au courant.

Entrée en fonction à convenir.

Faire offres sous chiffre RF 988, au bureau de L'Impartial.

Promenade hivernale au bord de la Thielle

Cet hiver qui nous refuse la neige espérée offre par contre des paysages rendus inhabituels par le froid et la glace qui, peu à peu, gagnent les lacs et les cours d'eau. C'est pourquoi il vaut la peine d'entreprendre des promenades en des contrées qu'en temps normal on ne parcourt guère en hiver.

Au long d'un beau canal

Celui de la Thielle a été élargi et le vieux pont qui le franchissait à Thielle depuis bientôt cent ans est maintenant remplacé par un pont moderne dont les lignes sobres et nettes s'harmonisent parfaitement avec le paysage.

Du haut de ce pont, un premier regard en direction du lac de Bienne nous fait entrevoir, dans la brume recouvrant la plaine, les installations industrielles au-dessus desquelles vacille la flamme de la raffinerie de pétrole. Au premier plan, tout près de l'eau, la silhouette du château de Thielle apparaît en un contraste frappant avec les hautes cheminées de la fabrique de ciment.

Ayant franchi le pont, suivons le chemin qui longe le canal, conduisant à la Maison-Rouge, en direction du lac.

Les bords du cours d'eau sont recouverts de glace et de larges plaques glissent entre les berges, emportées par le courant. Une neige très fine recouvre la région environnante.

Les bâtiments de Montmirail, la maison du peintre W. Röthlisberg, d'autres encore, se devinent au loin. Des lignées d'arbres nus se dressent dans la grisaille. Les toits des fermes de Champion apparaissent entre les branchages des vergers. Le dos de Jolimont est noir au couchant; mais au nord, le givre s'est maintenu sur les arbres. Très loin, à peine dessinée dans un ciel bleu-té, la crête de Chaumont semble irréelle.

Silence...

Silence d'une contrée figée par le froid. Un corbeau se pose sur une branche. Un pêcheur tire sur sa ligne. Un poisson pris à l'hameçon brille soudain dans l'air glacé, frétille un bref instant, s'immobilise, gelé. Étonnant, il y a douze degrés sous zéro!

Les volets rouge et noir de la Maison-Rouge sont clos. Personne aux alentours. Pas même l'abolement d'un chien. C'est le trois-centième hiver que connaît cette solide bâtisse — il est donc probable qu'elle en ait connu de plus rudes encore! Mais cela

n'empêche pas que pour notre compte nous nous souviendrons de celui-ci!

Prenant le chemin qui pénètre sous bois, derrière la maison,

nous rejoignons peu après la ligne de chemin de fer Neuchâtel-Berne. Peu après, un écriteau — « See Weg » — invite à prendre la direction du lac.

La forêt est aussi calme et silencieuse que la campagne. Mais l'air glacé rend ce calme et ce silence légers, furtifs — jamais angoissants.

Après la forêt : le lac

Quelques minutes de marche suffisent pour nous faire déboucher derrière des champs de rochers durs et secs, cassants.

Puis, tout à coup, c'est le lac... L'immensité du lac gelé de la Tène à la Broye. Des kilomètres carrés de glace bordée à l'est par la lisière des forêts. Glissant au loin : quelques centaines de patineurs — mais si petits, dans cette immensité grise, qu'ils paraissent être étonnamment peu de chose!

Le soleil descend dans un halo de brume. Il se colore de plus en plus, parfaitement rond, perdant son éclat à mesure que le temps passe.

Et nous avons peine à nous détacher de cette vision d'infini — paysage nordique perdu dans une grisaille transparente, légère, glacée.

Trois patineurs sont si loin et si petits, minuscules, qu'on les voit à peine se mouvoir sur la glace...

Et pourtant nous sommes tout simplement au bord du lac de Neuchâtel.

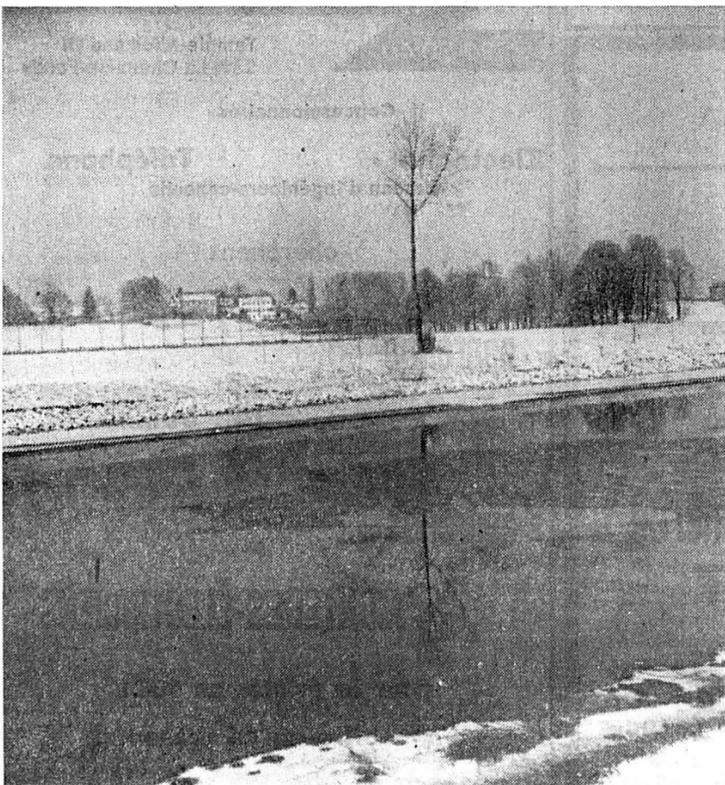
Robert PORRET



Se reflétant dans l'eau : le Château de Thielle.



Autour des maisons : rien que le froid.



Nature morte.



La Thielle en direction du lac de Bienne.



Véritables tapis d'Orient à MIGROS
 (Beloutch, Hamadan, Bachtiar, Paki-Bochara, Schiraz, Ispahan etc...)
 grand choix de grandeurs, dessins et couleurs, tapis noués
 main, qualité garantie prix MIGROS

au **MARCHÉ MIGROS** rue Daniel-JeanRichard

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune Société Suisse en pleine expansion cherche pour vente d'articles divers concernant le **FOYER** et les **LOISIRS** (exclusivités)

6 REPRÉSENTANTS (ES)

pour la Suisse romande.

Nous offrons :

- Ambiance jeune et dynamique
- Mise au courant par chef de vente
- Fixe, frais, commissions, primes
- Avantages sociaux, vacances payées
- Gros gains possibles, situation stable et d'avenir.

Nous demandons :

- Personnes âgées entre 20 et 35 ans
- Bonne présentation, dynamisme, persévérance
- Débutants acceptés

Il sera répondu rapidement à toutes les offres. Renvoyer le coupon ci-dessous, dûment rempli, au plus vite, sous chiffre Z 920021-18, à Publicitas, 1211 Genève 3

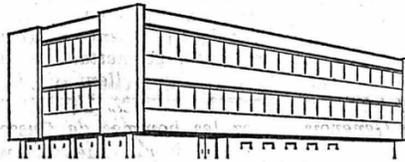
Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ No : _____ Tél. : _____

Ville : _____ Canton : _____

Date de naissance : _____ Libre dès le : _____

Voiture : oui non



FABRIQUE DE CADRANS

engage :

OUVRIERS

POUR

**dorage
 butteur
 greneur
 ponceur**

FEHR + Cie

GENTIANES 53
 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 22 41 32 / 33

Nous cherchons pour un de nos importants kiosques situé dans le cadre sympathique de La Chaux-de-Fonds, une personne consciencieuse, en bonne santé, sachant faire preuve d'initiative, pour occuper le poste de

GÉRANTE

Travail varié, indépendant et bien rétribué.

Les personnes qui n'ont jamais assumé de telles responsabilités seront volontiers mises au courant.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Adressez vos offres manuscrites, avec curriculum vitae et si possible photo récente, sous chiffre 900 004, à Publicitas, 2800 Delémont.

Edouard Schneider & Cie

22 20 40

Temple-Allemand 111
 2301 La Chaux-de-Fonds

Concessionnaires

Electricité **Téléphone**
 Bureau d'ingénieurs-conseils

cherchent

apprentie

DE COMMERCE

apprentis

MONTEURS-ÉLECTRICIENS

pour le printemps 1971
 Faire offre ou se présenter

NOUS CHERCHONS:

**HORLOGERS
 COMPLETS
 EMBOITEURS(euses)
 VISITEURS(euses)**

Prière d'adresser offres manuscrites à
 MONTRES ROLEX S.A., rue François-Dussaud - 1211 GENEVE 24.



ROLEX
 GENÈVE



AIMEZ-VOUS le contact avec le monde entier ?

AIMEZ-VOUS les langues ? (français - allemand et si possible anglais).

AIMEZ-VOUS travailler d'une manière indépendante au sein d'une équipe jeune ?

Si vous pouvez répondre OUI à ces trois questions, vous êtes

l'employée de commerce

que nous aimerions engager pour notre département EXPORTATION.

Offre avec curriculum vitae et certificats à adresser au service du personnel.

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
 Tél. (039) 31 57 55 **2400 LE LOCLE**

Bellevue 32 Téléphone (039) 31 57 55

LUNDI SPORTS

Résultats et classements

Ambri-Piotta - Sierre 1-5 (1-2, 0-2, 0-1)

Ambri ne se débarrasse pas de son fâcheux complexe d'infériorité dans ses matchs « at home ». L'absence de cinq titulaires (Panzer, Genuzzi, Hall, Castelli et le gardien Jaggi) explique aussi cet échec. Les Valaisans ont profité habilement du désarroi de leurs adversaires. — 3000 spectateurs. Arbitres : Cerini (Berne) et Haury (Genève). Marqueurs : Emery (1' 0-1), Gendotti (13' 1-1), Taillens (17' 1-2), R. Mathieu (21' 1-3), N. Mathieu (23' 1-4), Taillens (39' 1-5). Pénalités : une fois deux minutes contre Ambri-Piotta et trois fois deux minutes contre Sierre.

Viège - Langnau 4-6 (1-2, 2-3, 1-1)

Une victoire absolument méritée des hockeys de l'Emmenthal qui se révélèrent plus rapides et meilleurs techniciens. Face aux attaques bien menées du trio Schenk - Bruno Wittwer - Lengweiler, les défenseurs valaisans, trop lents, furent particulièrement en difficulté. — 4500 spectateurs. Arbitres : Braun (Saint-Gall) et Weidmann (Zurich). Marqueurs : Schenk (4' 0-1), A. Zehnhäusern (16' 1-1), Hans Wuthrich (18' 1-2), B. Zehnhäusern (22' 2-2), Salzmann (23' 3-2), Draper (27' 3-3), H. Wuthrich (29' 3-4), Schenk (33' 3-5), Bruno Wittwer (47' 3-6), Josef Truffer (57' 4-6). Pénalités : trois fois deux minutes contre Viège, quatre fois deux minutes contre Langnau.

La Chaux-de-Fonds - Genève-Servette 10-1 (3-0, 3-1, 4-0)

Classements POUR LE TITRE

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Chx-de-Fds	4	3	0	1	31-7	9
2. Genève-Ser.	4	2	0	2	18-18	6
3. Sierre	4	2	0	2	13-16	4
4. Ambri-Pio.	4	2	0	2	9-23	4
5. Kloten	4	1	0	3	9-16	3

RELÉGATION

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Langnau	4	3	0	1	20-21	8
2. Viège	4	2	1	1	23-18	5
3. CP Zurich	4	0	1	3	14-18	2

En ligue nationale B POULE DE PROMOTION

Berne - Bienne 4-4 (2-2, 2-1, 0-1); Lausanne - Lugano 4-3 (2-2, 0-1, 2-0); Davos - Fribourg 5-2 (2-1, 2-1, 1-0); Neuchâtel - Kusknacht 5-2 (3-1, 1-0, 1-1). — Classement :

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lausanne	8	5	2	1	39-26	12
2. Lugano	8	4	3	1	31-23	11
3. Davos	8	3	3	2	23-26	9
4. Bienne	8	3	3	2	35-29	9
5. Neuchâtel	8	3	1	4	25-37	7
6. Fribourg	8	3	1	4	26-36	7
7. Berne	8	1	3	4	26-32	6
8. Kusknacht	8	1	2	5	24-32	4

POULE DE RELÉGATION

Thoune - Coire 3-4 (2-1, 0-2, 1-1); Forward Morges - Lucerne 10-5 (2-2, 2-2, 6-1); Villars-Champ - Grasshoppers 13-4 (4-3, 4-1, 5-0); Sion - Olten 9-5 (4-2, 2-2, 3-1). — Classements :

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Coire	8	7	0	1	43-25	14
2. Villars-Ch.	8	5	2	1	47-26	12
3. Forward	8	5	1	2	46-38	11
4. Olten	8	3	2	3	36-39	8
5. Lucerne	8	4	0	4	30-35	8
6. Sion	8	3	0	5	38-45	6
7. Thoune	8	2	0	6	25-31	4
8. Grasshopp.	8	0	1	7	26-52	1

Coup dur pour Sierre

Le Canadien Larouche ne pourra pas rejouer cette saison avec le HC Sierre. La blessure dont il a été victime nécessitera encore 15 à 20 jours de plâtre et de rééducation.

Sport-Toto

Colonne des gagnants : 1 1 1 X 1 2 2 X 1 2 1 1 X
Somme totale attribuée aux gagnants : 300.351 fr. Somme attribuée à chaque rang : 75.087 fr. 75.

Loterie suisse à numéros

3e tirage du 16 janvier 1971 : 1 5 8 14 30 31. No supplém. 11. Somme attribuée aux gagnants : 1.511.731 fr. Somme attribuée à chaque rang : 377.932 fr. 75.

Le champion suisse de hockey a retrouvé la fine forme samedi aux Mèlèzes Le duel attendu entre Neuchâtelois et Genevois n'a, en fait, pas eu lieu

Au cours de la quatrième journée du championnat suisse du tour final pour le titre, les Chaux-de-Fonds ont infligé à Genève-Servette une sévère défaite. Défaite qui reflète pourtant l'exacte valeur de la prestation des deux équipes ! A la suite de cette magnifique victoire (10-1), les hommes de Pelletier « s'envolent » à la conquête du titre. Certes, il reste encore quelques rencontres, mais avec l'avantage de trois points acquis sur leurs adversaires genevois, les Neuchâtelois « peuvent voir venir ». Récent tombeur des champions suisses, Sierre s'est encore signalé en

battant, au Tessin (!), la redoutable équipe d'Ambri-Piotta qui alignait 5 remplaçants. A la suite de cette belle victoire (5-1), les Valaisans paraissent en mesure de disputer la seconde place aux Servettiens ! On s'en réjouira pour la fin de ce championnat 1970-71.

Dans le tour de relégation, Langnau s'est vengé en battant Viège, en Valais. Il semble donc évident que le relégué aura nom Zurich, ceci à moins d'un redressement immédiat de la formation des bords de la Limmat.

Où il est prouvé que la défaite de Sierre n'était qu'un accident... La Chaux-de-Fonds - Genève-Servette, 10-1

Patinoire des Mèlèzes, glace excellente, 8000 spectateurs (guichets fermés). — LA CHAUX-DE-FONDS : Rigolet; Furrer, Sgualdo; Huguenin, Kunzi; Reinhard, Turler, Stambach; Dubois, Pelletier, Pousaz; Neninger, Probst, R. Berra (Cuenat). — GENÈVE-SERVETTE : Clerc; Bettli, Stuppan; Christoffel, Conne; Giroud, Joris, Henry; Cusson, Chappot, Wittwer; Johner, Pargaetzi, Zahnd. — ARBITRES : MM. Ehrensperger (Kloten) et Gerber (Munsingen). — BUTS ET PÉNALITÉS : 1er tiers : 2e Pousaz sur passes de Pelletier (1-0); 7e deux minutes à Zahnd; 8e deux minutes à Henry; 9e Dubois sur passe de Pelletier (2-0); 12e deux minutes à Sgualdo; 15e Probst sur renvoi de Clerc après un tir de Neninger (3-0); 17e deux minutes à Furrer. 2e tiers : 2e Giroud sur passe de Joris (3-1); 4e Neninger sur passe de Probst (4-1); à la suite de ce but Clerc quitte la glace et est remplacé par Kern; 6e deux minutes à Christoffel; 12e deux minutes à Conne (pénalité différée) et à Giroud; 12e deux minutes à Turler; 15e Neninger (5-1); 15e Kunzi sur passe de Turler (6-1); 20e deux minutes à Giroud, Turler et Henry. 3e tiers : 2e Pelletier sur passe de Pousaz (7-1); 8e deux minutes à Johner; 11e Dubois sur passe de Pousaz (8-1); 13e Turler sur passe de Reinhard (9-1); 14e Pousaz sur passe de Pelletier (10-1); 15e deux minutes à Dubois; 16e deux minutes à Kunzi; 16e deux minutes à Cusson.

clenchait les cris du public, une fois de plus survolté (« on aurait à nouveau, peu sportivement, sifflé l'équipe servettienne à son entrée sur la glace ») réclamant des buts sur l'air désormais connu : un, deux, trois... quâââtre ! Tant et si bien que les Chaux-de-Fonds s'exécutaient et que le brave Kern était battu encore à deux reprises par Neninger et Kunzi.

Ça tourne à la catastrophe !

La dernière reprise n'allait être qu'un long monologue des joueurs neuchâtelois qui, grâce à leurs ai-



Une fois de plus, Pelletier a été à la base du succès des Chaux-de-Fonds.

Un but venu trop tôt ?

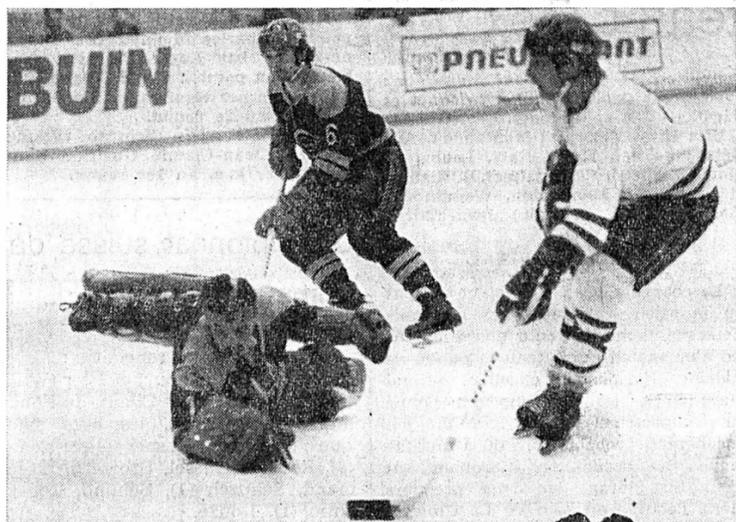
On attendait beaucoup de cette rencontre dans les Montagnes neuchâteloises et dans la région genevoise — le match ne se jouait-il pas à guichets fermés — mais dès l'ouverture de la marque par Pousaz (passe de Pelletier) après 1'30" de jeu, l'affaire était entendue ! Déjà il apparaissait que jamais les Genevois ne se remettraient de ce but « psychologique ». Un but qui pour l'intérêt de cette partie, dite au sommet, est venu beaucoup trop tôt. Dès l'avantage pris, les Chaux-de-Fonds allaient afficher une supériorité de plus en plus évidente surtout dans le premiers tiers-temps, où les Genevois n'employèrent pas la manière forte ! Deux magnifiques buts devaient concrétiser la domination des joueurs de Pelletier avant que ne retentisse la sirène.

Vain espoir...

Conscients de leur avantage, les Chaux-de-Fonds attaquaient la seconde reprise avec la ferme intention de défendre ce dernier. Pour ce faire ils affichaient un excès de prudence qui permettait aux Genevois de battre l'excellent Rigolet dans la première minute. L'espoir renaissait chez les hommes de Cusson, mais, « douche froide », deux minutes plus tard lorsque Neninger, sur passe de Probst recréait l'écart. Désormais, rien n'allait plus chez les Genevois : Clerc « écœuré » quittait ses buts au profit de Kern et toute l'équipe — mais plus particulièrement Henry — se mettait à jouer l'homme plutôt que le puck. Les Chaux-de-Fonds harcelés avaient tort de répondre et les suspensions se multipliaient d'où un spectacle moindre, mais qui dé-



Les « incidents » ont été nombreux au cours de ce derby romand. Ci-dessus, René Berra, touché au visage, va quitter la glace. Il sera remplacé durant 15 minutes par Cuenat, dans la formation chaux-de-fonnière.



Sur passe de Pelletier, Pousaz marque le premier but. (photos Schneider)

liers, semaient la panique dans le camp genevois. Pelletier-le-magnifique donnait le ton en battant Kern dans la première minute sur un service de Pousaz, puis le jeu se stabilisait, mais jamais les Servettiens ne mettaient sérieusement en danger un Rigolet vigilant. C'était alors du tout grand La Chaux-de-Fonds entre la 11e et la 14e minute. Durant ce laps de temps, les champions suisses allaient « assommer » leurs éternels rivaux, à la suite de magnifiques mouvements terminés par des buts de Dubois, Turler et Pousaz. Le match était fini... car à 10-1, les Genevois n'avaient même plus le cœur (n'est-ce pas Cusson ?) de tenter de réduire l'écart !

bien supérieur à celui de leurs adversaires, ils ont par ailleurs été excellents en défense. Rigolet n'a commis aucune erreur, les deux paires Sgualdo (brillant comme à son habitude contre Genève-Servette) — Furrer et Huguenin-Kunzi se sont montrés intraitables et prompts à relancer l'attaque. Les trois lignes, modifiées pour la circonstance, ont été d'égalité valeur, encore que celle formée de Dubois, Pelletier et Pousaz, de par la prestation du Canadien, ait eu les faveurs du public. Après ce match, les Chaux-de-Fonds peuvent voir venir la fin du championnat avec confiance, à moins d'une très grande surprise, le titre demeurera dans les Montagnes neuchâteloises.

En beau et grand champion

Désireux d'effacer la défaite enregistrée à Sierre, les Chaux-de-Fonds se sont imposés en grands champions. Pratiquant un hockey

Quant aux Genevois, ils ont certainement évolué au-dessous de leur valeur, sinon ils devront lutter afin de ne pas laisser échapper la seconde place à un Sierre de plus en plus ambitieux.

André WILLENER

Championnat de première ligue

Tramelan - Steffisbourg 6-1

Notes : patinoire de Tramelan, 450 spectateurs. Tramelan est privé de W. Vuilleumier, toujours blessé. Arbitres : MM. von Kaenel, La Chaux-de-Fonds, et Hanzli, de Court. Tramelan : Ramseyer; Humair N., Geiser F.; Mathez, Voisin; Gagnebin, Geiser P.-H., Giovannini; Houriet, Vuilleumier G., Humair C.-A.; Piaget, Houlmann, Vuilleumier R. Buts pour Tramelan : Piaget, 5e, Geiser F. 11e (Humair N., Vuilleumier G. 23e (Humair C.-A.), Humair N. 35e, Voisin 48e (Gagnebin), Mathez 59e (Voisin).

Tramelan, après sa dernière défaite face au Locle mercredi dernier, devait absolument se reprendre afin de s'éloigner de la « lanterne rouge » Signau.

S'il est parvenu à battre aussi nettement Steffisbourg, c'est tout simplement que les hommes de l'entraîneur Vuilleumier ont affiché un désir de vaincre et surtout ont pratiqué un jeu de passes excellent. Les Tramelots ont pu imposer leur jeu durant les trois tiers et Steffisbourg, qui, est pourtant classé au quatrième rang du classement, n'a pu réagir. Le résultat représente très bien le déroulement de la partie et Steffisbourg peut être content que la facture ne soit pas plus lourde. Après cette victoire amplement méritée, Tramelan pourra affronter Signau samedi prochain avec confiance, mais même si cette équipe n'a gagné aucun point, rien n'est encore dit. (vu)

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?



Si tel est le cas, annoncez-vous personnellement à notre bureau jusqu'au vendredi 22 janvier, à midi, vous y toucherez un billet de 10 francs.

Les championnats suisses juniors de patinage artistique

Titre national au Chaux-de-Fonnier S. Prince

Samedi et dimanche se sont déroulés, à La Chaux-de-Fonds, les championnats suisses juniors de patinage artistique. Organisés de très belle manière par le Club des Patineurs, sous la présidence de Me Maurice Favre, ces championnats n'ont pas connu de temps morts; leur déroulement a été irréprochable. Rappelons que dans l'art du patinage, les concurrents sont juniors jusqu'à l'âge de 16 ans. Mais ici comme ailleurs, la valeur n'attend pas le nombre des années: de charmantes petites filles de 9 ans réussissent des démonstrations impeccables. Et ce sera toujours un sujet d'étonnement pour les profanes de voir les figures compliquées que sont capables de réussir ces enfants.

Un couple zurichois se distingue

Dans la ligne générale de ce week-end sportif, il était normal qu'un Chaux-de-Fonnier s'imposât. Tel fut



Sylvie Fontaine, de Genève, a conquis le titre national.

le cas, grâce à la très bonne performance de Stéphane Prince, qui a nettement remporté le titre de champion suisse junior de patinage artistique, avec 620,9 points, contre 568,2 au deuxième, Mario Broggi de Lucerne. Seul Chaux-de-Fonnier à remporter une place d'honneur, il n'a pas été le seul sur la glace. Chaque spectateur aura pu apprécier les démonstrations des patineurs de la ville. Chez les jeunes filles, Sylvie Fontaine, de Genève, s'est imposée de justesse devant Evi Kopfli, de Lucerne. Cette dernière en effet était première après les figures imposées, avec plus de 20 points d'avance; c'est dans les libres que la Genevoise a fait sa meilleure prestation.

Patinage de vitesse

Trois records du monde à Davos

Comme la veille, les compétitions internationales de Davos ont bénéficié, samedi, de conditions atmosphériques idéales. Un record du monde a été égalé et deux nouveaux ont été établis. Les deux Hollandais Ard Schenk et Cees Verkerk, au terme d'un duel épique, ont été les deux premiers coureurs du monde à descendre sur 1500 mètres en-dessous de deux minutes. Schenk, champion du monde et d'Europe, a établi le nouveau record du monde avec 1'58"7. Il a du même coup jeté les bases d'une nouvelle performance mondiale dans le petit match quatre épreuves avec 166,478 points.

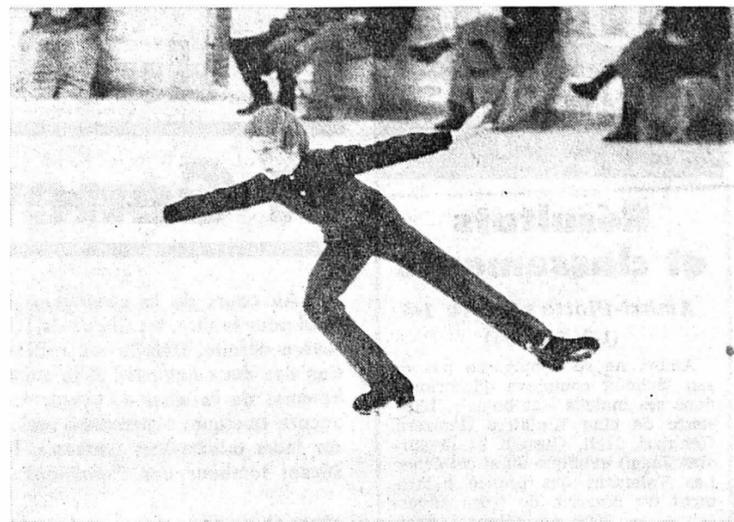
Dans le match quatre épreuves des sprinters, Ivar Erikssen a manqué pour un dixième de seconde le record du monde du 1000 m. En revanche, il a atteint le total record de 157,510 points. Les trois autres performances record sont à mettre au compte de la Hollandaise Stien Kaiser (32 ans) qui a égalé le record féminin du 1000 mètres avec 1'29" de la Russe Ludmilla Fechina. Disputés dans le cadre de cette confrontation internationale, les championnats suisses ont donné lieu au quatrième succès consécutif du vétéran zurichois Franz Krienbuehl (42 ans).

On peut relever l'enthousiasme de ces jeunes patineurs, et sur ce point, il faut remarquer le charme des présentations de couple. Les frère et sœur Dekumbis de Zurich, gagnants dans la catégorie, ont été longuement applaudis. La technique dont ils font preuve, la grâce avec laquelle ils la mettent en valeur justifient ces félicitations.

Jeunes filles: 1. Sylvie Fontaine (Genève); 2. Evi Kopfli (Lucerne); 3. Michèle Haider (Bâle).

Garçons: 1. Stéphane Prince (La Chaux-de-Fonds); 2. Mario Broggi (Lucerne); 3. Beat Frex (Thoune).

Couples: 1. Sylvie et Peter Dekumbis (Zurich); 2. Véronique Vuillermaz et Guy Schrecker (Lausanne). Ph. B.



Le Chaux-de-Fonnier Stéphane Prince, champion national. (photos Schneider)

Eliminatoires des championnats suisses de boxe à Colombier

Le Chaux-de-Fonnier Monnier se qualifie

Les éliminatoires en vue des championnats suisses de boxe ont connu leur première phase hier, à Colombier. Quelque 23 boxeurs se sont présentés. D'emblée, il est apparu une très nette différence entre les compétiteurs. En effet, les «bagarreurs» semblaient tenir le haut du panier, alors que les stylistes deviennent toujours plus rares. Nous en voulons pour preuve la démonstration plutôt catastrophique du Séduinois Bieler qui, malgré une fougue incroyable, s'est pratiquement fait massacrer par le Genevois Ackermann. Et pourtant, Ackermann n'a pas eu à forcer son talent, tellement le Séduinois s'est jeté tête baissée dans la bataille.

Succès de Monnier

Grand, bénéficiant d'une allonge supérieure à la plupart de ses adversaires, le Chaux-de-Fonnier Monnier s'est imposé deux fois, hier, à Colombier. Dans l'après-midi, il a pris le meilleur sur le jeune Perrottet, de Fribourg. Puis, en soirée, Monnier, sans prendre de risques, a battu le Bullois Blanc. Ce combat a été intéressant à suivre. Il nous a permis de constater que Monnier pouvait s'imposer, à la condition de se libérer de sa crainte. Dans la phase suivante, Monnier aura à se rendre à Berne, dans deux semaines, pour les éliminatoires nationales. Puis, le 14 février, les demi-finales se disputeront à Glaris, alors que les finales auront lieu à Brugg, le 28 février.

Succès jurassiens

Quelques boxeurs jurassiens se sont illustrés, hier, à Colombier. Chez les légers, Schwab (Tramelan) a battu Giacomini (Colombier) au cours d'un combat animé et très in-

teressant. Schwab avait déjà battu le Séduinois Raethli. Le frère Schwab, qui s'était imposé face au Lausannois Gueissaz chez les moyens, a battu en soirée le Biennois Kaenel. Ce fut de loin le combat le plus spectaculaire de ces éliminatoires, qui n'ont pas révélé de brillant combattant. Elles ont tout au plus été marquées par le k.-o. de Schwab contre le Lausannois Gueissaz. Ce combat a duré deux minutes seulement, Gueissaz s'étant écroulé à la suite d'un coup sur la carotide.

En résumé, ces seize combats n'ont pas apporté grand chose à la boxe. Ils ont tout au plus servi à faire vibrer quelques centaines de spectateurs, toujours amateurs de bagarres de rues. (rj)

Résultats de l'après-midi

POIDS LÉGERS: J.-Pierre Schwab (Tramelan) bat Yves Roethli (Sion) aux points; Claude Giacomini (Colombier) bat André Moos (Sion) aux points.

SURLÉGERS: Gottfried Bieler (Sion) bat Salvatore Raeli (Lausanne) par arrêt au 3e round; Jean-Marc Ackermann (Genève) bat André Sieber (Tramelan) par arrêt au 2e round; Willy Emery (Sion) bat Marcel Metille (Porrentruy) par abandon au 2e round.

WELTERS: André Aubry (Bienne) bat Vincenzo Rivetti (Lausanne) aux points; Charles Monnier (La Chaux-de-Fonds) bat Roger Perrottet (Fribourg) aux points; Claude Blanc (Bulle) bat Werner Kaufmann (Bienne) par abandon au 2e round.

MOYENS: Alain Schwab (Tramelan) bat Jean-Claude Gueissaz (Lausanne) par k.o. au 1er round.

MI-LOURDS: Jean-Pierre Siegenthaler (Genève) bat Gilles Jolissaint (Porrentruy) par abandon au 2e round. Le poids mouche Gérard Morf (Colombier), les poids coq Gianni Caraccio (Neuchâtel), Benedetto Janarelli (Lausanne), Serge Borgeaud (Genève) et Mario Muroli (Morges) sont qualifiés sans combattre pour les éliminatoires nationales de Berne du 7 février prochain.

Résultats de la soirée

POIDS LÉGERS: J.-Pierre Schwab (Tramelan) bat Claude Giacomini (Colombier) aux points; Jean-Marc Ackermann (Genève) bat Gottfried Bieler (Sion) aux points.

WELTERS: Charles Monnier (La Chaux-de-Fds) bat Claude Blanc (Bulle) aux points.

SURWELTERS: Roberto Quaranta (Fribourg) bat Armand Morard (Sion) par disqualification au 2e round.

MOYENS: Alain Schwab (Tramelan) bat Fritz Kanel (Bienne) aux points.

MI-LOURDS: Martino Giacinto (Lausanne) bat Jean-Pierre Siegenthaler (Genève) par abandon au 2e round.

Les vainqueurs de la soirée sont qualifiés pour les éliminatoires nationales de Berne (7 février) ainsi que le surléger Willy Emery (Sion) et le welter André Aubry (Bienne), victorieux l'après-midi.

Tennis

Sturdza gagne à Zurich

Dimitri Sturdza a remporté le 4e championnat international en salle de Zurich. En finale, il ne lui a fallu qu'une petite heure pour venir à bout du Britannique Colin McHugo, le seul des étrangers en lice à n'avoir pas déçu. Derniers résultats:

Simple messieurs (finale): Sturdza bat McHugo 6-3 8-6.

Double messieurs (finale): Sturdza - Werren battent Timm - Klameth 6-1 6-7 6-1.

Victoire de Rod Laver

L'Australien Rod Laver a disposé de son compatriote Roy Emerson par 6-2 6-2 7-5, à Philadelphie, dans la quatrième rencontre de la série classique des champions, dotée de 210.000 dollars de prix. C'est avec la plus grande facilité que Laver s'est imposé. La partie n'a, en effet, duré que 1 h. 42'. Cette victoire — la quatrième consécutive remportée par le gaucher australien — a rapporté 10.000 dollars à Laver, ce qui, ajouté à ses gains précédents, lui donne un total de 40.000 dollars.

Championnat de hockey sur glace de première ligue

Noiraigue - Château-d'Oex 5-8

NOTES: pénalités, deux fois 2 minutes à Château-d'Oex. — Arbitres, MM. Stauffer (Montmollin) et Boillat (Re-

convillier). — BUTS pour Noiraigue: Weissbrodt (trois fois), Perrinjaquet et Jacot. — 300 spectateurs. — NOIRAIGUE: Hirs (Monard); Montandon, Audétat; Jaquet, Hotz; Ratz, Leuba, A. Hotz; Righetti, Perrinjaquet, B. Righetti; Jacot, U. Montandon, Weissbrodt; Bollini, Erard, Schwab; Jean-Mairet.

MATCH CAPITAL

La chance a passé. Noiraigue n'a pas su la saisir. Château-d'Oex a acquis deux points mérités, en donnant le tempo d'un match qui a tenu le public en haleine. Hormis un excellent second tiers-temps, les Neraouis ont donné une impression mitigée par un jeu incohérent, probablement dû à une fatigue vite accumulée. Marquant but pour but durant les deux premiers tiers, l'équipe du pied de La Clusette a nettement flanqué dans la troisième période de jeu. Ce certain manque de physique devait coûter des points à Noiraigue. Mais pour l'instant tout n'est pas encore perdu.

DROLES DE PROCÉDÉS

Le joueur Georges Lenoir, de Château-d'Oex, a été suspendu par la ligue de hockey pour cinq matches de championnat. Pour ce match contre Noiraigue, le président de Château-d'Oex, M. Lenoir, qui est également président régional romand de la ligue suisse, a fourni aux organisateurs une lettre signée du président de la commission disciplinaire, Me de Chastonay, de Sierre, qui permettait à ce joueur de prendre part à la rencontre. Ce procédé est tout simplement bizarre pour un match aussi capital que hier soir. Des éclaircissements seront demandés par les Noiraigues, concernant cette affaire anormale à l'avantage de Château-d'Oex. (sh)

En championnat de ligue nationale B

Neuchâtel - Kusnacht, 5-2

NEUCHÂTEL: Nagel; E. Paroz, Divernois; O. Wittwer, Henrioud; Rioud, Chevalley, Mombelli; G. Wittwer, J.-J. Paroz, H. Wittwer; Lehmann, Uttinger, Weidmann. — KUSNACHT: Wettstein; Karpf, Spoeri; Lips, Daenlicker; K. Wettstein, Monga, Iselin; Aeschbacher, Sturtzenegger, Baumgartner; Meier, Polla, Weller. — ARBITRES: MM. Urwiller (Niederbipp) et Moeri (Langenthal), 2000 spectateurs. — BUTS: 1ère Mombelli, 8e Uttinger, 12e Monga, 13e Mombelli. 2e tiers: 12e Lehmann. 3e tiers: 10e Spoeri, 11e Mombelli.

DÉFENSE FLOTTANTE

Si les Neuchâtelois sont parvenus à s'imposer aisément, ils le doivent surtout à la carence de l'équipe zurichoise de Kusnacht. En effet, ces jeunes joueurs ne possèdent nullement la classe, peut-être relative, mais réelle, des Neuchâtelois. Les Zurichois ne comptent en fait que sur la ligne composée du Canadien Weller, du solide Polla et de l'agressif Meier. Ces trois hommes, ainsi que le gardien Wettstein semblent avoir suffi pour qualifier Kusnacht dans le tour de promotion. Mis à part ces quatre éléments, cette équipe semble bien peu prometteuse. Les Neuchâtelois toutefois n'ont pas eu la tâche facile. En effet, alors qu'ils ont dominé le premier tiers-temps en marquant trois buts, ils ont connu de nombreux problèmes lors de la seconde période. La défense notamment n'a pas su se montrer suffisamment active pour empêcher les Zurichois de reprendre confiance. La paire Paroz-Divernois a limité les dégâts alors que O. Wittwer et Henrioud ne savaient comment sortir le palet de leur camp de défense.

BON TROISIÈME TIERS

Les Neuchâtelois entamèrent la dernière période avec une avance à la marque. Il était facile de prévoir qu'à 4-1, les Zurichois ne parviendraient jamais à remonter leur handicap. Et pourtant. Lorsqu'après dix minutes de jeu, Spoeri parvint à battre Nagel, les Neuchâtelois durent se regrouper et compter sur Mombelli pour rétablir l'équilibre. Mombelli a d'ailleurs marqué trois buts, dont deux avec la collaboration du Canadien Rioux. Cette dernière période fut certes nettement à l'avantage des Neuchâtelois. Mais ceux-ci, malgré un très gros effort, eurent à faire face à un retour en force des Zurichois.

Ce succès des hommes d'Ubersax place Neuchâtel dans une situation excellente.

R. J.

Dans le Jura

2e LIGUE: Sonceboz - Saignelégier 5-7.

3e LIGUE: Saignelégier II - Delémont 5-5.

Football

Mort du Tessinois Felice Soldini

En voyage touristique en Amérique du Sud, l'ancien international Felice Soldini est décédé à l'âge de 56 ans, dans la ville argentine de Saint-Andrés. Originaire de Melide, où il fit ses débuts de footballeur, Soldini passa au FC Lugano puis à l'AC Bellinzona. En 1949, il disputa son seul match international pour la Suisse contre le Luxembourg. En 1950, il figura comme joueur de réserve dans la sélection helvétique engagée au championnat du monde au Brésil.

Championnat suisse de handball de ligue B

Commerçants-Bâle - La Chaux-de-Fonds 23 à 8

Arbitres de la rencontre: MM. Maurer, (Winterthur) et Isler (Will), bons. — HBC La Chaux-de-Fonds (entre parenthèses, les buts marqués): Kauer; Kasper (4), Fischer (2), Rossi, Durussel, Brossard, Lallemand, Schurch (1), Schmid, Todeschini (1), Donzé.

Défaite logique

Ce match se disputait en ouverture de la rencontre ATV Bâle - Grasshoppers, devant 1000 spectateurs. En première mi-temps, les Bâlois se portèrent à l'attaque, mais les Chaux-de-Fonniers se défendirent très bien. A la 15e minute, le score est de 3 partout, puis, alors que les Montagnards se portent résolument à l'attaque, plusieurs tirs (5) viennent frapper la transversale ou les montants, mais c'est Bâle qui réussit à prendre l'avantage à la mi-temps par 8 à 4.

La deuxième mi-temps allait se disputer sur une inconcevable contre-performance de l'équipe chaux-de-fonnaise. Les Neuchâtelois faisaient peine à voir. Quelques joueurs seulement font le maximum pour redonner une cohésion à leur équipe en perdition, mais en vain. Inutile de faire de longs commen-

taires sur ce match, si ce n'est qu'il reste encore une chance aux joueurs du HBC pour sauver leur place en ligue nationale B, c'est de battre, samedi, au Pavillon des Sports, TSG Berne. Les Montagnards en ont la possibilité, à condition qu'ils abordent ce match sans complexe.

Classement à ce jour. — 1. TRV Bâle, 8 matches et 15 pts; 2. GG Berne 8-13; 3. TSG Berne 8-9; 4. Shur 7-8; 5. Commerçants - Bâle 9-7; 6. Sissach 8-3, et HBC La Chaux-de-Fds 8-1.

Résultat de ce samedi. — RTV Bâle - GG Berne 13-13; TSG Berne - Sissach 14-13.

LIGUE A

STV Bâle-Ville - Grasshoppers 11-16 (5-5); Fides Saint-Gall - BSV Berne 18-13 (8-5); STV Saint-Gall - TV Moehlin 15-16 (7-9); Pfadi Winterthur - St-Omar - St-Gall 8-19 (5-9).

Classement après 9 tours: 1. STV Saint-Gall 15 pts; 2. St-Omar - St-Gall 13 pts; 3. Grasshoppers 10 pts; 4. ATV Bâle-Ville 9 pts; 5. Pfadi Winterthur 7 pts; 6. Fides St-Gall 6 pts; 7. BSV Berne 6 pts; 8. TV Moehlin 6 pts.

CARNET DE LA SEMAINE

Tout en couleurs...

...c'est la surprise du « blanc » 1971. Et vous conviendrez que le linge de maison est bien agréable à regarder et si décoratif, lorsqu'il est en couleur. Voyez notre exposition au premier étage.



notre service de nettoyage à sec vous garantit le nettoyage impeccable de tous vos vêtements. Travail rapide, prix avantageux, avec apprêt du neuf et imperméabilisation gratuits. En ce début d'année, profitez de l'action **3 pour 2**. Vous faites nettoyer 3 vêtements, vous n'en payez que 2. Au 2e étage (caisse de confection).

Disques neufs d'occasion

Notre rayon de disques, 3e étage, a sélectionné pour vous une quantité de disques neufs à des prix de début de l'année. Jazz, folklore, chansons, variétés, classique, disques d'enfants, disques italiens et groupes anglais à partir de **Fr. 1.20** le disque.

Gagnez un séjour d'une semaine à Anzère...

...en participant au grand concours « Anzère au Printemps ». Vous aurez peut-être la chance de gagner l'un des 20 prix offerts par Pro Anzère, dont le premier est un séjour d'une semaine à Anzère. Les bulletins de participation sont à votre disposition à l'exposition Anzère au 3e étage.

Vous trouverez les réponses en observant notre exposition et en consultant les prospectus qui vous sont offerts.



Nouveau No de tél. 23 25 01

SOLDÉ

pour vous...

...dans tous nos rayons, des quantités d'articles, avec des rabais allant jusqu'à 60%.

Profitez-en, en particulier pour compléter votre garde-robe.

A notre rayon de confection-dames:

- des robes pour 37.-
- des tailleurs pour 97.-
- des jupes pour 17.-

Venez chercher et fouiller, vous y trouverez la bonne affaire du début de l'année.

OFFRES D'EMPLOIS

Grand Magasin

Printemps
La Chaux-de-Fonds

cherche pour ses rayons de
**CONFECTION - DAMES
VERRERIE**

VENDEUSES

Situations intéressantes, avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

MIGROS



cherche

pour son Supermarché à La Chaux-de-Fonds

**dames
de buffet
vendeuses-
caissières
magasiniers**

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Demander feuille d'inscription au gérant ou à la Société Coopérative **MIGROS NEUCHÂTEL**, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.
2114 FLEURIER

La Fabrique d'ébauches de fleurier SA cherche pour

son service administratif

une employée capable d'exécuter différents travaux de bureau. La connaissance du produit horloger serait souhaitable.

son service du personnel

un (e) employé (e) susceptible d'occuper un poste dont la tâche est l'exécution des travaux administratifs du service.

la réception des visiteurs

une personne capable d'assurer cette tâche avec doigté et de fonctionner parallèlement comme standardiste de la centrale téléphonique. (3 lignes).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

VOUMARD

FABRIQUE DE MACHINES A RECTIFIER LES INTÉRIEURS

cherche pour son usine de La Chaux-de-Fonds

EMPLOYÉ DE FABRICATION

pour son bureau de lancement.

Faire offres écrites ou se présenter le matin chez **VOUMARD MACHINES CO S.A.**, rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds.



PIERRE - A. NARDIN & Cie
Fabrique de boîtes de montres
CERNIL-ANTOINE 17

CHERCHE

TOURNEURS

sur machine revolver
A CERNIL-ANTOINE 17

Se présenter ou faire offres à :
BEAU-SITE 13 — 2400 LE LOCLE

Nous cherchons:

personnel féminin

au courant du remontage de mécanismes et finissage.

régleuses

sur petits calibres soignés.

Candidates de nationalité suisse ou étrangère avec permis C sont priées d'adresser leurs offres à

MONTRES ROLEX LE LOCLE S. A.
61, rue de France — 2400 LE LOCLE.



**ROLEX
LE LOCLE
SA**

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous

Les épreuves internationales de ski nordique au Brassus

Les Suédois grands triomphateurs

Les Italiens ont fait mieux que les Suisses lors des relais



La Suède I a remporté l'épreuve de relais 3 X 10 km. Voici à gauche le deuxième relais de Suède II, Nils Gryth passe à Ake Karlsson tandis que (dossard No 4) l'équipe de Suède I voit Arne Lilja passer le relais à Benny Soedergren.

La Suède, grande favorite, a remporté comme prévu le relais 3 X 10 km. du 20e Concours international du Brassus. Toutefois, les Suédois ont eu énormément de peine à faire la différence. Ce n'est que lors du dernier relais, pris par le vainqueur des 15 km. de la veille, Benny Doedergren, qu'ils sont parvenus à se détacher. Finalement, les Scandinaves se sont imposés avec 10 secondes d'avance sur la Finlande et 28 secondes sur la Norvège, dont le dernier relayeur était le champion olympique des 50 km. Ole Ellefsaeter.

Les Suisses au 5e rang

L'Italie, surprenante, ne s'est inclinée qu'au sprint pour la troisième place, Gianfranco Stella cédant dans les derniers mètres à la suite d'un chassé-croisé impressionnant qui l'opposait tout au long des dix kilomètres à Ellefsaeter. La cinquième place est revenue à la Suisse, qui n'a pas réussi à l'exploit.

Le fond spécial dominé par les Nordiques

Le Suisse Kaelin au cinquième rang

Les Scandinaves ont fait la loi lors du 20e Concours international du Brassus, le fond 15 kilomètres. En l'absence des champions olympiques Ole Ellefsaeter (50 kilomètres), grippé, et Franco-Nones (30 kilomètres), retenu en Italie, la victoire est revenue samedi au jeune suédois Benny Soedergren. Ce dernier s'est imposé avec 27 secondes d'avance sur le Norvégien Audun Nerland, et l'06" sur son compatriote Jan Halvarsson.

Le Suisse A. Kaelin, auteur d'une performance remarquable, a pris la cinquième place, devancé de 6 secondes seulement par un autre Suédois, Arne Lilja. Le jeune Lucernois qui fêta à cette occasion son 22e anniversaire (il est né le 16.1.49), se classe ainsi premier des « non-Scandinaves ». Les skieurs helvétiques ont d'ailleurs été brillants face à des adversaires réputés, Albert Giger se classant huitième. Le jeune Valaisan Edi Hauser a causé une légère déception. Il a dû en effet se contenter d'une place assez modeste. Classement :

CLASSEMENT

1. Benny Soedergren (Su) 49'53. 2. Audun Nerland (No) 50'20.3. Jan Halvarsson (Su) 50'59. 4. Arne Lilja (Su) 51'18. 5. Alfred Kaelin (Suisse) 51'24. 6. Magnar Lundemo (No) 51'45. 7. Stanislav Henych (Tch) 51'57. 8. Alfred Giger (Suisse) 51'58 et Axel Lesser (All. E.) même temps. 10. Hartmut Doepf (All.) 52'02. 11. Eljas Nygaard (Fin) 52'12. 12. Lennart Pettersson (Su) 52'18. 13. Simo Peteri (Fin) 52'23. 14. Jan Ilavsky (Tch) et Nils Gryth (Su) 52'25. Puis les Suisses : 16. Ulrich Wenger 52'26. 22. Urs Roner 52'53. 24. Edi Hauser 55'30. 29. Louis Jaggi 53'52. 31. Hans-uli Kreuzer 54'09. 34. Werner Geeser 54'16. 36. Fluri Koch 54'29. 42. Michel Borghi 54'39. 49. Hermann Walther 55'08. 52. Roberto Parolini 55'23. 57. Mattista Albin 55'47. 58. Georges Vianin 56'20. 63. Christian Pfeuti 56'26. 66. Erwin Walimann 56'32. 71. Robert Fatton (Les Cernets - Verrières) 56'53. 72. Rudolf Schorro 56'57. 76. Robert Wehren 57'16. 80. Franz Bieri 57'51. 81. Claude Rosat (La Brévine) 57'54. 89. J.-Louis Berney 1 h. 00'21. 92. Henri Fleury 1 h. 13'13.

Malgré une très bonne fin de course du Valaisan Edi Hauser, la formation helvétique numérotée un (Kaelin, Giger et Hauser) a dû finalement concéder près d'une minute aux Suédois. Les Suisses peuvent tout de même être satisfaits de ce résultat, encore complété par la septième place de leur seconde formation et le huitième rang de leur équipe No trois.

L'Autriche (!) en tête

A l'issue des dix premiers kilomètres, c'est l'Autrichien Wallner qui passait le premier le témoin. Il était suivi par le Norvégien Lundemo, le Suisse Alfred Kaelin, le Suédois Jan Halvarsson et un autre Suédois, Lennart Pettersson, ces cinq hommes se trouvant pratiquement dans le même temps. Le deuxième relais voyait les Autrichiens rétrograder alors qu'en tête, Suédois, Suisses et Italiens, dont le second relayeur Carlo Favre était revenu de l'arrière, faisaient jeu égal. Ole Ellefsaeter partait alors pour la Norvège avec 20 secondes de retard. Dans la dernière boucle, Benny Soedergren, comme la veille, se montrait nettement le meilleur. Il donnait ainsi la victoire à la Suède, au terme d'une course passionnante qui s'est disputée sous le soleil et dans des conditions excellentes.

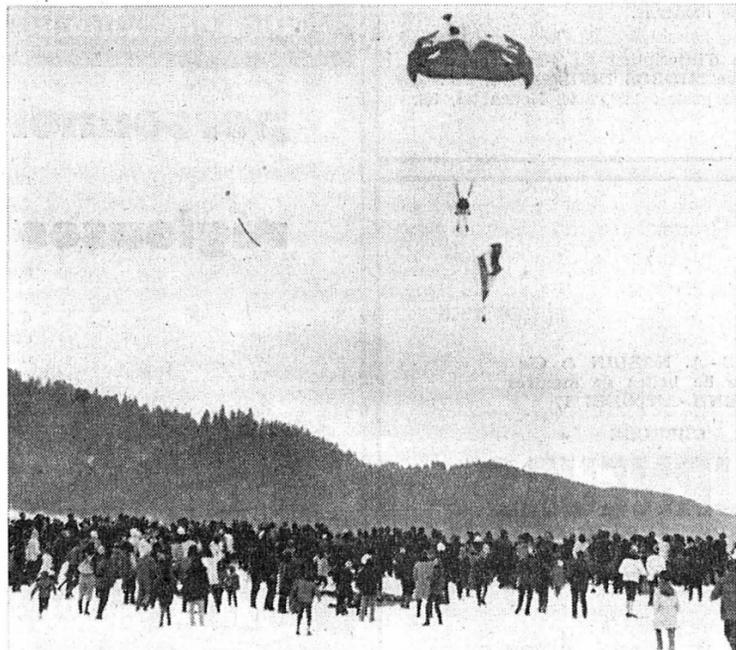
Classement

1. Suède (Jan Halvarsson, Arne Lilja, Benny Soedergren) 1 h. 40'35". 2. Finlande (Eljas Nygaard, Timo Peteri, Reijo Jouhojaervi) 1 h. 40'45". 3. Norvège (Magnar Lundemo, Audun Nerland, Ole Ellefsaeter) 1 h. 41'11". 4. Italie (Attilio Lombard, Carlo Favre, Gianfranco Stella) 1 h. 41'13". 5. Suisse (Alfred

Kaelin, Albert Giger, Edi Hauser) 1 h. 41'22". 6. Autriche 1 h. 42'04". 7. Suisse III (Louis Jaggi, Hansrudi Kreuzer, Fluri Koch) 1 h. 42'20". 8. Suisse II (Urs Roner, Werner Geeser, Ulrich Wenger) 1 h. 42'42". 9. Italie II 1 h. 43'00". 10. Allemagne de l'Est 1 h. 43'47". Il y avait 22 équipes au départ. Meilleur relais : Carlo Favre (It), 32'36" pour les dix km.



Le Suédois Benny Soedergren vainqueur individuel s'est également imposé avec ses camarades lors des relais. (ASL)



Le saut en parachute au lieu du saut à ski ! Un nombreux public a assisté à la démonstration du Para-Club romand à l'occasion des courses du Brassus. (ASL)

Pas de médaille pour la Suisse en bob à quatre

La Roumanie championne d'Europe

Vieil habitué des grandes compétitions, le Roumain Ion Panturu (33 ans), bobbeur chevronné, a conduit son équipage à la conquête du titre de champion d'Europe de bob à quatre sur la piste olympique d'Igls, près d'Innsbruck. Dans les deux manches de la seconde journée, qui eurent lieu à nouveau à six heures du matin par une température de moins 2 degrés, Panturu réalisa chaque fois le meilleur temps. Le Roumain ravit ainsi à l'Allemand Hoist Floth, champion d'Europe de bob à deux, la première place qu'il occupait au soir de la première journée.

LA SUISSE ÉCHOUE DE JUSTESSE !

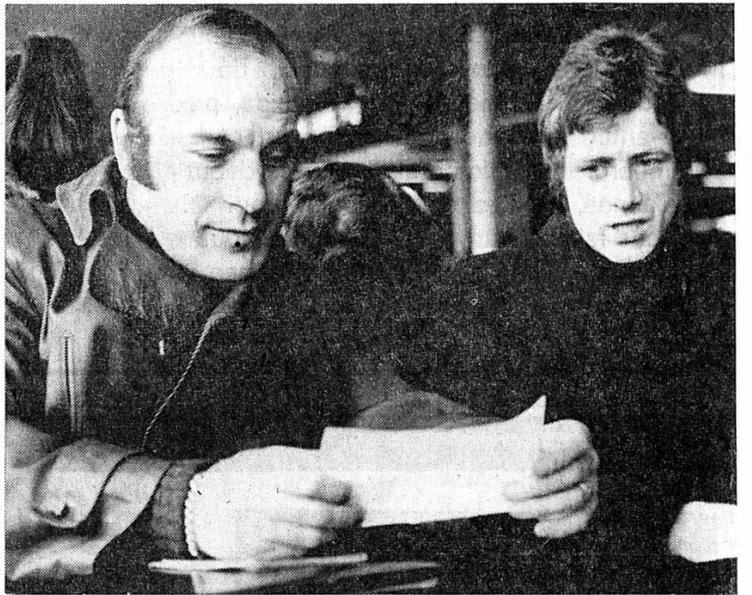
Le bob de l'équipe suisse piloté par Hansrudi Muller a bien failli provoquer une agréable surprise de dernière minute. En effet, dans l'ultime man-

che, l'équipage helvétique réussit une excellente performance qui lui permit de prendre la quatrième place avec 74 centièmes de seconde de retard seulement sur le troisième classé. Muller a donc manqué de peu la médaille de bronze. Afin de ménager la piste, huit équipes seulement ont eu le droit de participer aux deux manches de la seconde journée.

CLASSEMENT FINAL

1. Roumanie (Ion Panturu, Ion Zangor, Dumitru Pascu, Dumitru Facseanu) 4'19"07. 2. Allemagne I (Zimmerer) 4'19"39. 3. Allemagne II (Floth) 4'20"26. 4. Suisse II (Muller) 4'21". 5. France (Parisot) 4'21"39. 6. Autriche II (Thurnbichler) 4'22"60. 7. Suède (Eriks-son) 4'22"77. 8. Autriche I (Gruber) 4'23"11.

Boxe : Fritz Chervet s'entraîne à Tokio



Le boxeur bernois Fritz Chervet (à droite), en compagnie de son entraîneur Charly Buhler. (ASL)

Le poids mouche bernois Fritz Chervet, dès son arrivée à Tokyo, mardi dernier, a commencé à s'entraîner durement en vue de son combat du jeudi 21 janvier contre le Japonais Masao Ohba, champion du monde de la catégorie (version WBA). Ce sera la première sortie, titre non en jeu sur dix rounds du Japonais depuis sa victoire le 22 octobre dernier sur l'ancien tenant du titre, le Thaïlandais Berkrek Chatvonchai.

Le Suisse a effectué une première séance de travail de 45 minutes en sal-

le au « Teiken Boxing Club » de Tokyo, dans la propre salle du champion. Ohba, qui assistait à l'entraînement de son adversaire, a tenu des commentaires élogieux. « C'est un excellent technicien, a-t-il déclaré, doté d'un bon jeu de jambes ». Pour le champion du monde des poids mouche, l'arme principale de Fritz Chervet, le premier professionnel de sa nationalité à se produire au Japon, semble être les « une deux ». Ohba a toutefois estimé que Chervet manquait de punch.

Le football est toujours roi à l'étranger

Un beau « carton » du FC Bâle

Le FC Bâle, qui séjourne en Asie du Sud-Est, a battu en match amical, le Bangkok Sport-Club, sur le score impressionnant de 15-0 (mi-temps 7-0). Comme l'indique ce score de rugby, ce fut un match d'un bout à l'autre à sens unique, où Karl Odermatt (6 buts) et l'avant-centre Hauser (4 buts) se taillèrent la part du lion. L'équipe helvétique doit rencontrer une autre formation locale avant de quitter la Thaïlande.

En Angleterre

Championnat de première division : Blackpool - Manchester City 3-3. Crystal Palace - Liverpool 1-0. Everton - Chelsea 3-0. Huddersfield Town - Arsenal 2-1. Ipswich Town - Derby County 0-1. Manchester United - Burnley 1-1. Nottingham Forest - Newcastle United 2-1. Stoke City - West Bromwich Albion 2-0. Tottenham Hotspur - Southampton 1-3. West Ham United - Leeds United 2-3. Wolverhampton Wanderers - Coventry City 0-0. — Classement : 1. Leeds United 26 et 41. 2. Arsenal 25 et 38. 3. Manchester City



Le second match des Rhénans s'est joué au jass !! De gauche à droite, Wenger, Fischli et Kunz. (ASL)

25 et 31. 4. Tottenham Hotspur 24 et 30. 5. Wolverhampton Wanderers 25 et 30. 6. Chelsea 25 et 30.

Escrime

Bonnes performances helvétiques, à Paris

Deux Suisses sont parvenus jusqu'à la poule finale du tournoi international juniors à l'épée de Paris, auquel prirent part 101 escrimeurs de sept nations.

CLASSEMENT FINAL : 1. Jean-Pierre Vanderwoot (Be) 4 victoires après barrage ; 2. Alain Pardo (Fr) 4 ; 3. GUY EVEQUOZ (S) 2 (18 TOUCHES RECUES) ; 4. ERNEST LAMON (S) 2 (20) ; 5. Bernard Lofficial (Fr) 2 (22) ; 6. Fabien Grasser (Fr) 1.

En Italie

Première division, quatorzième journée : Bologna - Napoli 1-0. Cagliari - AC Milan 0-4. Catania - Torino 1-0. Internazionale Milan - Fiorentina 2-1. Juventus - Foggia 2-1. Lanerossi - Lazio Roma 1-0. AS Roma - Verona 0-0. Varese - Sampdoria 1-1. — Classement : 1. AC Milan 23 points. 2. Napoli 20 pts. 3. Internazionale 19 pts. 4. Bologna 17 pts. 5. Cagliari 16 pts.

Voir autres informations sportives en page 17

Revanche étrangère après le triomphe helvétique dans la descente du Lauberhorn

L'Américain Tyler Palmer remporte le slalom spécial

Le combiné descente-slalom revient à l'Italien Thoeni

L'étudiant américain Tyler Palmer (20 ans) a fait sensation en remportant brillamment le slalom spécial du Lauberhorn, à Saint-Moritz. Parti en 25^e position, il avait pris la deuxième place dans la première manche, dans laquelle le Français Patrick Russel, grand favori, s'était montré le plus rapide. Dans la deuxième, il réussit un parcours étourdissant (il fut le seul à descendre en moins de 40 secondes). Il s'est ainsi imposé très nettement devant l'Autrichien Harald Rofner et l'Italien Gustavo Thoeni, l'un et l'autre très brillants et dont on pensait qu'ils étaient hors d'atteinte après leur deuxième parcours. Tyler Palmer parvint cependant à faire beaucoup mieux, prenant 46 centièmes à l'Autrichien et 79 centièmes à l'Italien sur le second tracé. Thoeni a trouvé une consolation en s'adjugeant le combiné qui, une fois de plus a été bénéfique aux spécialistes du slalom (Thoeni avait en effet terminé 22^e en descente la veille).

Patrick Russel grand battu

Les Français sont les grands battus de ce slalom spécial; Patrick Russel, qui avait réussi le meilleur temps de la première manche, fut disqualifié dans la seconde mais son temps total ne lui aurait pas permis de gagner. Sans cette disqualification, il n'aurait pris que la cinquième place. Il aurait cependant été le meilleur Français: le meilleur résultat de l'équipe tricolore a finalement été obtenu par Henri Duvillard (dixième).

Le Suisse Bruggmann au sixième rang

Outre Tyler Palmer (No 25), plusieurs concurrents partis avec des numéros de dossards relativement élevés ont réussi à se mettre en évidence. L'Autrichien David Zwilling (No 21) a pris la quatrième place, cependant que le spécialiste espagnol Aurelio Garcia (No 66) s'est hissé au cinquième rang, devant le meilleur suisse, Edmund Bruggmann. Parmi les autres représentants helvétiques, Hans Zingre (No 45) a pris une honorable onzième place, cependant que Heini Hemmi (No 29) s'est lui aussi hissé parmi les quinze premiers. Andreas Sprecher, qui pouvait prétendre remporter le combiné, a raté une porte dans la deuxième manche.

Au fil des deux manches

La première manche (590 mètres de longueur, 150 mètres de dénivellation, 59 portes disposées par le Suisse Paul Berlinger), s'est disputée sous le soleil, mais par une température très basse (moins 10 degrés). Le tracé serré et tournant fut favorable au Français



L'Américain Palmer vainqueur du slalom spécial. (bélinois AP)

Les impressions des vainqueurs

Walter Tresch, ce jeune serrurier de 23 ans, né à Bristen, dans le canton d'Uri, où se trouve Andermatt, village natal de Bernhard Russi, a expliqué après la course le secret de sa victoire sensationnelle dans la descente: «Quand avant de prendre le départ, en 39^e position, j'ai su que Bernhard Russi et Andreas Sprecher étaient en tête, qu'ils avaient battu Duvillard et Schranz, j'ai senti que je pouvais faire un exploit. En décembre, dans la course du «Ruban blanc», ici même à St-Moritz, j'avais en effet nettement battu tous mes camarades sur cette piste. La visibilité était devenue meilleure, la piste était lisse. Les flocons de neige avaient fondu et formé une mince pellicule de glace sous le soleil. Dès les premiers mètres, je glissais à merveille. Sans vraiment chercher à conserver constamment la position de recherche de vitesse, j'ai laissé filer les skis sur la trace exacte que Bernhard (Russi) et notre entraîneur avaient définie...



Thoeni (Italie) s'est imposé dans le combiné.

Patrick Russel, qui y prit près d'une seconde au surprenant américain Tyler Palmer, et plus d'une seconde au Suisse Edmund Bruggmann. L'Autrichien Karl Schranz, qui s'était foulé la cheville droite en s'entraînant avant la course, ne prit pas le départ.

La deuxième manche (même longueur et même dénivellation que la première) avait été piquetée par le Suisse Hanspeter Rohr, entraîneur de l'équipe des Etats-Unis. Ce tracé coulant et ne comportant aucun piège devait particulièrement convenir à Tyler Palmer, poulain d'Hanspeter Rohr. Palmer se permit de prendre 46 centièmes à Harald Rofner, 63 centièmes à l'Autrichien David Zwilling, 67 centièmes à son compatriote Hank Kashiwa, et 79 centièmes à Thoeni.

Classement

1. Tyler Palmer (EU) 88"27 (48"64 et 39"63). 2. Harald Rofner (Aut) 89"01 (48"92 et 40"09). 3. Gustavo Thoeni (It) 89"27 (48"85 et 40"42). 4. David Zwilling (Aut) 89"57. 5. Aurelio Garcia (Esp) 89"81. 6. Edmund Bruggmann (Suisse) 89"93 (48"72 et 41"21). 7. Hank Kashiwa (EU) 90"22. 8. Rick Chaffee (EU) 90"49. 9. Christian Neureuther (All) 90"50. 10. Henri Duvillard (Fr) 90"66. 11. Hans Zingre (Suisse) 90"79 (49"95 et 40"84).

La descente du Hahnenkamm aura lieu à Badgastein

Le transfert de la descente du Hahnenkamm a été décidé de façon définitive en raison de l'enneigement insuffisant à Kitzbuehl. Ainsi, pour la première fois, le Hahnenkamm, qu'organise en partie l'ancien champion Toni Sailer, sera scindé en deux: le slalom se disputera comme prévu à Kitzbuehl, le dimanche 24 janvier, alors que la descente se déroulera sur les pistes du Graikogel, à Badgastein, la veille.

J'étais sûr de faire un exploit, mais de là à gagner, non, je n'osais l'espérer.

Tyler Palmer, qui a coiffé l'Italien Gustavo Thoeni et l'Autrichien Harald Rofner sur le poteau d'arrivée du slalom spécial, remportant sa première grande victoire internationale, jubilait: «Quel exploit... gagner dans un tel lot, non, vraiment, je n'y pensais pas au départ». Après la première manche, très verglacée et difficile, Tyler s'était écrit: «It's funny... un vrai plaisir de skier sur la glace, j'aime...»

Gustavo Thoeni (vainqueur du combiné), que les Tifosi, nombreux le long de la piste, fêtaient déjà comme le vainqueur du slalom spécial, était satisfait: «La seconde manche était plus facile, plus coulée que la première, dans laquelle je n'ai pas trouvé le bon rythme avec tous ces changements de direction».

12. Otto Tschudi (No) 91"03. 13. Jean-N. Augert (Fr) 91"18. 14. Heini Hemmi (Suisse) 91"24 (50"07 et 41"17). 15. Andrej Bachleda (Pol) 91"49. Puis les Suisses: 17. Adolf Roesti 91"64. 22. Peter Frei 92"02.

Combiné descente et slalom: 1. Gustavo Thoeni (It) 19,34 points. 2. Hank Kashiwa (EU) 21,01 points. 3. Aurelio Garcia (Esp) 21,29 points. 4. Henri Duvillard (Fr) 22,13 points.

Coupe du monde

Classement individuel: 1. Patrick Russel (Fr) 80 points. 2. Henri Duvillard (Fr) 74 points. 3. Jean-N. Augert (Fr) 71 points. 4. Gustavo Thoeni (It) 70 points. 5. Edmund Bruggmann (Suisse) 51 points.

Classement par équipes: 1. France 699 points. 2. Autriche 413 points. 3. SUISSE 177 POINTS. 4. Etats-Unis 116 points. 5. Italie 73 points.

Classement particulier du slalom spécial (trois courses): 1. Augert (Fr) 45 points. 2. Thoeni (It) 40 points. 3. Palmer (EU) 36 points. 4. Rofner (Aut) 31 points. 5. Messner (Aut) 20 points. 6. Bruggmann (S) 18 points.



Edmund Bruggmann a été le meilleur des Suisses en slalom. (ASL)

Pas de descente pour Betsy Clifford

Betsy Clifford, la championne canadienne qui retournera aux épreuves de la Coupe du monde la semaine prochaine, se limitera aux épreuves de slalom. C'est ce qu'a annoncé à Montréal le directeur du programme de ski alpin de l'Association canadienne, Al Raine: «Betsy ne se sent pas assez en confiance pour s'attaquer à la descente cette saison», a-t-il dit.

Betsy Clifford, gagnante du premier slalom de la saison en Coupe du monde à Val d'Isère, le mois dernier, avait regagné le Canada dimanche dernier. Elle rejoindra son équipe samedi, accompagnée par sa mère.

Trois Suisses en tête en descente



Le futur vainqueur, Tresch, au cours de la descente. (asl)

Des surprises

De grosses surprises furent enregistrées: l'Américain Craig Schanzholzer (No 59) réalisa le cinquième meilleur temps, derrière Cordin, avec 1'55"72; le Suisse Manfred Jakober (No 64) le sixième avec 1'56"08, battant le Français Henri Duvillard, septième en 1'56"47, puis venait un autre Suisse, René Berthod (1'56"53) et son compatriote Adolf Roesti (No 55), neuvième ex-aequo avec l'Américain Hank Kashiwa, en 1'56"74.

Cette descente, comptant pour la Coupe du monde, n'a donc pas respecté les valeurs réelles de descendeurs, et certains coureurs y ont obtenu des places qu'ils ne sont pas près de confirmer de si tôt. Il n'empêche que le vainqueur, Walter Tresch, s'était précédemment signalé cette saison en se classant sixième de la descente de Stréssière, et quatorzième de celle de Val-d'Isère comptant pour la Coupe du monde. Mais de là à en faire un vainqueur du Lauberhorn, il y avait une marge...

Classement

1. WALTER TRESCH (SUISSE) 1'55"12. 2. BERNHARD RUSSE (SUISSE) 1'55"20. 3. ANDREAS SPRECHER (SUISSE) 1'55"61. 4. K. Cordin (Aut) 1'55"67. 5. CRAIG SCHANZ (EU) 1'55"72. 6. MANFRED JAKOBER (SUISSE) 1'56"08. 7. Henri Duvillard (Fr) 1'56"47. 8. RENE BERTHOD (SUISSE) 1'56"53. 9. A. ROESTI (SUISSE), et Hank Kashiwa (EU) 1'56"74. 11. Karl Schranz (Aut) 1'56"86. 12. JEAN-DANIEL DAETWYLER (SUISSE) 1'56"89. 13. Mike Lafferty (EU) 1'56"94. 14. HEINI HEMMI (SUISSE) 1'57"07. 15. Aurelio Garcia (Esp) 1'57"24. 16. Bob Cochran (EU) 1'57"28. 17. Bernard Orcel (Fr) 1'57"30. 18. MICHEL DAETWYLER (SUISSE) 1'57"35. 19. Josef Loidl (Aut) 1'57"36. 20. Malcolm Milne (Aus) 1'57"44. Puis les Suisses: 30. Hans Zingre 1'58"19. 34. Bruggmann 1'58"39. 49. Huggler 1'59"55. 55. Grundisch 2'00"11. 56. Luzi Tischhauser 2'00"26. 57. Fuchs 2'00"31. 59. Fumm 2'01"11. 60. Copt 2'01"22.

CLASSEMENT DE LA COUPE DU MONDE

Classement général: 1. Russel (Fr) 80 points. 2. Duvillard (Fr) 73 points. 3. J. N. Augert (Fr) 71 points. 4. G. Thoeni (It) 55 points. 5. K. Schranz (Aut) 49 points. 6. BRUGGMANN (S) 45 points. 7. RUSSI (S) 42 points. 8. Orcel (Fr) 40 points. 9. Cordin (Aut) 36 points. 10. TRESCH (S) 31 points. — Par équipes: 1. France 283 points. 2. Autriche 178 points. 3. SUISSE 171 points. 4. Italie 55 points. 5. Allemagne occidentale 46 points. 6. Etats-Unis 30 points.

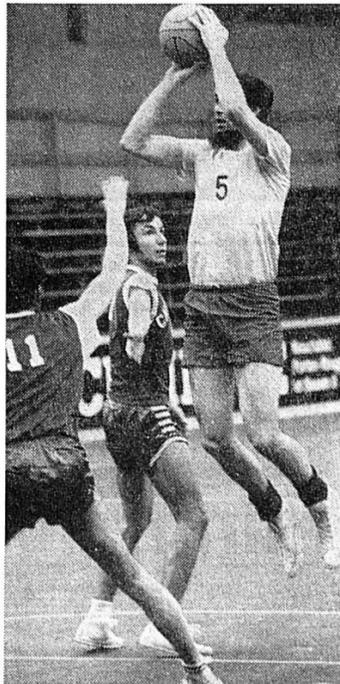
Descente: 1. RUSSI 42 points. 2. Orcel 40 points. 3. Duvillard 37 pts. 4. Cordin 36 points. 5. TRESCH 31 points. — Par équipes: 1. SUISSE 113 points. 2. France 83 points. 3. Autriche 76 points. 4. Etats-Unis 12 points. 5. Allemagne occidentale 3 p.

Olympic-Basket en quart de finale de la Coupe en éliminant Champel Genève par 67 à 50

Le climat de La Chaux-de-Fonds n'était vraiment pas propice aux Genevois samedi soir. Au Pavillon des sports, devant un maigre public, (dommage), se déroulait un match de basket-ball au cours duquel on a pu voir Champel Genève éliminé de la Coupe de Suisse, au cours d'une partie brillante. Il semble inutile de préciser que l'âme de cette équipe (le pivot plutôt,

en termes de basket) a été Claude Forrer, entouré d'ailleurs de ces vieux routiniers que sont Jacques Forrer et Bottari. Cela ne suffirait pas pour donner une idée de ce match, au cours duquel deux autres joueurs se sont particulièrement mis en évidence: Frascotti, d'une part, qui s'est distingué par sa ténacité et par l'adresse dont il a fait preuve dans les tirs à mi-distance; Clerc, d'autre part, qui a compris le système olympien, fait de rapidité et d'astuce sous le panier.

Bien sûr, après quelques minutes de jeu, les supporters de l'Olympic avaient des sueurs froides: Champel menait 6 à 0. Mais dès ce moment, les Olympiens se reprirent et menèrent avec un minimum de 15 points d'avance. A aucun instant, cela ne devait être chan-



Jacques Forrer va marquer un panier en faveur des Olympiens.

TIRAGE AU SORT

Les Chaux-de-Fonniers recevront Stade Français

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de Suisse a donné l'ordre des matchs suivants: Uni Bâle - Fribourg Olympic; Olympic La Chaux-de-Fonds - Stade français; Federale Lugano - Cossonay; Birsfelden - UGS. — Toutes ces rencontres auront lieu le 26 mars.

gé. Les 38 à 23 à la fin de la première mi-temps devait le confirmer. Il est certain que dans cette formation, l'Olympic est fort. Et il est vraisemblable qu'il sera en mesure de créer la surprise dans cette coupe, d'autant plus qu'il tombera en quart de finale contre Stade français; non pas que cette équipe soit faible; mais surtout parce que le match se déroulera à La Chaux-de-Fonds, et que l'on peut être certain que les «anciens» joueront. Olympic: Frascotti (20), Clerc (14),

Forrer Cl. (14), Forrer J. (12), Carcache (3), Bottari (2), Amério (2), Benoît, Perret. Ph. B.

Autres résultats

Lausanne Sports - Birsfelden 82-83. Federale Lugano - Nyon 87-63. Vevey - Stade français 76-92. Pully - Fribourg Olympic 72-83. Jonction - UGS, 67-81. Uni B'le - Pragassona 105-84. Cossoray - Martigny 58-57 après prolongations.

Billard

Le Chaux-de-Fonnier Polli second à Martigny

Finale suisse de catégorie promotion au cadre à Martigny: 1. Arthur Matter (Aarau) 10 p. (5,00 de moyenne); 2. RENATO POLLI (LA CHAUX-DE-FONDS) 6-4,54; 3. Georges Junod (Lausanne) 6-4,54; 4. Martin Roomberg (Aarau) 6-3,52; 5. Kurt Straehl (Bienne) 6-2,56; 6. RENÉ CHÉDEL (LA CHAUX-DE-FONDS) 0-2,66.

Tennis

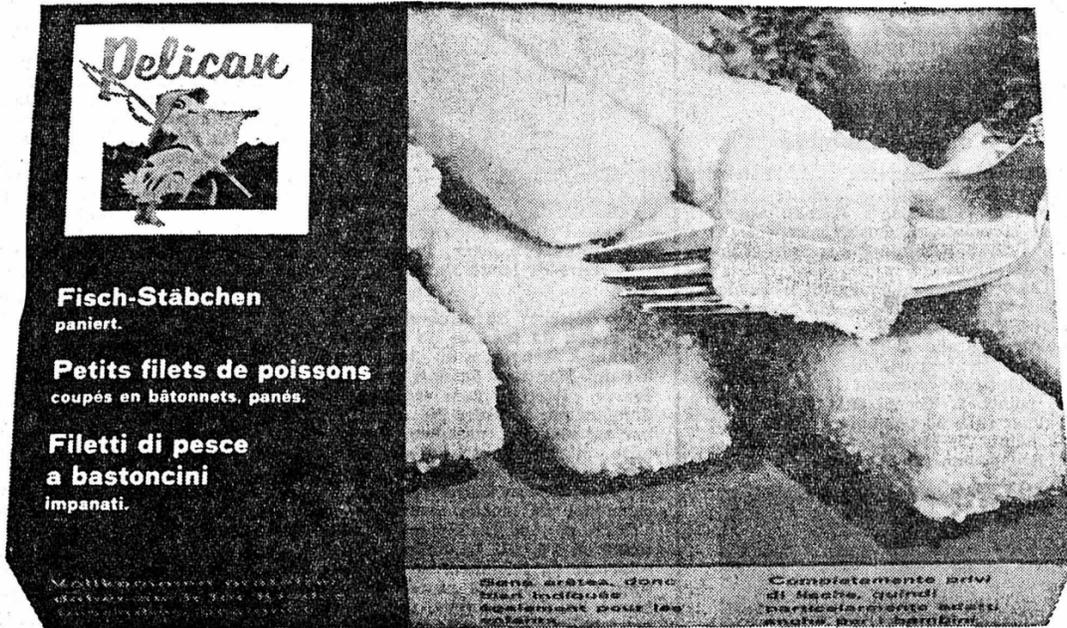
La Suisse exemptée du premier tour de la Coupe Davis

A l'issue du tirage au sort de la zone européenne de la Coupe Davis 1971, qui s'est déroulé à Londres, la Suisse a été exemptée du premier tour. L'Afrique du Sud et la Rhodésie ont été exclues de la compétition avant le tirage au sort de l'ordre des rencontres de la zone européenne, qui a eu lieu à Londres.

Petits filets de poissons

surgelés

**OFFRE
MIGROS**



Marque «Pelican» — tout frais, pêchés par les Danois! Panés et sans arêtes. Un poisson de choix parmi l'assortiment pour gourmets — dans le congélateur Migros.

Boite de 10 bâtonnets, 280 g net
maintenant

1.35 seulement
(au lieu de 1.70) (100 g = -48,2)

Sauce tartare Tube 170 g 1.10
(100 g = -62,8)

Jus de citron Flacon plastique 110 g —.55
(100 g = -50)

Un **oui** pour les femmes
le 7 février

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

CHARMILLES

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, **un préparateur qualifié**. Notre futur collaborateur sera rattaché à notre division des Machines-Outils travaillant sur la base de l'électro-érosion et son travail consistera en l'élaboration des gammes de fabrication (mécanique moyenne), des procédés de travail et du chronométrage. Nous demandons un homme âgé de 25 à 40 ans, possédant le certificat fédéral de capacité comme mécanicien et ayant au moins 2 années de pratique en tant que préparateur. Nous offrons : Place stable. Bon salaire. Semaine de 5 jours. Horaire à choix, normal ou continu. Réfectoire. Avantages sociaux d'une grande entreprise. Ne tardez pas à soumettre votre offre manuscrite, accompagnée des pièces habituelles et d'une photo d'identité, sous Réf. 315, au Chef du Personnel des...

Ateliers des CHARMILLES S.A.
109, rue de Lyon 1211 Genève 13

Nous cherchons à engager au plus vite

UN CHEF D'ATELIER

connaissant le polissage et diamantage ou bénéficiant d'une formation de mécanicien et apte à diriger une équipe de 30 ouvriers.

Faire offre sous chiffre 940 002-34, à Publicitas SA, 2300 La Chaux-de-Fonds.

NOTZ

Nous cherchons pour notre département MACHINES DE CONSTRUCTION, un jeune

employé de commerce

désirant se créer une position dans le secteur « vente interne ».

Nous demandons : - bonnes connaissances des langues française et allemande, éventuellement anglaise

Nous offrons : - une activité variée au sein d'un groupe jeune et dynamique - horaire de travail variable

Veillez adresser vos offres de service ou téléphoner à

NOTZ

FABRIQUE DE CADRANS ANDRÉ VOGT
Schild & Grimm, succ.

ENGAGE

personnel féminin

pour différents travaux propres en atelier.

Se présenter au bureau de la fabrique :

RUE JACOB-BRANDT 63

FABRIQUE D'HORLOGERIE de la ville cherche

mécanicien-outilleur

qualifié

employée de bureau

connaissant si possible l'allemand

employée de fabrication

sachant dactylographier et ayant si possible de bonnes connaissances d'allemand.

Salaires intéressants pour personnes capables.

Ecrire sous chiffre AB 951, au bureau de L'Impartial.

Personnel masculin et féminin

EST DEMANDÉ

S'adresser à LOUIS TISSOT
rue du Doubs 21, tél. (039) 22 34 65

FABRIQUE DE BOITES cherche

CHEF POLISSEUR

et

OUVRIERS

pour différentes parties.

S'adresser à J. DONZÉ
Fabrique de boîtes
BASSECOURT - Tél (066) 3 71 23

CHERCHONS

sommelière

débutante acceptée. — Appartement moderne à disposition. CAFÉ DES AMIS
1er-Mars 9 — La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 49 20

Café bien centré CHERCHE

sommelière

pour service simple. — Horaire agréable. Congé le dimanche. Tél. (039) 23 18 09 de 15 h. à 19 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

CHERCHE EMPLOI comme aide dans imprimerie, reliure ou expédition. S'adresser au bureau de L'Impartial. 989

INFIRMIÈRE DIPLOMÉE bilingue (français, allemand) cherche place dans entreprise industrielle. Ecrire sous chiffre AS 64024 N, Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Employé aimant l'organisation et ayant de l'expérience dans l'horlogerie : ordonnancement, planning et méthodes, cherche

poste à responsabilité

Faire offres sous chiffre AS 64007 N, aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2002 Neuchâtel.

MAISON DE LA PLACE cherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

capable de travailler de façon indépendante, d'assimiler rapidement et de correspondre en français, allemand ou anglais, ou, de préférence, dans les trois langues précitées.

UN OU UNE COMPTABLE

connaissant parfaitement la comptabilité et le contentieux

UN DESSINATEUR- CONSTRUCTEUR

avec quelques années de pratique dans la grosse mécanique ou la construction métallique.

Nous offrons une ambiance de travail agréable, un salaire en fonction des aptitudes, des prestations et des avantages sociaux.

Les intéressés sont invités à adresser leurs offres de service, avec les documents habituels, sous chiffre HA 881, au bureau de L'Impartial.

BUCHERER-CREDOS SA

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir les collaborateurs suivants :

1 HORLOGER COMPLET

1 HORLOGER COMPLET - RHABILLEUR

aimant le travail soigné dans le cadre d'une équipe entreprenante et sympathique.

Si tel est votre cas, veuillez prendre contact avec nous pendant les heures de bureau au (032) 2 97 77 ou dès 19 heures au (032) 2 72 14 ; soyez assurés de notre discrétion !

MONTRES BUCHERER CREDOS
4, Aalmattenweg
2560 NIDAU



Nous engageons pour le printemps 1971, plusieurs apprentis ou apprenties

pourquoi pas vous ?

vous trouverez dans nos magasins, une petite brochure qui vous donnera de nombreux renseignements sur 10 métiers de vendeur (euse) de la branche alimentaire et sur notre entreprise.

MIGROS

LE BUREAU TECHNIQUE

d'une fabrique de boîtes de montres de la ville désire engager

DESSINATEUR

pour établir les plans,
surveillance des délais,
relations avec clients et fournisseurs.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre FD 976, au bureau de L'Impartial.

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'informations constant



FABRIQUE DE SÉCATEURS

Félix Flisch
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

désire engager

2 JEUNES MÉCANICIENS SUISSES

pour son département outillage et construction de machines-outils spéciales.

Travail varié. Pas de séries.

Prière de s'annoncer par téléphone au (038) 57 14 66.

FAVRE & PERRET S.A.

MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES
Doubs 104, 2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour son département ACIER

polisseurs lapideurs ouvriers

Places stables et bien rémunérées.

Se présenter ou téléphoner au (039) 23 19 83.

Grand feuillet de « L'Impartial »

ELISABETH BURNOD

LE VENT D'AOUT

(Editions du Panorama)

I

Gaspard Thibaud monta d'un pas vif. Chaque jour, il passait un instant sur la terrasse, au dernier étage du collège, l'étage inhabité.

On avait fermé, au printemps, la classe de l'institutrice. Il n'y avait presque plus d'enfants. Bien peu seraient à naître encore, tous les jeunes s'en allaient.

On avait réuni dans sa classe les petits aux grands ; cela vivoterait ainsi un peu de temps encore et puis, quand lui-même n'y serait plus, les enfants de Balense iraient à l'école d'un village prospère et tout serait fini.

Le maire, autrefois l'un de ses rares bons élèves, lui avait proposé l'appartement du haut. « S'il peut vous rendre service, ne vous gênez pas, prenez-le ».

Il l'avait pris sans l'occuper vraiment, ajoutant la clef ronde au trousseau qu'il tenait dans la poche de son veston. L'autre clef, c'était Anna, sa femme, qui l'avait. Mais Anna ne montait que pour déverser ce qui encombrait chambres et armoires. Et elle n'allait pas plus loin que le vestibule où elle jetait, en vrac, de vieux cartons, de vieux souliers, un parapluie aux baleines cassées, — tout un amas de vieilles choses qui lui serreraient le cœur, à lui, quand il les enjambait pour passer dans l'ancienne chambre de Régine Bouvray, vide.

Cela le frappait, chaque fois. Que c'était triste, au mur, ce papier peint fleuri que rien n'égayait plus ! Et le sourire de Régine, la dernière de ses jeunes collègues, avait-il été le dernier, pour lui ?

Anna sourit si peu.

Les enfants, Gaspard-André, qui n'avait pas beaucoup de caractère, et Marianne, qui en avait trop, riaient avec bruit, montrant des dents cruelles. Marianne, surtout. Gaspard-André ne faisait qu'imiter sa sœur.

Livré à lui-même, il ne se montrait jamais agressif ; au contraire, on le voyait même tout à fait désarmé quand, les cheveux sur le nez, le nez sur sa guitare, il serinait les chansons de l'époque d'une voix fêlée, artificielle. Dans les blues, il se montrait meilleur bien que l'expression diffuse de ses yeux le rendit quelque peu comique, et, quant aux negro spirituels, c'était de la guimauve : ses alleluias manquaient de verdeur, cher petit !

Pourtant, Gaspard Thibaud ne se fût pas permis d'altérer un jeune enthousiasme. Il écoutait son fils, l'air bienveillant. Anna y mettait moins de forme et passait devant le garçon, la mine horripilée, les épaules secouées de tics. Lui, ce fut seulement le jour où Gaspard-André lui demanda ce qu'il pensait de ses chansons qu'il répondit :

— C'est bien... et si tu les chantais dans ton registre, ta voix y gagnerait encore en volume. Veux-tu que je te les transpose ?

Radieux, le garçon repartit dans un zèle qui rendait Anna folle.

— Oh ! non, pitié ! gémissait-elle. Et pourquoi donc l'encourager, tu sais très bien qu'il ne saura jamais chanter, ton fils !

Pauvre Anna. Son impatience malade.

Il ouvrit la porte-fenêtre et gagna la terrasse. Il aimait rester là. Cela le détendait. Il sentait, comme s'il s'y fût adossé, la masse importante des bois et, devant lui, regardait, sans grande attention, les vergers réguliers qui descendaient jusqu'à la vieille maison des Trembles, puis dégringolaient, se perdre on ne sa-

vait où. Passés Les Trembles, sur quelques hectares venaient les blés, le trèfle, l'avoine. Puis un bois. Puis la route ; on devinait quelques talus, la voie de chemin de fer ; puis d'autres bois, d'autres vergers...

« Un trou perdu », disait-on de Balense.

Lui, il l'aimait.

Lorsqu'il y était arrivé, tout jeune instituteur célibataire encore, qu'il l'avait découvert au bout de la longue route plantée de peupliers, élargissant sa rue unique pour que l'église y trouvât place et, « son » collègue alors presque neuf, cette joie, exaltante, de s'y sentir chez soi ! Trente ans plus tard, elle lui tenait encore au cœur.

Cela le consolait d'une tristesse vague, qui l'opprimait, parfois, avec l'angoisse de la mort, une angoisse oubliée mais qui lui revenait, comme le reprenait aussi le feu perdu de sa jeunesse. Et souvent, dans ces instants-là, ramené par une vision à l'entrée de sa jeunesse, sa jeunesse qui n'était plus que la lisière, encore ensoleillée, des profondes forêts du silence, de l'oubli, souvent il revoyait en mémoire la haie, — cette haie dont on avait clôturé tout un pâturage, là-bas, un peu plus haut, tout au commencement des monts entre les sapins et les hêtres, cette haie de pommiers du Japon qui, chaque mai, insolite au pied du Jura, éclate en feu, un feu de fleurs.

C'était à la tombée du soir, le premier jour.

Quand il s'était tout à coup trouvé devant elle après s'être quelque peu égaré dans les bois, lui, qui venait du Lac et dont les yeux, depuis toujours, s'étaient si bien faits à ces étendues d'eau qu'ils en étaient encore emplis et que jamais, semblait-il, ils n'auraient à s'ouvrir sur autre chose que cette eau bleue, il était resté là longtemps, immobile, regardant s'ouvrir devant lui son pays, ce coin de pays qu'il ne connaissait pas et qui pourtant était lui, mêlant ses verts crépusculaires aux bleus très doux, des bleus d'ardoise sur cette haie en feu de fleurs.

Que c'était vieux, tout ça ! et que vieilles

étaient aussi les larmes qu'il avait versées, immobile à l'entrée de son pays, alors que, sous ses yeux, pour lui, qui venait du Lac, comme par sortilège l'eau se changeait en herbe... Elle avançait, progressait, poussant sur les plages du paysage de naguère, et poussant même sur le Lac dont elle effaçait jusqu'à la structure non pour l'anéantir, mais pour faire refluer au fond de la mémoire ce grand Lac luisant comme de l'étaïn sous la brume, tandis que les anciennes rumeurs de l'eau se faisaient dominer par de nouvelles harmonies, que la cadence des arbres se substituait à celle des vagues, que la lumière prenait d'autres accents et que tout l'ancien paysage et son Lac basculaient devant lui pour céder la place à ce coin de terre, à ce village bâti au bord de l'herbe et, là-bas, sa maison, son toit...

Endormi pendant tant d'années, pourquoi cet instant se réveillait-il ? Cet instant de la découverte non seulement de ce coin de terre, mais aussi de son appartenance à son pays ? et de la certitude, encore inexplorée, que tout ce qui, pour lui, serait à vivre au cours des ans, se vivrait là, dans ce village ?

Pourquoi cela l'obsédait-il, et si souvent ce puis quelques semaines, et chaque fois à la tombée du soir, quand sa tâche était terminée et qu'il montait sur la terrasse pour un moment de paix ?

Etait-il arrivé au terme de sa vie et s'attachait-il, par un regret furtif, au rappel de ce qui avait été enthousiaste, candide ? Quelque chose se préparait-il, qui viendrait tout bouleverser ?

Mais non... Les enfants sont en bonne santé et Anna, florissante. Anna, qui pourrait être si charmante. Anna, qui n'est plus que mutisme désobligeant ou revendications.

Il soupira.

Des doutes lui venaient aussi sur la valeur de son enseignement.

La vie avait coulé, emportant avec elle tout le mal qu'il s'était donné pour les enfants qui s'étaient succédé dans sa classe, les filles plus



COURS DE DANSE

organisé par Ronald et Willy Clerc professeurs diplômés, avec la collaboration de Y Moss de la TV suisse et française et professeur des cours professionnels des Congrès Internationaux de Paris.

Ouverture des nouveaux cours fin janvier 1971

Le succès de nos cours est assuré par une grande expérience dans l'enseignement des danses modernes et anciennes.

● Prix des cours :
7 leçons de 2 h. Fr. 30.—
15 leçons de 2 h. Fr. 60.—

Renseignements et inscriptions :
Rue Jacob-Brand 6 — Tél. (039) 22 42 90

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE

cherche pour gérer une station-service avec épicerie située au COL-DES-ROCHES, à proximité de la frontière française :

un jeune couple dynamique et commerçant

Appartement à disposition.

Pas de reprise.

Agencement de l'épicerie compris dans le loyer.

Cautions demandées : Fr. 5000.—

Entrée en fonction : 1er mars 1971.

Faire offrir avec curriculum vitae, photos et références à M. Jean-Pierre Zbinden, rue du Locle 44, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 83 28.

La Maison ERNEST ZGRAGGEN

Installations sanitaires - Chauffages centraux

engagerait

1 MONTEUR EN CHAUFFAGE

capable de travailler seul

Nous offrons : Bon salaire pour personne compétente.

Semaine de 5 jours.

Assurances sociales.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (039) 23 34 27 pendant les heures de bureau.

APPRENTI (E) FLEURISTE

est cherché (e) pour ce printemps.

Offres à P. GUENIN-HUMBERT, fleuriste, avenue Léopold-Robert 12, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 10 60.

Mélanges

A VENDRE

d'occasion mais en bon état, armatures de tubes néon pour tubes 40 W de 3 à 4 tubes. Armatures complètes. S'adresser à Vêtements Excelsior, av. Ld-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds

Appartements à louer

A LOUER tout de suite, appartement de 2 pièces, tout confort. Tél. (039) 26 82 68.

Chambres à louer

A LOUER studio non meublé, pour le 1er février, rue du Parc 23. Loyer mensuel fr. 245.—, charges comprises. S'adresser : Géranicia, Ld-Robert 102, tél. (039) 23 54 34.

A LOUER studio non meublé, tout confort, pour le 1er février. Loyer mensuel : fr. 225.—, charges comprises. Charrière 87 a, tél. (039) 23 35 83 aux heures des repas.

A LOUER près de la gare, à dame ou jeune fille, chambre meublée, chauffage central, eau courante chaude et froide. Tél. (039) 22 62 40 de 11 h. à 15 h. et dès 19 heures.

A LOUER chambres indépendantes, meublées, pour le 1er février. Tél. (039) 23 20 34, dès 18 h.

A LOUER pied à terre, meublé, libre tout de suite. Ecrire sous chiffre RD 1041 au bureau de L'Impartial.

A LOUER chambre meublée, à Monsieur. Tél. (039) 23 29 78.

A LOUER chambre indépendante, avec part à la salle de bain, à monsieur sérieux. Tél. (039) 22 34 58 dès 19 h.



von GUNTEN

Verres de contact
Av. Léop.-Robert 23

Actuellement vente de

machines à écrire et à calculer

d'occasion

Entrée libre pour essais chez

Reymond, Serre 66
La Chaux-de-Fonds

A vendre d'occasion

A VENDRE d'occasion : 1 poussette démontable, 90 francs ; 1 poussette pliable, 80 francs. Tél. (039) 22 43 72 le matin.

A VENDRE, à bas prix, salon et salle à manger. Tél. 039 22 29 76.

A VENDRE 1 salle à manger complète à l'état de neuf, et 1 appareil ménager Rotel Princess. Tél. au (039) 23 65 26, le matin ou dès 18 h.

Lisez L'IMPARTIAL

OCCASION

TRIUMPH 1300

4 portes, traction avant, modèle 1969, avec 4 roues supplémentaires équipées de pneus à neige.

Etablissement du Grand Pont SA
Avenue Léopold-Robert 165
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 31 35

SI VOUS DÉSIREZ ÉCONOMISER ! PROFITEZ DES

FORMIDABLES

SOLDES

de tapis et de tours de lits À DES PRIX SACRIFIÉS

comme encore jamais vus

autorisés par la Préfecture du 15 janvier au 3 février

Meubles Métropole

Avenue Léopold-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 23 43 65

CHOIX SENSATIONNEL

Voyez notre devanture spéciale

ATELIER DE REGLAGE

entreprendrait

2000 à 3000 pièces par mois

Travail soigné sur machine Greiner

Ecrire sous chiffre TC 974 au bureau de L'Impartial.

Employée de bureau

consciencieuse et ayant de bonnes connaissances générales cherche place. Eventuellement à temps partiel
Offres sous chiffre RF 777, au bureau de L'Impartial.

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 18 ans 20 h. 30

Immense succès... 2e semaine

LES NOVICES

BRIGITTE BARDOT - ANNIE GIRARDOT
C'est d'une drôlerie irrésistible

EDEN Tél. 22 18 53 16 ans 20 h. 30

Clint EASTWOOD et Shirley MACLAINE dans

SIERRA TORRIDE

Un western qui crache feu et flammes, réalisé par Don Siegel
Panavision-Technicolor

PLAZA Tél. 22 21 23 16 ans 20 h. 30

ANDRÉ BOURVIL - DE FUNÈS
LE CORNIAUD

Deux heures de gags ininterrompus.
Chacun vaudra le revoir

RITZ Tél. 23 54 54 Ce soir à 20 h. 30

Une histoire humaine qui traite clairement les éléments « chocs » de la vie de trois femmes !

L'ASSASSINAT DE SISTER GEORGE
avec Suzanne York — Carol Browne

LE TRIO CHANTECLAIR

Nettoyage à sec à domicile

Si vous avez beaucoup de vêtements à faire nettoyer, téléphonez. On passera les chercher et on vous les rapportera dans les délais les plus brefs, impeccables, sous plastique.

Profitez maintenant ; c'est le 3 pour 2, mais, de toute façon, nos prix sont très doux !

« NET », Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 23 41 41

ENTREPRISE DE BATIMENTS DE NEUCHÂTEL (maçonnerie)

offre place indépendante à

EMPLOYÉ TECHNIQUE

EXPÉRIMENTÉ

pour calculation devis, métrés, etc.
Salaire intéressant.

Faire offres à Fiduciaire Neuhaus & Cie, Clos 66
2003 Neuchâtel.

LA PAPETERIE

Reymond

66, rue de la Serre
à La Chaux-de-Fonds, cherche

APPRENTIE VENDEUSE

Le métier de « papetière » est une profession exigeante, aux aspects multiples ; elle permet de développer le sens du beau, d'augmenter les dons artistiques et de comprendre l'organisation de bureau. La papeterie Reymond possède une place disponible pour ce printemps.

Prière de se présenter au bureau ou de téléphoner au (039) 23 82 82.



éveillées, les garçons plus soumis, les unes et les autres sans apprenti riel devant l'étude.

Trente ans staient passés... Que restait-il, resterait-il jamais de sa longue patience ?

La fin des années scolaires, c'était la mort de son travail.

Quand il prenait congé de ces garçons et de ces filles qui, jamais plus, ne franchiraient en écoliers le seuil de la « grande école », comme on disait, la terre réclamait ses droits. Et lui reprenait toutes ces mains d'enfants devenues, grâce à lui, presque habiles à écrire, pour les reformer à la courbe de ses propres travaux, les modeler, les façonner pour d'autres tâches et d'autres accomplissements, des réalisations besogneuses et humbles.

Ses premiers élèves n'avaient avec lui que quelques années de différence d'âge. Fermiers, bûcherons, aubergistes, valets d'écurie ou carriers, filles de ferme ou héritières, il les tutoyait otus, les ayant vu forcer, s'étoffer, s'animer au temps des amours et des bals de la Société de jeunesse, et puis s'engourdir, s'alentir. Des hommes et des femmes d'âge mûr qu'il tutoyait et qui lui disaient « vous », — autrefois ces petits, puis ces « grands » parmi les petits qu'avec persévérance, jour après jour et d'heure en heure, il entraînait à déchiffrer le visage du monde. Mais en aucun de ces premiers élèves, et non plus en ceux qui suivirent, le désir d'apprendre n'avait survécu à l'âge de la scolarité. Et jamais, parmi eux, d'intelligence exceptionnelle. Des dizaines d'enfants normaux, un ou deux arriérés, quelques petits morts dont le souvenir restait vif d'un tablier bleu, d'un cache-nez rouge, de grosses semelles de socques enneigées tapées contre le poêle, d'un rire persistant quand, corbeille après corbeille, on emplissait, toute une matinée, les réserves de bois au bûcher.

Et puis, un jour il avait vu entrer dans sa classe Gaspard-André, son fils, consciencieux, attentif et probe. Et l'année suivante, Marianne, sa fille. Le plus souvent, une élève distraite dont il n'obtenait qu'un regard endormi.

Mais quelquefois aussi une petite fille frémissante, qu'on eût dite avertie des grands problèmes de l'existence et dont la maturité d'esprit l'avait bouleversé, parce qu'elle était son œuvre, cette maturité. Ou peut-être sa faute ? qui sait... Car maintenant, à se souvenir du bref passage de Marianne dans sa classe, il tremble que ce soit elle, et qu'alors il n'ait pas compris que c'était elle, Marianne, cet être d'exception qu'il attendait, attend encore en vain.

Et puis, quand on a, dans sa classe, assise à son pupitre parmi les autres, cette enfant qui vous appartient et qui, à la maison, le soir, à table, entend parler d'art et surtout de littérature, des bouleversements sociaux du siècle, des nations promues à l'indépendance, de tous ces peuples à la recherche d'un équilibre économique, de tous ces enfants mutilés par la guerre, — quand on l'a devant soi, dans sa classe, cette enfant qui se trouve être ainsi, par la force des choses, plus avancée et développée que les autres, il faut faire attention. User à son égard d'une sévérité marquée afin de ne pas blesser les parents des autres ; ne pas la distinguer des autres, mais la confondre avec eux, et même, parfois, ignorer ses réponses ou, du moins, se donner l'air de les ignorer, pour ne pas décourager ceux qui, plus lents qu'elle, cherchent cette réponse, et la cherchent encore, quelques syllabes hésitant sur leurs lèvres et toute l'indécision du monde dans les yeux. Et ceci, au mépris de toute évidence et de toute justice, et quitte à froisser cette élève rapide, son enfant. Parce que, quand on est dans l'enseignement, de peur d'être accusé de partialité et d'orgueil, il faut avoir l'air de se méfier de sa descendance...

Que Marianne fût intelligente, c'était incontestable.

Au collège, toutefois, sa paresse consternait ses maîtres.

« Élève inégale. Que de dons gâchés ! »

Pendant que son père signait ses bulletins, elle sifflait, manifestation, chez elle, de l'in-

solence à son paroxysme. Parfois, elle riait : « Mais moi qui suis, hélas, les dons gâchés de la famille... », lançait-elle, ses yeux obliques demi-clos, se montrant ainsi telle qu'elle se voulait provoquante, ironique. Mais Gaspard Thibaud n'aimait pas l'ironie, le trait qui porte, fait mal. Il attendait — c'était absurde, sans doute, d'attendre encore ! et cependant il attendait, continuait d'attendre —, depuis toujours il attendait de rencontrer un être qui, à l'intelligence de l'esprit, joignit aussi la bienveillance du cœur, montrant ainsi de la tendresse à l'égard de l'humanité toute simple.

De la tendresse et de la déférence, et même du respect devant l'humble destin de l'homme... tous sentiments qu'un tel être ne rougit point de manifester en ce siècle étrange où, pour captiver, étonner ou plaire, il faut être « hors d'âge » : ou très enfantin, voire infantile, et se donner alors, effronté et candide, pour un génial « auteur, compositeur et interprète » dans le monde de la chanson ; ou vieux, comme l'avait été, en habit blanc, Sydney Bécet, en chantant la foule des jeunes pourtant cruels aux vieux.

Cet être-là, cet esprit lucide, ce cœur bienveillant, il ne le trouverait jamais en ses enfants : Gaspard-André n'était que bienveillance ; il n'était pas intelligent. Quant à Marianne, il s'était résigné à l'inscrire dans les rassurantes limites d'une créature un peu « difficile à vivre », que l'âge assouplirait.

Mais l'âge assouplirait-il vraiment Marianne, son intransigence d'enfant ?

Gaspard en doutait et redoutait, pour elle, de pénibles complications, car il l'aimait.

Elle attisait en lui une tendresse instable, tourmentée, que la raison n'apaisait pas. Bébé, elle avait eu quelque chose d'asiatique avec son visage rond, ses yeux étroits, ses sourcils obliques, son cou très mince et délicat. « Une Chinoise... ma fille a tout d'une Chinoise... », s'effarait Anna, amusée. Avec l'enfance, cela s'était atténué. Mais pour Marianne et sa vie de femme, plus tard, Gaspard Thibaud dé-

plorait que son enfant ne fût pas plus jolie et ne se parât que d'étrangeté. Il avait fallu dix, douze ans pour qu'un faux exotisme disparût de ses traits. Quelques saisons lui restaient encore avant d'être en âge d'aimer. Aurait-elle le temps de devenir plus séduisante ?

Grande, osseuse, toute en bras et en jambes, avec ses cheveux rouges qui aveuglaient sous le soleil, à quinze ans elle n'était que plans aigus, mollet maigre et genou saillant, comme saillait aussi le coude. Elle s'enlaidissait à plaisir, haussant son épaule pointue, relevant le menton déjà agressif au repos, pinçant, mordant sa grande bouche. Et quand cette bouche riait, toujours trop généreuse, « ma sœur rit jusqu'aux amygdales ! » disait Gaspard-André. Les yeux, étroits, étaient pourtant d'un beau vert liquide et les sourcils, plantés de biais, des traits très fins ; mais trop minces, une esquisse légère, et cette esquisse était déjà trop rousse. Et rousse aussi était la peau du mince visage, à force de taches, « incomptables », plastronnait l'enfant qui, néanmoins, allait étendre des mouchoirs un peu partout à la rosée, ou s'écrasait des rondelles de concombres sur le nez, « parce que c'est la mort des « rousses » à peu de frais, l'agreste concombre, ma vieille ». (Marianne appelait souvent Gaspard-André « ma vieille », quand elle ne le traitait pas d'assassin.)

Tout ce qui a un suc un peu laiteux, elle se le pressait sur le front, — les dents-de-lion, par exemple. Elle se faisait des emplâtres de fraises, des cataplasmes de carottes qui lui teignaient la peau en jaune, parce qu'elle les gardait trop longtemps... On en riait. « Riez toujours, proclamait-elle, quand mon jaune sera parti, vous verrez comme je serai blanche ! » Mais les taches de rousseur ne disparaissaient pas et, parfois, Anna regrettait que Gaspard-André eût tout reçu, à lui tout seul, de ce qui rend une fille charmante : une jolie peau, des traits réguliers, de beaux yeux sombres et de longs cils, des cheveux bruns qu'elle disait « chrétiens », ce visage d'ange. (A suivre)

IMPART-TV IMPART-TV

Points de vues

TVR
18.30 - 18.55 « La revanche de Saint-Nicolas », film.
20.45 - 22.05 Aujourd'hui. Etre orphelin.

Sélection du jour



Olivier Guinchard et François Mitterrand dans « A armes égales ».
(photo Dalmas)

Dans la première émission de cette nouvelle série due à Yvan Butler et Michel Boujut, c'est à travers le petit Patrice (un enfant abandonné de 11 ans) et quelques-uns de ses camarades, que les téléspectateurs découvriront le monde de l'orphelinat, en même temps que la psychologie des orphelins. Il existe beaucoup de clichés et de littérature larmoyante autour des orphelins. Au gré de leur enquête, Yvan Butler et Michel Boujut ont découvert une autre réalité que les téléspectateurs pourront approcher à leur tour. Ce mot orphelin évoque en effet traditionnellement un enfant dont les parents sont décédés. Les «nouveaux orphelins» sont maintenant ce que le vocabulaire officiel nomme des «cas sociaux»: enfants de parents déçus de leur puissance paternelle, enfants de couples divorcés, etc...

Petit univers concentrationnaire ou refuge pour victimes innocentes et précoces de la société? En Suisse, un orphelinat n'est plus ce bague pour enfants de sinistre mémoire. L'Orphelinat bourgeois de Fribourg que dirige M. Raemy en constitue un bon exemple avec ses trente-trois petits pensionnaires.

22.05 - 22.55 «Une autre vie» (3).
Hélène parvient enfin à équilibrer sa vie. En compagnie de Me Simon Lachaud, elle rend visite à une meurtrière qui refuse l'assistan-

ce d'un avocat. Malgré le scepticisme de Lachaud, elle insiste pour tenter de sauver l'accusée. Avec beaucoup de patience, Hélène parvient à gagner la confiance de De-

nise Gautrat et prouver que le crime dont on l'accuse n'a pas été prémédité. Alors qu'elle se rend à Fribourg pour le procès, Hélène fait la connaissance d'un inconnu très étrange qui lui fait la cour.
TVF I

14.30 - 15.55 « Crève-cœur », film (1952), avec le Bataillon français de Corée.

Ce film est l'histoire vécue d'un bataillon français en Corée. Un jeune lieutenant tout frais émoulu de Coëtquidan arrive en Corée. Il est affecté à Séoul comme officier de liaison. Tenu à l'écart des combats, il brûle d'impatience.

Enfin il se voit confier le commandement d'une section. Il se trouve à la tête d'un groupe de fortes têtes et de durs. Considéré comme un «bleu» par ses compagnons, il souffre de ne pouvoir se faire comprendre des «vieux renards» de la guerre.

Il est grièvement blessé lors d'un coup de main où il fait preuve de courage et de sang-froid. Son attitude lui gagne l'estime et la confiance de ses compagnons d'armes...

20.30 - 22.20 A armes égales. Ce soir: l'école et le citoyen devant la société. Avec Olivier Guinchard et François Mitterrand.

NOTES POUR LA FIN DE LA SEMAINE

« OBJECTIFS »
(ORTF - vendredi)

Il redevient possible de suivre les soirées du vendredi sur la première chaîne française, réservées en partie à l'information. « Objectifs » proposait deux volets, dans le fond assez liés — et très habilement comme nous allons le voir. L'ORTF ne pouvait passer sous silence le fait que le parti communiste français fête actuellement ses cinquante ans. Excellente idée que d'interroger des militants conscients, de la vase du parti plutôt que de la tête. Dans chaque cas, des hommes ou des femmes, Français profondément enracinés dans leur terre, leur métier, leur revendication, une profonde fraternité, avec une certaine admiration pour le modèle soviétique mais plus distante désormais — comme si une certaine liberté était enfin gagnée — comme si la démocratie intérieure se mettait enfin à fonctionner. Mais ces divers témoignages auront montré avec force que le cri anticommuniste « A l'Est » devient de plus en plus injurieux pour des hommes et des femmes qui aiment leur pays même s'ils veulent le transformer fondamentalement.

Proposer ensuite, sans commentaire, le document déjà présenté par la TV-Romande à « Temps présent » sur des juifs sortis d'URSS est d'une habileté démoniaque. On semble dire ainsi « regardez le modèle » des communistes, ce qui détruit inconsciemment les témoignages précédents. Car c'est peut-être une faute grave que de continuer à vouloir tenir éloignés d'une communauté les membres d'un important parti...

« SPORTS »

(samedi et dimanche)

Le Lauberhorn, à St-Moritz, c'était beau — la descente comme le slalom. Retentissait sous l'effet amplificateur de Christian Bonardelly, la corde patriotique de la fierté — alors que décidément nous n'y sommes strictement pour rien. Belle victoire suisse massive en descente. Par hasard, nous avons eu l'occasion de suivre les mêmes images avec le commentaire français. Ce dernier sans cocorico si le Suisse en poussait quelques-uns. Admiré en France la description de la descente de Tresch, avec des remarques un peu ironiques sur les cris de la foule, et l'exquis « c'est pas possible » devant le temps final. Délicieux. Mais que le ski serait beau à suivre sans le ton des commentateurs...

« AFFAIRES PUBLIQUES »

(TVR - samedi)

Titre du jour: « Etrangers, le droit à la parole? »

Il est, bien entendu, en Suisse pratiquement refusé depuis quelques années seulement. Car au siècle dernier — et longtemps avant pour l'étranger calvin par exemple — il n'y avait pas tellement de problèmes. Il est vrai que les opinions exprimées correspondaient en partie avec celles de la future idéologie dominante libérale qui préparait son accession au pouvoir. Donc, après tout, le droit à la parole n'était rien hier, ni aujourd'hui que l'accord avec le plus grand nombre. Mais la liberté d'expression, ce n'est pas de dire son accord avec la majorité, c'est d'être minoritaire et de l'oser proclamer. Un point c'est tout.

Les étrangers minoritaires n'ont donc pas le droit à la parole en Suisse. Monseigneur Camara, qui, parce qu'il appartient à l'Eglise, mais M. Carvahlo, lui, se fait expulser car il appartient à un groupe révolutionnaire d'extrême-gauche. Et pourtant, ils ont dit les deux à peu près la même chose.

Mais il devient de plus en plus ridicule de faire taire des étrangers de passage en Suisse alors que journaux, radios et télévision peuvent les interroger à l'étranger et les faire entendre chez nous. C'est ce qui arrive quand la décision reste dans des mains administratives.

Et les étrangers qui sont en Suisse? La solution neuchâteloise sur le plan communal même un jour étendue au plan cantonal suffirait-elle? Pour un petit 10 pour cent, après de longues années en Suisse, oui. Mais les autres? Il faudrait trouver d'autres solutions: offrir par des accords internationaux le choix, même pour quelques années. Il faudrait surtout favoriser le processus de naturalisation, que cela puisse se faire plus vite et surtout à des conditions financières moins élevées qu'actuellement.

La comparaison entre les attitudes suédoise et suisse ne joue pas en notre faveur. Et les raisons données dans l'entretien dirigé par Renato Burgy avec MM. Marti et Cornu étaient justes mais secondaires. N'ose-t-on pas rappeler un simple fait à la télévision suisse: que la Suède connaît un régime de centre-gauche et la Suisse de centre-droite. Et que dans ces régimes assez semblables, la justice préoccupe les premiers, et l'ordre les seconds...

Fr. LANDRY

LUNDI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
Emission pour les tout petits.
- 17.05 La boîte à surprises
(c) Emission pour les enfants présentée par Blanche Bec-en-Or et Gaspard Oeil-en-Coin.
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Bilder auf deutsch
- 18.30 La Revanche de Saint Nicolas
Film de Pierre Manuel et Jean-Pierre Piché. (RTB.)
- 18.55 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits.
- 19.00 La Cravache d'Or
13e et dernier épisode.
- 19.20 Dessins animés
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (c) Carrefour
- 20.25 Ski alpin
Commentaires Claude Schauli.
- 20.45 Aujourd'hui
Emission de Claude Goretta et André Gazut. Etre orphelin. Journaliste: Michel Boujut. Réalisation: Yvan Butler. Emission suivie d'un débat.
- 22.05 Une Autre Vie (3)
- 22.55 Téléjournal - Artistes de la semaine

FRANCE I

- 10.23 Télévision scolaire
- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télémidi
- 13.35 Je voudrais savoir
Encore enrhumé.
- 14.05 Télévision scolaire
- 14.30 Crève-Cœur
Film de Jacques Dupont. Musique: Claude Arrieu. Avec le Bataillon français de Corée.
- 17.00 Télévision scolaire
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 La Maison de Toutou
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
Emission de jeu.
- 19.45 Information première
- 20.15 France-Inter magazine
- 20.30 A armes égales
- 22.20 Jazz Session
Festival Newport à Paris (3e partie).
- 23.00 Télénuit

FRANCE II

- 18.00 Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 Actualités régionales - Court métrage
- 19.20 (c) Colorix
- 19.30 (c) 24 heures sur la II
- 20.30 (c) Deux sur la deux
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier.
- 21.35 (c) Portrait de l'univers
Venise sauvée des eaux. Emission de Jean Lallier et Monique Tosello.
- 22.30 (c) Post-scriptum
L'actualité littéraire à travers l'actualité de la semaine à Paris: La littérature slave. Réalisation: Maurice Dugowson.
- 23.15 (c) 24 heures dernière

ALLEMAGNE II

- 17.30 (c) Informations. Météo
- 17.35 Mini-show
- 18.05 Plaque tournante
- 18.40 (c) Etes-vous libre, Mademoiselle?
- 19.10 (c) Le Courrier de l'Impératrice
- 19.45 (c) Informations. Météo
- 20.15 Magazine scientifique
- 21.00 (c) Thé et Sympathie
- 23.00 (c) Informations. Météo

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.40 Télévision scolaire
- 18.15 Télévision éducative
- 18.44 (c) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.30 Les Journées internationales de ski d'Adelboden
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 La Demoiselle
- 21.50 (c) Les mathématiques modernes
- 22.20 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 18.10 Pour les enfants
- 19.05 Téléjournal
- 19.15 Qui est là?

- 19.50 Objectif sport
- 20.20 Téléjournal
- 20.40 (c) Il calderone
- 21.15 (c) Encyclopédie
- 22.30 Le club du jazz
- 22.55 Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal
- 16.20 (c) Les Monroes
- 17.10 Tous mes Animaux
- 17.55 (c) Téléjournal
- 20.00 (c) Téléjournal. Météo
- 20.15 (c) Panorama
- 21.00 (c) La jeune fille d'Ipanema
- 21.45 Le péril blanc
- 22.30 (c) Téléjournal. Météo
- 22.50 Liebe ist kälter als der Tod
- 0.20 (c) Téléjournal

IMPART-TV IMPART-RADIO

SOTTENS

12.05 Aujourd'hui. On cause, on cause. Un an déjà... 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Le carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. 13.00 Cause commune. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Feuilleton: Jane Eyre (24). 17.00 Informations. 17.05 Tous les jeunes! Bonjour les enfants! 18.00 Le journal du soir. Informations. 18.05 Médecine et santé. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 71. 20.00 Drôle de numéro. 20.30 Enigmes et aventures: Le mot de la fin. 21.25 Nocturnes. 22.10 Découverte de la Littérature et de l'Histoire. 22.30 Informations. 22.35 Club de nuit. 22.35 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes. 18.55 Soirée les enfants! 19.00 Emission d'ensemble. 19.30 Disques. 19.45 Informations. Cette semaine en

pays genevois. 19.58 On cause, on cause. 20.00 Grand concert UER. 21.20 env. Entracte: Correspondance. 22.35 Le harve fugitif. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. Informations et musique. 12.40 Résultats des Courses de ski d'Adelboden. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orchestre récréatif de Beromunster. 14.55 Courses de ski d'Adelboden. 15.05 Quintette d'accordéonistes. 15.30 Mélodies populaires. 16.05 Des Coeurs solitaires. 17.15 Musique brésilienne. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Informations. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. 20.00 Concert sur demande. Musique populaire. 20.40 Boîte aux lettres. 20.55 Succès anciens et nouveaux. 21.35 Opérettes, opéras et musique de concert. 22.15 Informations. Commentaires. Revue de presse. 22.30 Sérénade pour Colette. 23.30-1.00 Musique de nuit.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.05 Intermède. 13.10 Feuilleton. 13.25 Orchestre Radiosa. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Littérature contemporaine. 16.30 Sonate No1. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Rendez-vous du lundi. 18.30 Pour saxophone et trompette. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Solistes. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 La semaine sportive. 20.30 Christus, oratorio. 22.05 Les romans policiers de Tante Mathilde. 22.35 Jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.25 Nocturne musical. 24.00-2.15 Service suisse des ondes courtes.

MARDI

SOTTENS

6.00 Bonjour à tous! Informations. 6.32 De villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10: La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 8.00 Informations. Revue de presse. 9.00 Informations. 9.05 Bande à part. 10.00 Informations. 10.05 Cent mille notes de

musique. 11.00 Informations. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Le journal de midi. Informations.

2e programme

10.00 Oeuvres de Debussy. 10.15 Radioscolaire. Jeunesses musicales. 10.45 Oeuvres de Debussy. 11.00 L'Université radiophonique internationale. 11.30 Initiation musicale. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

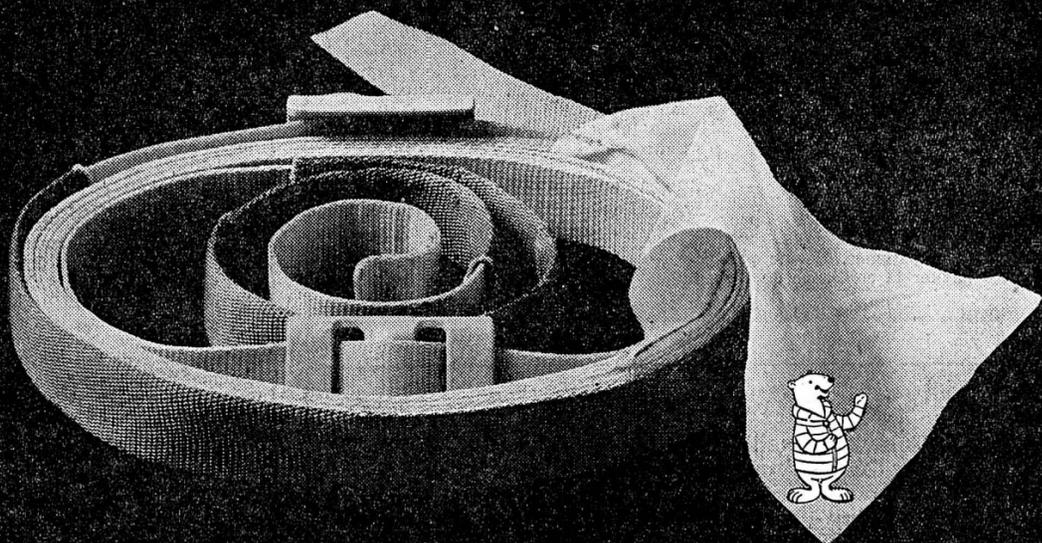
BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Les Créatures de Prométhée. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 La Lyre. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Nuits dans la Montagne. 10.55 Radiosommateurs. 11.05 Musique légère pour grand orchestre. 11.30 Duo d'accordéoniste. 12.00 Magazine agricole.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sports. Musique variée. 9.00 Radiomatin. 12.00 Musique variée.

Oh! Hisse!



Non, bien sûr, votre voiture ne vous laissera pas en plan! Mais peut-être vous pourrez un jour prendre en remorque un automobiliste moins chanceux... Si vous emportez dans votre coffre une bande de remorquage orange BP «Span Set», vous serez bien paré, car c'est l'une des plus solides. Du reste, elle est garantie à vie.

Bande de remorquage: fr. 14.90



Dans l'assortiment d'hiver des stations BP

5 1/4 %

sur

Carnets de dépôt

- Discrétion absolue et services strictement privés garantis
- Fr. 20'000.— peuvent être retirés sans délai de dénonciation
- Tous nos placements en Suisse Bilan Fr. 230'000'000.—

Banque Procrédit

La Chaux-de-Fonds Av. L.-Robert 88
Ch. P. 20-246

Fribourg Genève Lausanne Neuchâtel La Chaux-de-Fonds
Bienne Zurich Bâle St-Gall Aarau Berne Lucerne

fondée en
1912

Bon pour le rapport de gestion sous enveloppe neutre

Nom
Prénom
Rue
Localité



3 pour 2

Maintenant nous vous nettoyons gratuitement le 3e vêtement

Service à domicile

Röthlisberger

Lavage chimique

La Chaux-de-Fonds Numa-Droz 108, tél. 23 15 53
Charles-Naine 7, tél. 26 03 38



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son service de comptabilité

un Réf. 754

COMPTABLE INDUSTRIEL

pour travaux d'analyse de comptabilité financière et industrielle.

La préférence serait donnée à un candidat ayant une certaine expérience de ces travaux;

et un Réf. 742

CONTRÔLEUR-COMPTABLE

Adjoint au Chef de Bureau

pour assurer essentiellement le contrôle de l'exécution des travaux effectués dans le bureau.

Profil désiré: Formation comptable et connaissance de l'horlogerie

Age: 30 ans.

Les offres manuscrites, accompagnées de curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie et de prétentions de salaire sont à adresser à PORTESCAP, Service du Personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, en mentionnant le numéro de référence.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL

Notre chancellerie du personnel est responsable de l'exécution de tous les travaux d'ordre administratif liés à une gestion moderne de personnel: correspondance diverse, dossiers, statistiques, recherche d'appartements, contacts téléphoniques nombreux, etc.

Pour compléter son effectif, nous cherchons un

employé de commerce

titulaire d'un diplôme de commerce ou d'un certificat fédéral de capacité et pouvant satisfaire au profil suivant:

- quelques années d'expérience dans un domaine analogue
- langue maternelle française, très bonnes connaissances d'allemand, si possible notions d'italien
- sens de l'organisation
- discrétion et courtoisie
- aptitudes à mener de front plusieurs tâches simultanément
- âge: 25 - 30 ans.

Nos conditions de travail et nos prestations sociales sont celles d'une grande entreprise. Nous assurons nos candidats de notre entière discrétion.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:

SERVICE DU PERSONNEL

TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL



Autres magasins à:

Zurich, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Sion, St-Gall.

Perruques et postiches

Choix énorme en cheveux 100% naturels, de qualité supérieure, toutes teintes et nuances.

- Perruques, nouées main**
longueur des cheveux 36-41 cm. Fr. 195.—
- Perruques nouées à la machine**
longueur des cheveux 30-36 cm. Fr. 145.—
- Postiches**
longueur des cheveux 30-36 cm. Fr. 45.—
- Perruques à cheveux courts Fr. 75.—
- Perruques à cheveux synthétiques Fr. 50.—
- Toupets pour messieurs

perücken paradies

Magasin spécialisé pour perruques et postiches

Rue de la Serre 47
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Heures d'ouverture:
mardi à vendredi, de 14 h. à 18 h. 30
samedi, de 14 h. à 17 h.



MARC FAVRE

MANUFACTURE D'HORLOGERIE
BIENNE TEL. 032/22832

engage pour le 1er mars 1971 ou pour date d'entrée à convenir:

EMPLOYÉE DE BUREAU

habile sténodactylographe, de langue maternelle française, pour travaux variés de secrétariat dans son service comptabilité.

Travail à demi-temps.

Prière d'adresser offres avec curriculum vitae et indication des prétentions de salaire au service du personnel, 23, rue de l'Allée, 2500 Bienne.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

TOMBERA ? TOMBERA PAS ?



On n'y croit plus, et il faut aujourd'hui des photos comme celle-ci afin de conserver le souvenir d'hivers sérieux, où la neige tombait honnêtement en décembre pour rester sur place jusqu'en avril. Photographiée en janvier 1969, entre Cernier et Fontaines, sur la route et non à côté, cette voiture en suivait d'autres qui toutes devaient traverser les congères à bras d'homme... Mais en 1971, comme on dit au café du Commerce, il n'y a plus de saisons. (sb)

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

RENAN

Conseil communal

Dans sa séance de mercredi dernier, le Conseil communal a décidé l'établissement d'un plan de zone et d'alignement pour le terrain communal anciennement Buhler à la sortie du village, direction Les Couvers.

Le salaire du préposé à l'AVS a été augmenté selon le décret cantonal.

Un rapport d'étude du transport des ordures ménagères à La Chaux-de-Fonds a été discuté. Une prochaine séance aura lieu à Sonvilier à ce sujet.

La liste des personnes inscrites au registre du commerce a été mise à jour. (ba)

Nomination d'une institutrice

M. Jean-Marc Schorpp, titulaire de la classe de 4e année à Renan, a donné sa démission pour le 31 mars prochain. Deux candidats ont postulé à cette place. Le Conseil scolaire, réuni mercredi dernier a porté son choix sur Mlle Irène Fritsch, de Tavannes, actuellement à l'Ecole normale de Delémont. (ba)

CORGÉMONT-CORTÉBERT

Etat civil

4e TRIMESTRE

Naissances

Octobre 1. Casagrande Arnaud Antoine, fils de Sylvio et de Huguette-Verène, née Fontaine, à Bienne. — 24. Dell'Acqua Francis Jean, fils de Pierre Louis, et de Rose Mary Nelly, née Zehr, à Corgémont. — 28. Peluso Maria Teresa, fille d'Antonio et de Maria, née Puzella, à Cortébert. — Novembre 27. Tschopp Jean Luc, fils d'Adolf Fritz, et d'Elsbeth, née Liechti, à Corgémont. — Décembre 9. Schneider Réné Robert, fils de Raymond Robert, et de Bluette Hilda, née Steiner, à Cortébert. — 17. Gonzales Manuel Ramon, fils de Manuel et de Carmen, née Lopez, à Corgémont.

Mariages

Octobre 2. Quinche Michel, de Chézard-Saint-Martin, à Cortébert, et Rosé Nadège, à Moutier. — Novembre 12. Berger Daniel Andreas, de Linden, à Mont-Crosin sur Courtelary, et Gfeller Nelly Hedwig, Corgémont. — 27. Villars Roland, d'Evillard, à Bienne, et Boillat Françoise Marie Antoinette, à Cortébert. — Décembre 3. Giuliano Stefano, de nationalité italienne, à Corgémont, et Arba Isa, de nationalité italienne, à Bienne. — 5. Gonzalez Manuel, et Lopez Carmen, les deux de nationalité espagnole, à Corgémont. — 11. Renfer André Walter, à Corgémont, et Lang Verena, de Zurich, et Aristau, à Zurich. — 17. Miserez Roland René François, à Genève, et Jaques Marguerite May, à Genève. — 18. Di Giorgio Bruno, de nationalité italienne, à Cortébert, et Puzella Antonia, de nationalité italienne, à Cortébert.

Décès

Décembre 5. Dell'Acqua Fernand-Albert, marié, né en 1898, à Corgémont. — 11. Voumard Louis Aurèle, veuf, né en 1897, à Cortébert. — 18. Rizzi, née Gautier, Berthe, veuve, née en 1883, de Cortébert. — 31. Isler, née Gautier, Irma Alice, mariée, née en 1906, à Cortébert.

STATISTIQUE 1970

Corgémont : 25 naissances (14 garçons, 11 filles) ; 9 décès (5 hommes, 4 femmes). Cortébert : 11 naissances (6 garçons, 5 filles) ; 10 décès (4 hommes, 4 femmes, 2 enfants). Il a été célébré 14 mariages dans l'arrondissement.

Galerie Paul Bovée de Delémont

Les Jurassiens découvrent Claude Løwer

Le fait que la date du vernissage ait été placée sur un samedi plutôt que sur un traditionnel vendredi, celui que cet artiste soit méconnu de nombreux Jurassiens, peu importe ce qui fit qu'il n'y ait eu qu'un public restreint lors de l'ouverture officielle de l'exposition qu'abrite la galerie Paul Bovée ; les absents eurent grandement tort. Heureusement, il leur reste jusqu'au 7 février pour réparer leur négligence, sans quoi ils auront manqué une exposition de choix, de très haute qualité en ce qui concerne les tapisseries.

M. Max Meury, cameraman à la Télévision romande pour le Jura, après avoir salué Me André Cattin, président du Grand Conseil, de façon particulière, présenta Claude Løwer d'une façon tout à fait inhabituelle. Brièvement, mais avec des paroles bien senties, il rappela certainement d'abrupte façon la carrière de l'artiste qui, depuis trente ans, s'adonne à un travail intense et méticuleux. Le sillon rectiligne qu'il s'est tracé et dont il ne s'est jamais départi ne manque pas d'impressionner tous ceux qui ont suivi sa carrière. L'homme entièrement voué à l'art qui s'est entièrement donné dans ses toiles

de 1950 se retrouve avec une étonnante pérennité dans ses tapisseries de 1970. Claude Løwer est un peintre serein qui, après décentration et affinement, se plaît à jouer avec des couleurs choisies, généralement chaudes, si ses toiles dénotent un caractère plutôt superficiel, mais qui ne doit pourtant pas l'être dans l'exécution ; ses tapisseries, en revanche, révèlent un artiste en pleine possession de tous ses moyens et qui se hisse parmi les meilleurs cartonniers.

En découvrant Claude Løwer, les Jurassiens ont la chance de faire connaissance avec un artiste profond, sincère et hautement qualifié. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette très belle exposition.

A. F.

Les Jurassiens de l'extérieur
solidaires du
Rassemblement jurassien

Les délégués des sections de l'Association des Jurassiens de l'extérieur, réunis hier à Neuchâtel, ont élu un nouveau président en la personne de M. Georges Humair, de Signy sur Morges. Ils ont d'autre part voté une résolution affirmant leur entière solidarité avec le Rassemblement jurassien, seul mouvement qui incarne, d'après eux, l'inspiration profonde du peuple jurassien. La résolution proteste en outre contre le stupide procès intenté aux jeunes gens du groupe Béliet et demande aux juges fédéraux de ne pas se couvrir de ridicule en condamnant des jeunes gens coupables du seul crime de patriotisme. (ats)

Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui, ait la vie éternelle.

Jean 3, v. 16.

Madame Esther Sandoz-Jeanet :

Madame et Monsieur Paul Mingot-Sandoz, leurs enfants, à Vallorbe ;

Les descendants de feu Daniel Sandoz,

ainsi que les familles Jaquet, Lardon, Aellen et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Fritz SANDOZ

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, parent et ami, enlevé brusquement à leur affection, dans sa 65e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1971.

L'incinération aura lieu mardi 19 janvier.

Culte au crématoire, à 11 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 105, rue du Progrès.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

COURTELARY

Veuillez donc, puisque vous ne savez pas quel jour le Seigneur viendra.

Matthieu XXIV, 42.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose en Dieu, c'est de Lui que me vient ma délivrance.

Psaume LXII, 2.

Monsieur Ami Vuilleumier, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Albert Vuilleumier-Bieri, à Courtelary ;
Mademoiselle Délyane Vuilleumier et sa fille Stéphanie, à Courtelary ;
Monsieur Ariste Vuilleumier-Béguelin et leur fille Muriel, à La Chaux-de-Fonds ;

Mademoiselle Jeanne Barfuss, à Courtelary,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, fiancé et ami

Monsieur

Vital VUILLEUMIER

que Dieu a repris à Lui, dans sa 57e année.

COURTELARY, le 17 janvier 1971.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 20 janvier, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte pour la famille, à 9 heures, au domicile mortuaire.

Prière de ne pas faire de visite.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre de la Sœur visitante.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix cher époux et bon papa.

Madame Claire Schenk-Voisard :

Madame Monique Schenk,

Monsieur et Madame Claude Schenk et leur fils Patrick, à Vevey ;

Madame Louise Schenk-Heimann :

Monsieur et Madame Marcel Schenk, leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur Jean-Pierre Schenk, au Locle,

Madame et Monsieur René Duremberg-Schenk et leurs filles, à Besançon ;

Monsieur et Madame Maurice Voisard et leurs enfants, à Douai ;

Madame et Monsieur Constant Fallet-Voisard, leurs enfants et petits-enfants, à Montbéliard,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Paul SCHENK

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, samedi, dans sa 70e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1971.

L'incinération aura lieu mardi 19 janvier.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 33 b, rue Fritz-Courvoisier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

J'ai invoqué l'Eternel dans ma détresse et il m'a exaucée.

Dieu est amour.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, après une longue et pénible maladie,

Mademoiselle

Julia TRACHSEL

dans sa 88e année.

Ses parents et amis affligés.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1971.

L'incinération a lieu lundi 18 janvier.

Culte au crématoire, à 15 heures.

Domicile :

M. ET Mme CHARLES TROLLIET, 5, RUE DES CRÉTETS.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

MONSIEUR GEORGES BALLMER

profondément touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de reconnaissance émue. Les présences, les messages ou les envois de fleurs, lui ont été un précieux réconfort.

MADAME JEANNE BRENNER-VUICHARD,
AINSI QUE LES FAMILLES PARENTES ET ALLIÉES,

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourées leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs, leur ont été un précieux réconfort.

Les batraciens se livrent bataille en Malaisie

Rompant la trêve intervenue après la gigantesque bataille de novembre qui avait fait plusieurs milliers de morts, les grenouilles de la région de Penang (Malaisie), ont repris le chemin de la guerre. Hier, les batraciens se sont rassemblés en bordure de la route d'Ipoh. A 14 h. 45, Les deux camps se mettaient en position de combat. Un quart d'heure plus tard, après avoir poussé leur coassement de guerre, les grenouilles passaient à l'assaut.

Le choc fut terrible. Les combattants se mordirent féroce, poussant des cris rauques. Finalement, au bout de quelques heures, les grenouilles pantelantes se dispersèrent en boitant devant les yeux de plusieurs centaines de personnes rassemblées sur la route.

Le conflit avait fait 50 morts et des dizaines de blessés.

Selon les savants, ces batailles peu fréquentes, ont pour objet la conquête d'un terrain de ponte disputé par deux espèces. La tradition malaisienne veut que de tels combats annoncent des catastrophes. (ap)

L'agitation reprend en Irlande du Nord: attentats et échauffourées recommencent

Depuis plusieurs jours l'agitation a repris en Irlande, entretenue aux dires des observateurs par les extrémistes de l'IRA, (armée républicaine irlandaise). Dans la nuit de vendredi à samedi, pour la cinquième nuit consécutive, des incidents graves ont éclaté dans le quartier catholique de Belfast, où des échauffourées ont mis aux prises soldats et manifestants. Une série d'attentats à la bombe a été perpétrée dans six magasins du centre de la ville, provoquant des débuts d'incendie.

Pour disperser les émeutiers, l'armée a dû tirer des balles de caoutchouc. Huit personnes ont été arrêtées samedi, à la suite de ces incidents, tandis que dix-sept autres étaient appréhendées par la police dans la nuit de samedi à dimanche, à l'issue de nouveaux troubles dans le quartier de New Lodge Road, à Belfast. Selon la police, ces incidents ont toutefois été moins graves que ceux de la nuit précédente, et si plusieurs vitrines de magasins ont été détruites, aucun incendie ne s'est produit à Belfast.

A Londonderry, qui connaissait depuis le début de l'année un calme relatif, quelque 250 manifestants ont fait usage de bombes incendiaires, dans la nuit de samedi à dimanche, et deux arrestations ont été opérées. Les forces de l'ordre envisagent de renforcer leur dispositif de sécurité à Londonderry, comme c'est déjà le cas à Belfast, si de nouveaux actes de violence venaient à se produire; ce dispositif de sécurité comporte des mesures préventives, et notamment des restrictions sévères à la liberté de circulation dans les quartiers menacés par les troubles.

Hier soir, sept cocktails Molotov ont été lancés contre des patrouilles de soldats britanniques surveillant le quartier catholique de Belfast. Ils n'ont fait aucun blessé, mais dans le climat tendu qui règne de nouveau dans la capitale de l'Irlande du Nord, ils paraissent préfigurer de nouveaux désordres.

Enfin à Dublin (en Eire) une explosion s'est produite hier matin dans un cimetière, endommageant le monument érigé à la mémoire de l'un des plus illustres patriotes irlandais, Daniel O'Connell.

(ats)

Israël condamne les attentats contre les biens soviétiques

Trois explosions ont secoué hier à l'aube l'ambassade soviétique à Canberra provoquant des dégâts assez importants au bâtiment. Dans la soirée la police appréhendait deux jeunes gens de Perth (à l'ouest du pays) sous l'inculpation de possession illégale d'explosifs, et de lancement de bâtons de gélinite « avec intention de nuire ».

Les attentats n'ont fait aucun blessé bien que la violence du souffle des explosions ait projeté au sol un policier qui patrouillait aux abords de l'ambassade. Les explosions ont d'ailleurs complètement détruit la porte d'entrée de l'ambassade, et l'escalier en briques n'est plus qu'un amas de débris, la plupart des 30 fenêtres du bâtiment ont en outre volé en éclats.

Le gouvernement australien a présenté des excuses et s'est offert à payer un dédommagement, à la suite de la vigoureuse protestation verbale du chargé d'affaires soviétique, M. Victor Smirnov.

Dans une lettre adressée à un journal de Canberra, un groupe se donnant le nom de « Ligue de défense juive australienne » avait revendiqué la responsabilité de l'attentat, la lettre ajoutait que la campagne de harcèlement contre le personnel de

l'ambassade soviétique se poursuivait, un porte-parole de la police a toutefois précisé qu'aucun des deux hommes inculpés — un ouvrier agricole de 19 ans et un soudeur de 23 ans — n'était juif. Il semble cependant qu'ils soient l'un et l'autre originaires d'Europe centrale.

De leur côté, les dirigeants de la Communauté juive ont déclaré tout ignorer de « La Ligue de défense juive ».

Une condamnation par Jérusalem

Pour sa part le gouvernement israélien a dénoncé hier les « actes de terrorisme commis par des extrémistes juifs contre des biens soviétiques ». Le communiqué publié à l'issue de la réunion du Cabinet israélien déclare: « Le gouvernement d'Israël condamne vigoureusement l'utilisation d'actes de terrorisme dans la lutte (pour le judaïsme soviétique), tels que ceux récemment perpétrés aux Etats-Unis ou ailleurs ». (reuter)

● Les autorités soviétiques auraient accordé l'autorisation d'émigrer en Israël à deux Soviétiques d'origine juive, apprend-on à Moscou de source israéliite.

Détente dans la crise pétrolière

Une détente s'est amorcée durant le week-end dans la crise pétrolière, à la suite des dernières propositions formulées par les compagnies pétrolières occidentales aux pays exportateurs. A Vienne, siège de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Buzeid Sallabi, chef des services administratifs, s'est fé-

licité du fait que les compagnies aient décidé de négocier en un seul bloc. Il n'a fait cependant aucun commentaire sur les propositions avancées. « Cette affaire, a-t-il dit, devra être abordée à la réunion extraordinaire de la Conférence générale de l'OPEP du 23 janvier ».

Les compagnies pétrolières ont fait savoir samedi à Londres qu'elles étaient prêtes à engager des négociations avec les pays exportateurs sur l'augmentation du pétrole brut. Elles ont proposé un nouvel accord de cinq ans prévoyant une sorte d'« échelle mobile » mais ont écarté toute discussion sur une augmentation du taux de taxation, sur des versements rétroactifs et sur des obligations de réinvestissements.

Les 14 compagnies à l'origine de cette initiative ont affirmé qu'elles étaient en accord « avec les aspirations légitimes » des pays exportateurs. Elles ont annoncé qu'elles étaient prêtes à envoyer des représentants s'entretenir avec l'OPEP mais que les négociations engagées à titre individuel devaient être suspendues. (ap)

Singapour: la GB pourrait être isolée

Vingt-trois délégations au moins sur les 31 qui participent à la conférence au sommet du Commonwealth étaient convaincues, hier soir à Singapour, que le premier ministre britannique, M. E. Heath, maintiendrait son projet de vente d'armes à l'Afrique du Sud contre une opposition irritée.

Compte tenu de ces prévisions, les principaux délégués africains ont étudié au cours du week-end les conséquences à tirer. La Tanzanie, la Zambie et l'Ouganda doivent notamment décider s'ils donneront suite à un projet de retrait de leurs avoirs en livres sterling à Londres.

Il apparaissait clairement hier soir, que M. Heath devra faire des concessions s'il ne veut pas se trouver isolé dans le communiqué final de la conférence. (ap)

La libération de M. Bucher

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Il a eu des conversations avec ses gardiens, mais elles étaient brèves. Il apprit qu'on avait tenté plusieurs fois en vain de l'enlever, avant de réussir enfin. Il pouvait fumer, lire des romans policiers « étant trop nerveux pour pouvoir lire des livres sérieux ». Ses ravisseurs paraissaient assez cultivés à en juger par la collection de disques de musique classique qu'il fut autorisé à écouter. Il pouvait lire les journaux et de temps en temps regarder la télévision, ce qui lui permit de suivre les négociations entre le gouvernement brésilien et ses ravisseurs. Quand il voulait quelque chose, il devait le demander par écrit sur un bout de papier, mais il n'y avait pas de gardien en permanence dans sa chambre.

Samedi matin, ses ravisseurs le réveillèrent à 4 heures et lui dirent: « C'est l'heure ». Ils le firent monter dans une voiture avec un chauffeur et un gardien. On lui avait mis ses lunettes noires. Quand la voiture s'arrêta, il fut invité à descendre. On lui prit sa montre, et on lui demanda de ne pas se retourner et la voiture s'en alla. Dès qu'il cessa d'entendre le bruit du moteur, M. Bucher ôta ses lunettes. Il n'y avait personne autour de lui.

On lui avait dit d'attendre 10 minutes et d'appeler un taxi. Il marcha pendant quelque temps pour essayer de savoir où il se trouvait, puis il vit

arriver un taxi qu'il héla. Le chauffeur ne lui posa pas de question et le conduisit à sa demande au domicile de M. William Roch, conseiller de l'ambassade suisse.

La maison se trouve sur la colline de Lanrenjeiras, où se dresse également la maison de l'ambassadeur. M. Bucher sonna à la porte de M. Roch, où son apparition fut accueillie avec le soulagement que l'on devine.

Le conseiller conduisit M. Bucher à sa propre résidence. Là, il fit sa première déclaration devant les journalistes qui attendaient. L'ambassadeur était vêtu d'une chemise de sport rouge. Il paraissait heureux, mais nerveux et mal à l'aise dans des vêtements qui n'étaient visiblement pas les siens. M. Bucher devait expliquer que sa libération avait été retardée vraisemblablement par des difficultés dans le système de liaison de ses ravisseurs. Ces derniers étaient aussi soucieux d'effacer leurs traces.

Deux heures après l'apparition de l'ambassadeur, la police dressait des barrages aux sorties de la ville. M. Bucher doit se rendre aujourd'hui à Brasilia pour faire ses adieux au ministère des Affaires étrangères brésilien, avant de revenir en Suisse faire un rapport et se reposer. Il est possible que M. Bucher ne reprenne pas son poste à Rio qu'il occupait déjà depuis cinq ans. A Berne, le Conseil fédéral a exprimé ses remerciements et sa « grande satisfaction » aux autorités brésiiliennes. (ap)

Tchécoslovaquie: des ennuis pour Husak

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Plus récemment, une manœuvre particulièrement perfide a été imaginée contre le chef du parti. Elle a consisté à revenir sur un aspect encore obscur des événements d'août 1968: on sait que les Soviétiques avaient alors justifié leur invasion en annonçant qu'un « groupe de personnalités du parti, de l'Etat et du Parlement tchécoslovaque » avait adressé un appel à l'aide aux troupes des « pays frères » pour mettre un terme à la « contre-révolution » dans leur pays. Pendant longtemps il n'a plus été question de cet appel et d'ailleurs les signataires eux-mêmes préféraient cacher leur participation à cet acte. Or, voici qu'à la dernière session plénière du comité central tchécoslovaque, en décembre dernier, M. Bilak, conservateur notoire, a pris l'initiative de faire circuler une liste d'une quarantaine de noms, qui serait celle des signataires de cet appel. Déjà le fait que ces hommes acceptent de reconnaître qu'ils ont demandé l'occupation de leur pays par les troupes étrangères en dit long sur le climat qui règne aujourd'hui à Prague. Mais il y a plus: dans l'esprit de M. Bilak, cette liste est évidemment celle des « bons communistes », de ceux en qui on peut avoir confiance aujourd'hui.

Or, M. Husak, le chef du parti, n'y figure pas, pas plus que M. Svoboda, président de la République, ni M. Strougal, chef du gouvernement, ni le général Dzur, ministre de la défense. Comme par hasard, il s'agit des rares dirigeants encore en place aujourd'hui qui, tout en ayant trahi

le Printemps de Prague après 1968, ont accepté de faire un bout de chemin avec lui. Ce sont aussi les seuls « non-novotnyens » de l'équipe, ceux dont la promotion a eu lieu après le limogeage de l'ancien dictateur de la Tchécoslovaquie en janvier 1968. Il ne fait pas de doute que les partisans les plus zélés de la « normalisation » ne considéreront leur œuvre comme achevée qu'après l'élimination de ces derniers « impurs ». M. Bilak a d'ailleurs un compte personnel à régler avec M. Husak, puisque c'est ce dernier qui en août 1968, l'avait chassé de la direction du parti en Slovaquie.

La pression des ultras

Les ultras parviendront-ils à leur fin? M. Husak a réussi à tourner au moins provisoirement la manœuvre en gardant sous le boisseau la liste des « quarante » et en laissant dire seulement aux documents approuvés à la session du comité central que « plusieurs milliers » de personnes avaient invité les Russes à Prague: c'est déjà une importante innovation, mais, comme on englobe dans la liste les militants de la « base » qui adressaient des supplices à l'ambassade soviétique, on espère que l'absence de M. Husak sera moins remarquée. A plus long terme, cependant, on ne voit pas bien comment le chef du parti pourra résister à la pression des ultras: seul un veto des dirigeants soviétiques pourrait le sauver, mais, malgré le goût bien connu qu'ont ceux-ci pour la stabilité, on peut se demander s'ils pousseront la vertu jusqu'à désavouer leurs meilleurs amis en Tchécoslovaquie. En outre,

le changement qui vient de se produire en Pologne a montré qu'en procédant avec décision et rapidité, on peut encore bouleverser les directions en place en Europe de l'Est et même placer Moscou devant le fait accompli.

Husak a trop tardé

La situation de M. Husak apparaît en tout cas précaire, beaucoup plus précaire notamment que celle de M. Kadar au lendemain de l'intervention soviétique en Hongrie de 1956. Comme M. Husak aujourd'hui, M. Kadar s'était installé au pouvoir dans le rôle d'un Quisling contre la volonté de son peuple; comme lui il était une victime du stalinisme et cherchait à suivre la voie du « juste milieu », à mi-chemin de la terreur et du libéralisme. Mais ce dirigeant avait eu la sagesse de déclarer d'emblée la guerre sur deux fronts, contre les conservateurs stalinistes autant que contre les révisionnistes libéraux. Il avait aussi dès le départ, chassé les partisans du dictateur Rakosi et installé une équipe de « troisième force » choisie parmi ses propres partisans. M. Husak, lui, a trop tardé pour ouvrir la lutte sur deux fronts et surtout il n'avait pas d'appareil bien à lui sur lequel s'appuyer. Il a donc eu recours presque exclusivement aux éléments novotnyens, parmi lesquels on trouve même des responsables directs de son emprisonnement, à lui Husak. Ce dernier leur a rendu depuis deux ans bien des services, mais ils n'ont plus besoin de lui maintenant. Et la gratitude n'existe pas en politique.

Michel TATU

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

DE LA GUERRE EN INDOCHINE

Deux faits qui sont très liés retiennent l'attention dans l'évolution du conflit vietnamien. En premier lieu, l'aviation américaine devient ou redevient très active au-dessus du territoire nord-vietnamien, sans se livrer toutefois à des raids d'envergure. Tout se passe comme si Washington tentait de remobiliser les défenses de Hanoi de façon à agir plus librement au Cambodge. Les « ripostes » des chasseurs américains deviennent ainsi plus fréquentes tandis que la notion de « protection » s'étend: il y a peu de temps, les appareils qui protégeaient les avions de reconnaissance (ou les missions de bombardement) passaient à l'attaque lorsque ces derniers étaient pris sous le tir adverse. Aujourd'hui, le feu vient du ciel dès lors que les avions sont repérés par les radars nord-vietnamiens. Les Etats-Unis ne font plus état de cet accord tacite qui aurait été conclu entre Hanoi et Washington comme prix de la cessation des bombardements sur le Nord: ils parlent de « réaction protectrice » tout comme leurs adversaires seraient en droit d'évoquer celui de « réaction défensive ».

Dans un second temps, le gros des combats qui se déroulent aujourd'hui en Indochine a lieu au Cambodge: ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est en revanche, c'est l'appui aérien fourni par les Etats-Unis aux forces khmères et aux unités sud-vietnamiennes qui les soutiennent. Tout en réaffirmant qu'il n'est pas question — quelle que soit la situation militaire — de faire à nouveau intervenir les troupes terrestres au Cambodge, le secrétaire américain à la défense a indiqué que « notre objectif (...) est d'empêcher les Nord-Vietnamiens d'établir ses bases au Cambodge pour attaquer nos troupes au Sud-Vietnam ». Sous-entendu: nous n'intervenons au Cambodge que pour assurer la bonne marche du programme de vietnamisation. C'est le même raisonnement qui fait que les B-52 déversent leurs tapis de bombes au-dessus du Laos, le long de la piste Ho Chi-minh qui sert de voie de ravitaillement communiste aux maquis du Vietnam du Sud et du Cambodge.

Bref — et c'étaient les prévisions de certains observateurs à la fin de l'année passée — le champ de bataille semble s'être déplacé cette année du Vietnam au Cambodge. Les retraits américains vont sans doute se poursuivre — 1972 sera une année d'élections aux Etats-Unis et il faut que le président Nixon tienne ses promesses s'il veut être réélu — mais la région n'aura pas pour autant retrouvé la paix. L'extension du conflit vietnamien à toute la péninsule annonce depuis longtemps de sombres perspectives pour la région.

J.-L. BERNIER

Santiago du Chili. — La police chilienne a déjoué samedi un attentat contre la vie du président Allende à Valparaiso. Quatre bâtons de dynamite avec détonateurs ont été découverts à soixante mètres du palais d'été du président, dans un objet d'ornement. Ces charges auraient dû exploser au moment du passage de la voiture du président Allende.

Aujourd'hui

Vous lirez en page:

- Page magazine.
- Contestation chez les pêcheurs en rivière.
- Le Doubs: une gigantesque patinoire artificielle.
- Accident mortel à Couvet.
- Assemblée générale de la Fédération jurassienne de musique.
- Promenade hivernale au bord de la Thielle.
- Championnat suisse de hockey sur glace.
- Patinage artistique: un Chauv-de-Fonnier champion suisse.
- Epreuves internationales de ski nordique au Brassus.
- Ski: triomphe helvétique au Lauberhorn.
- Programmes radio, TV.
- Exposition Claude Loewer à Delémont.

Prévisions météorologiques

Sur le Plateau, la couche de brouillard ou de stratus se dissipera en partie, sa limite supérieure se situant entre 800 et 1000 mètres. Au-dessus du brouillard ainsi que dans les autres régions, la nébulosité encore variable, augmentera dans la journée de demain et le temps ne sera que partiellement ensoleillé.